



# RAPPORT ADMINISTRATIF ET COMPTE RENDU FINANCIER DE L'EXERCICE 2011



Illustration de couverture :

Versoix Centre-Ville, photo aérienne prise le 5 septembre 2011  
photo : ©aircolor.ch

En 4e de couverture :

Vue aérienne du quartier de la Gare en 1980.

Devant la gare, l'école primaire, l'ancienne mairie et le buffet de la gare ont été démolis.  
L'immeuble de la nouvelle poste n'existe pas encore.

En 2011, soit 31 ans plus tard, l'aménagement de ce quartier, appelé « îlot sud » de Versoix Centre-ville, commence réellement.

Photo offerte par M. P.-M. Salamin (archives de l'ancienne Fondation Versoix-centre)

# Avant propos du Conseil administratif

Chers citoyens, chères citoyennes,  
Mesdames, Messieurs,

Conformément aux prescriptions de la loi cantonale du 13 avril 1984 sur l'administration des Communes, nous avons l'honneur de vous présenter le rapport administratif et financier qui porte sur la période du 1er janvier au 31 décembre 2011.

L'année 2011 débuta par l'entrée en vigueur de la diminution du centime additionnel communal de 49 à 48. Cette baisse d'impôt qui bénéficie aux personnes physiques ainsi qu'aux entreprises a été rendue possible grâce à une situation financière saine et bien maîtrisée.

Du côté politique, une nouvelle législature s'est mise en place après les élections municipales avec notamment l'entrée de onze nouveaux élus au Conseil municipal. Lors des élections du Conseil administratif, les mandats des trois conseillers sortants, Patrick Malek-Asghar, Cédric Lambert et Claude Genequand, ont été reconduits.

2011 a été déclarée « Année européenne du bénévolat ». Ce fut l'occasion, lors du cocktail organisé à la salle communale, de rendre un hommage appuyé à l'engagement civique et citoyen des associations et fondations vesosiennes qui comptent de nombreux bénévoles.

Versoix, qui possède depuis 2008 le fameux label Cité de l'énergie, s'est associée en mai au Festival du développement durable en proposant, en partenariat avec l'Association pour la sauvegarde du Léman (ASL), une visite commentée des rives de la Versoix et un stand de découverte du monde invisible du Léman. La municipalité a également poursuivi ses efforts en matière de respect de l'environnement en étendant les zones 30 et en augmentant la cadence de la ligne V aux heures de pointe, sans oublier l'utilisation d'une pompe à chaleur utilisant l'eau du lac pour les bâtiments de Versoix Centre-ville.

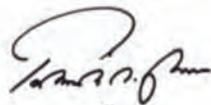
A Versoix Centre-ville, l'îlot Nord a été inauguré avec un immeuble d'habitations, la Cure et la salle paroissiale rénovées ainsi qu'un nouvel établissement médico-social (EMS) offrant une vue splendide sur le lac. Les travaux de l'îlot Sud ont débuté avec la démolition des bâtiments se trouvant dans le secteur pour laisser place à l'installation du chantier. Au final, c'est le cœur même de Versoix qui va connaître un nouveau dynamisme par la présence d'un centre commercial, d'un hôtel, d'un bâtiment administratif, d'un bâtiment communal qui abritera un centre culturel et d'un parking souterrain de près quatre cents places.

Parmi les aménagements ou la mise en place d'infrastructures, la place du Bourg a connu un nouveau souffle avec l'installation en été d'une piste de pétanque, d'une table de ping-pong ainsi que d'un jeu d'échec géant, tout en permettant l'installation de la patinoire à la période des fêtes de fin d'année. Un fitness en plein-air avec quatre « stations » de travail a également été aménagé en septembre au Centre sportif de Versoix.

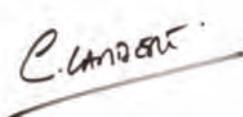
En novembre 2011 CinéVersoix a pu reprendre ses projections à l'Aula des Colombières, dans une salle confortable et bien équipée qui a pu voir le jour, grâce à un formidable partenariat entre la Ville de Versoix et l'Etat de Genève.

Enfin, le bâtiment de la Forge situé à Bon-Séjour s'est refait une nouvelle jeunesse en accueillant le bureau communal d'insertion socio-professionnelle destiné à aider les jeunes en rupture à retrouver une formation et une place dans le monde du travail.

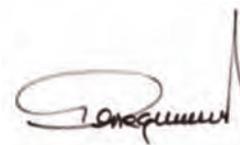
Le Conseil administratif profite de cette publication pour remercier le personnel communal pour son engagement professionnel à la réalisation de ces projets au service de notre population.



**Patrick Malek-Asghar**  
Conseiller administratif



**Cédric Lambert**  
Maire



**Claude Genequand**  
Conseiller administratif

<b>AVANT PROPOS DU CONSEIL ADMINISTRATIF</b>	1
<b>TABLE DES MATIÈRES</b>	2
<b>LES ÉLUS</b>	
Carte de Versoix - type d'affectations	4
<b>LE CONSEIL ADMINISTRATIF</b>	5
Données statistiques 2011	6
<b>LE CONSEIL MUNICIPAL</b>	7
Le Bureau du Conseil municipal	7
Composition du Conseil municipal au 31 décembre 2011	7
Commissions permanentes	8
Les Fondations Représentations du CM	8
Activités du Conseil municipal	9
<b>LA MAIRIE</b>	
Organigramme de la Mairie au 31.12.2011	10
<b>SECRETARIAT GÉNÉRAL</b>	11
Secrétaire Général : Frank Lavanchy	11
La mission du service	11
Administration communale (SG, accueil réception, Communication)	11
RH -personnel fixe/auxiliaire/mouvement	12
Etat civil	14
<b>DICASTÈRE DE M. PATRICK MALEK-ASGHAR, CONSEILLER ADMINISTRATIF</b>	
<b>BÂTIMENTS :</b>	15
Chef de service : Alfred Trummer	15
La mission du service	15
Chantiers 2011	15
Futurs chantiers	20
Investissements	20
<b>GÉRANCE ET INFORMATIQUE</b>	21
Chef de service : Jean-Pierre Vulliet	21
La mission du service	21
Liste des principaux bâtiments gérés par le Service de la gérance	21
Bâtiment communaux	22
Répartition des charges d'entretien pour l'ensemble des bâtiments	23
Location de salles	23
Informatique	24
<b>FINANCES ET COMPTABILITÉ</b>	25
Cheffe de service : Gabrielle Zihlmann-Borer	25
La mission de service	25
2011 en chiffres	26
Budget 2011 et Compte de fonctionnemet 2011	27
Charges de fonctionnement par nature	28
Revenus de fonctionnement par nature	29
Photos de Versoix Centre-Ville en 2011	30

Charges et recettes 2011 par fonction, évolution 2005-2011	31
Bilan au 31.12.2011 - comptes à l'actif	32
Bilan au 31.12.2011 - comptes au passif	33
Dette communale au 31.12.2011 et son évolution 2005-2011	34
Investissement et Fortune	35
Crédits d'investissements en cours	36
Rapport de la fiduciaire	38

## DICASTÈRE DE M. CLAUDE GENEQUAND, VICE-MAIRE

<b>STVE – TRAVAUX - VOIRIE - ESPACES VERTS / CSV - ENVIRONNEMENT</b>	39
Chef de service : Michel Armand-Ugon	39
La mission du service	40
Répartition du personnel STVE	41
Le STVE en chiffres	42
STVE - Budget 2011	43
STVE - Travaux réalisés / en cours / à venir	44
STVE - La Voirie en heures	45
STVE - les Espaces verts en heures	46
STVE - Centre sportif de Versoix CSV en heures	47
STVE - Environnement, statistiques déchets et recyclage	49
<b>AMENAGEMENT, URBANISME ET TRANSPORTS</b>	57
Chef de service : Christophe Kobler	57
La mission du service	57
Aménagement - Urbanisme	57
Statistique des dossiers « autorisations » pour 2011	62
Transports	63
<b>SPORTS</b>	64
Chef de service : Pascal Clément	64
Commission des sports	64
Réalizations et projets	64

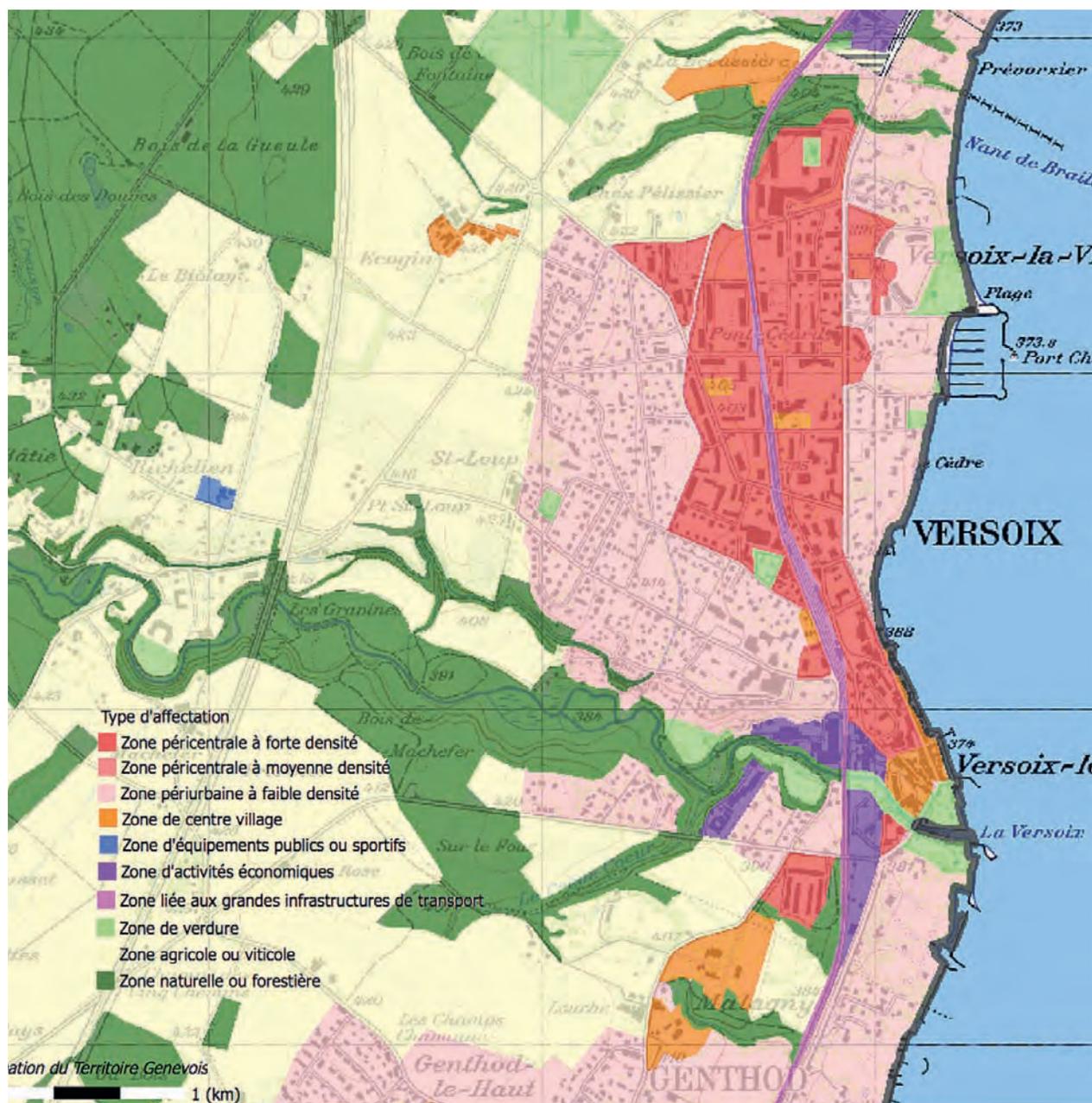
## DICASTÈRE DE M. CÉDRIC LAMBERT, MAIRE

<b>SJS : SERVICE SOCIAL – JEUNESSE – SÉCURITÉ</b>	65
Chef de Service : Pierre-André Dettwiler	65
Les missions du service	65
Social	65
Jeunesse	71
Sécurité municipale	80
<b>CULTURE</b>	86
Chef de service : Pascal Clément	86
La mission du service	86
Affaires culturelles	86
Bibliothèque	90
Manifestations	91
Les Caves	92
Liste des séquences de TéléVersoix réalisées en 2011 (visibles sur <a href="http://www.versoix.ch">www.versoix.ch</a> )	93

Photo ancienne de l'îlot sud de Versoix Centre-Ville en 1980,

en 4e de couverture

## Cartographie du projet d'agglomération GeoAgglo



En décembre 2011, le Conseil municipal s'est prononcé sur le Plan directeur Cantonal 2030 soumis à la consultation des communes genevoises.

Carte tirée du site : [sitg.ch](http://sitg.ch); GeoAgglo  
© Système d'Information du Territoire Genevois.

# Les élus

## LE CONSEIL ADMINISTRATIF

### Maire

**M. Cédric Lambert**, (parti PDC)  
Social, Jeunesse, Sécurité,  
Culture et Communication  
(suppléant : M. C. Genequand)

### Conseillers administratifs

**M. Claude Genequand**, (parti LIB)  
Aménagement, Environnement,  
Transports, Espaces publics, Sports  
(suppléant : M. P. Malek-Asghar)

**M. Patrick Malek Asghar**, (parti RAD)  
Finances, Administration, Economie,  
Bâtiments, Gérance,  
Développement durable  
(suppléant : M. C. Lambert)



Conseil administratif de la Ville de Versoix - 27 juin 2011

*Le Conseil administratif a été réélu dans la même composition pour la législature 2011-2015.  
De g. à dr. : M. Patrick Malek-Asghar, maire sortant,*

*M. Cédric Lambert, nouveau maire (juin 2011)*

*M. Claude Genequand, vice-maire.*

Versoix, commune créée en 1815-1816,

Population : 13 092 habitants à fin 2011 ( -48 par rapport à fin 2010 ).

Densité : 1 251 habitants au km<sup>2</sup> ou 12,5 habitants par hectare

Données tirées de la statistique genevoise, situation à fin 2011:

sources : <http://www.ge.ch/statistique/communes/tableaux.asp?commune=44#16>

## OCSTAT - Portrait statistique de la commune de Versoix

Utilisation du sol (1)	Date	Versoix		Canton de Genève	
		Hectare	En %	Hectare	En %
Surface totale (hectare)	2004	1'055	100.0	24'583	100.0
Surfaces d'habitat et d'infrastructure		340	32.2	9'409	38.3
Surfaces agricoles		306	29.0	11'162	45.4
Surfaces boisées		400	37.9	3'506	14.3
Surfaces improductives		9	0.9	506	2.1

Population résidente	Date	Versoix		Canton de Genève	
		Effectif	En %	Effectif	En %
Population totale (en fin d'année)	2011	13'092	100.0	466'918	100.0
Densité de population (habitants par hectare)		12.5	///	19.0	///
Population selon le sexe					
Hommes		6'285	48.0	225'670	48.3
Femmes		6'807	52.0	241'248	51.7
Population selon l'origine					
Genevois		4'236	32.4	166'064	35.6
Confédérés		3'297	25.2	114'877	24.6
Etrangers		5'559	42.5	185'977	39.8
dont Union européenne		2'860	21.8	119'163	25.5
Population selon le groupe d'âges					
0 - 19 ans		3'630	27.7	100'044	21.4
20 - 64 ans		7'690	58.7	292'231	62.6
65 ans ou plus		1'772	13.5	74'643	16.0
dont 80 ans ou plus		448	3.4	21'391	4.6
Variation annuelle totale de la population	2011	- 48	///	2'999	///
Naissances		104	///	4'869	///
Décès		88	///	3'037	///
Solde migratoire (immigrés - émigrés)		- 64	///	1'167	///

Bâtiments et logements	Date	Versoix		Canton de Genève	
		Nombre	En %	Nombre	En %
Bâtiments à usage d'habitation (en fin d'année)	2011	1'356	100.0	41'736	100.0
Maisons individuelles		821	60.5	23'962	57.4
Maisons à plusieurs logements		310	22.9	9'775	23.4
Bâtiments d'habitation avec usage annexe (2)		186	13.7	6'609	15.8
Bâtiments partiellement à usage d'habitation (3)		39	2.9	1'390	3.3
Logements (en fin d'année) (4)	2011	5'097	100.0	219'419	100.0
Logements vacants (au 1er juin 2011)		15	0.3	556	0.3
Logements neufs construits (total annuel)		5	0.1	1'018	0.5
Bâtiments non résidentiels (en fin d'année) (5)	2011	167	///	5'760	///
Surface des locaux non résidentiels (hectare)	2011	18.1	///	1'669.8	///

# CONSEIL MUNICIPAL

Le bureau du Conseil municipal du 2 juin 2011 au 1er juin 2012

de gauche à droite :  
M. Gilles Chappatte, Secrétaire  
Mme Ornella Enhas, Présidente  
M. Christophe Sudan, Vice-Président



le Bureau du Conseil municipal de la Ville de Versoix - 27 juin 2011

Conseil municipal 27 membres

Composition au 31 décembre 2011

## Parti radical

	Année d'entrée
M. Jean-Marc Leiser	1998
M. Jérôme Laederach	2007
M. Christophe Sudan	2007
Mme Myriam Marcuzzo	2008
Mme Laetitia Monnot-Crespi	2011
M. Alain Riat	2011

## Parti démocrate-chrétien

	Année d'entrée
M. Jean-Pierre Piccot	1975
M. Daniel Ricci	2002
M. Gilles Chappatte	2008
M. Pierre Schenker	2011
Mme Delphine Perrella-Gabus	2011
M. Bernard Levrat	2011

## Parti libéral

	Année d'entrée
MM. Cédric Miche	2003
Mme Doris Schneckenburger	2003
M. Jean-Louis Sonney	2003
M. Thierry Fauchier-Magnan	2011

## Parti socialiste

	Année d'entrée
M. Jean-Claude Rothlisberger	1999
M. Patrice Marro	2003
Mme Ornella Enhas	2007

## Parti des Verts

	Année d'entrée
M. Yves Richard	2004
Mme Margaret Richard-Mikel	2007
M. Jean-François Sauter	2007
Mme Jolanka Tchamkerten	2011
M. John Kummer	2011
M. Jérémy Jaussi	2011

## Parti MCG

	Année d'entrée
Mme Laila Chaoui-Corpataux	2011
Mme Nathalie Demiri Fawaz	2011



Conseil municipal et Conseil administratif de la Ville de Versoix - 27 juin 2011

## Commissions permanentes

(situation au 31 décembre 2011)

### Bâtiments et gérance et développement durable

Y. Richard (Président)  
D. Ricci (Vice-Président)  
G. Chappatte, N. Demiri-Fawaz, M. Marcuzzo,  
C. Miche, J.-C. Rothlisberger, D. Schneckenburger,  
C. Sudan, J. Tchamkerten.

### Culture et communication

C. Miche (Président)  
J.-M. Leiser (Vice-Président)  
L. Chaoui-Corpataux, O. Enhas, L. Monnot-Crespi,  
D. Perrella-Gabus, M. Richard-Mikel, P. Schenker,  
D. Schneckenburger, J. Tchamkerten.

### Environnement et espaces publics

J.-C. Rothlisberger (Président)  
D. Ricci (Vice-Président)  
L. Chaoui-Corpataux, M. Marcuzzo, C. Miche,  
M. Richard-Mikel, J.-F. Sauter, P. Schenker,  
J.-L. Sonney, C. Sudan.

### Finances

M. G. Chappatte (Président)  
T. Fauchier-Magnan (Vice-Président)  
N. Demiri-Fawaz, J. Jaussi, J. Laederach,  
B. Levrat, P. Marro, L. Monnot-Crespi, Y. Richard,  
D. Schneckenburger.

### Sociale, Jeunesse et sécurité

J. Laederach (Président)  
J. Kummer (Vice-Président)  
L. Chaoui-Corpataux, O. Enhas,  
T. Fauchier-Magnan, B. Levrat, A. Riat, D. Ricci,  
Y. Richard, J.-L. Sonney.

### Sports

J.-P. Piccot (Président)  
A. Riat (Vice-Président)  
L. Chaoui-Corpataux, J. Jaussi, J. Kummer,  
J. Laederach, B. Levrat, P. Marro, C. Miche,  
J.-L. Sonney.

### Urbanisme, aménagement et transports

J.-M. Leiser (Président)  
J.-F. Sauter (Vice-Président)  
N. Demiri-Fawaz, T. Fauchier-Magnan, J. Kummer,  
D. Perrella-Gabus, J.-P. Piccot, J.-C. Rothlisberger,  
D. Schneckenburger, C. Sudan.

## Les Fondations

(situation au 31 décembre 2011)

### Fondation Communale de Versoix Samuel-May

Président du Conseil de Fondation : M. P.-M. Salamin  
Conseiller administratif délégué : M. P. Malek-Asghar  
Membres nommés par le Conseil municipal :  
D. Ricci, J.-C. Rothlisberger, A. Susini, R. Schneckenburger  
Membres nommés par le Conseil administratif :  
P.-M. Salamin, B. Lusti, R. Lacroix, F. Ricci.

### Fondation pour l'Installation à Versoix d'Entreprises, d'Artisanat et de Commerces (FIVEAC)

Président du Conseil de Fondation :  
M. R. Schneckenburger  
Conseiller administratif délégué :  
M. P. Malek-Asghar  
Membres nommés par le Conseil municipal :  
G. Chappatte, M.-J. Sauter, H. Enhas, J.-L. Sonney,  
C. Varonier  
Membres nommés par le Conseil administratif :  
R. Schneckenburger, P. Schenker, H. Zanelli.

### Fondation de la Commune de Versoix pour le logement et l'accueil des personnes âgées (Bon-Séjour)

Président du Conseil de Fondation : M. C. Graber  
Conseiller administratif délégué : M. C. Lambert  
Membres nommés par le Conseil municipal :  
D. Schneckenburger, M.-L. Ragedh, J. Schneckenburger, R. Eftimie, J.-C. Rothlisberger  
Membres nommés par le Conseil administratif :  
M. Pernet, C. Graber, S. Pellaton, C. Ricci.

### Fondation de la Commune de Versoix pour la crèche (EVE, Fleurimage)

Président du Conseil de Fondation : M. J.-C. Burdet  
Directrice : Mme F. Rességuier  
Conseiller administratif délégué : C. Lambert  
Membres nommés par le Conseil municipal :  
O. Enhas, J. Susini, G. Chappatte, J.-C. Burdet,  
M. Marcuzzo  
Membres nommés par le Conseil administratif :  
J. Converset, E. Simeth Di Fortunato, S. De Meris.

## Représentations du CM

### Le Rado

M. Daniel Ricci  
Mme Doris Schneckenburger

### Musique Municipale de Versoix

Mme Ornella Enhas  
M. Cédric Miche

### Ecole & Quartier

Mme Delphine Perrella-Gabus  
Mme Margaret Richard

# Activités du Conseil municipal

Rétrospectives des décisions du Conseil municipal pour la période administrative du 1er jan. au 31 déc. 2011

## Séance du 7 février 2011

- Approbation du PLQ Pré-Colomb, route de Suisse
- Vote d'une modification de limite de zone et du PLQ, secteur de la Scie
- Vote d'un crédit d'étude de Frs. 100'500,- : rénovation immeuble voirie à Lachenal
- Approbation du financement de la parcelle du Levant : vote du cautionnement solidaire
- Vote d'un crédit d'étude de Frs. 25'000,- : conteneurs enterrés.

## Séance du 21 mars 2011

- Vote d'un crédit de Frs. 360'000,- : reconstruction du café-rencontres de la Pelotière
- Vote d'un crédit de Frs. 550'000,- : achat camion tonne-pompe pour la Compagnie des Sapeurs-Pompiers de Versoix.

## Séance du 11 avril 2011

- Présentation des comptes 2010.

## Séance du 16 mai 2011

- Vote des crédits complémentaires des comptes 2010 de la Ville de Versoix
- Vote des comptes 2010 de la Ville de Versoix
- Vote des comptes 2010 de la Fondation de la Commune de Versoix pour le logement et l'accueil des personnes âgées
- Vote d'un crédit de Frs. 430'000,- : assainissement collecteurs STVE
- Vote d'un crédit complémentaire de Frs. 73'365,- : réaménagement de l'aula des Colombières
- Vote d'un crédit de Frs. 600'990,- : aménagement New Galaxy.

## Séance du 6 juin 2011

- Lecture de l'arrêté du Conseil d'Etat du 13 avril 2011 validant les élections des Conseillers municipaux du 13 mars 2011
- Prestation de serment des Conseillers municipaux
- Election du Bureau du Conseil municipal
- Nomination des diverses commissions et de leurs membres.

### **Bienvenue aux 11 nouveaux élus au CM en juin 2011 :**

de g. à dr.: M P.Schenker, Mmes Monnot-Crespi, N. Demiri,

M. T. Fauchier-Magnan,  
Mme D. Perrella-Gabus,  
M. J. Jaussi,  
Mme L. Chaoui-Corpataux,  
M. A. Riat, Mme Y. Tchamkerten,  
M. J. Kummer et  
M. B. Levrat



## Séance du 27 juin 2011

- Assermentation d'un Conseiller municipal
- Vote d'un crédit de Frs. 128'000,- : Espace fitness au CSV
- Approbation d'une modification de limites de zones au chemin Franconis
- Délégation de compétence du Conseil municipal au Conseil administratif.

## Séance du 26 septembre 2011

- Vote d'une proposition pour les jetons de présence
- Désignation de la Présidence pour le local de vote (année 2012)
- Vote des comptes 2010 de la Fondation Communale de Versoix-Samuel May
- Vote des comptes 2010 de la crèche de Versoix (Fleurimage)
- Vote des comptes 2010 de la FIVEAC
- Approbation du PLQ Lachenal-Dégallier
- Vote d'un crédit de Frs. 58'000,- : étude générale de stationnement sur la Commune de Versoix
- Vote d'un crédit de Frs. 290'000,- : achat véhicules, machines et agrégats pour le STVE

## Séance du 17 octobre 2011

- Présentation du projet de budget 2012.

## Séance du 14 novembre 2011

- Vote du budget 2012 EVE
- Vote du budget 2012 de la Ville de Versoix
- Vote d'un crédit de Frs. 2'995'000,- : réfection immeuble Voirie Lachenal
- Vote d'un crédit d'étude de Frs. 66'000,- : aménagement Ami-Argand
- Vote d'un crédit de Frs. 5'000'000,- : assainissement secteur Dégallier/Lac et extension zone 30 km/h.

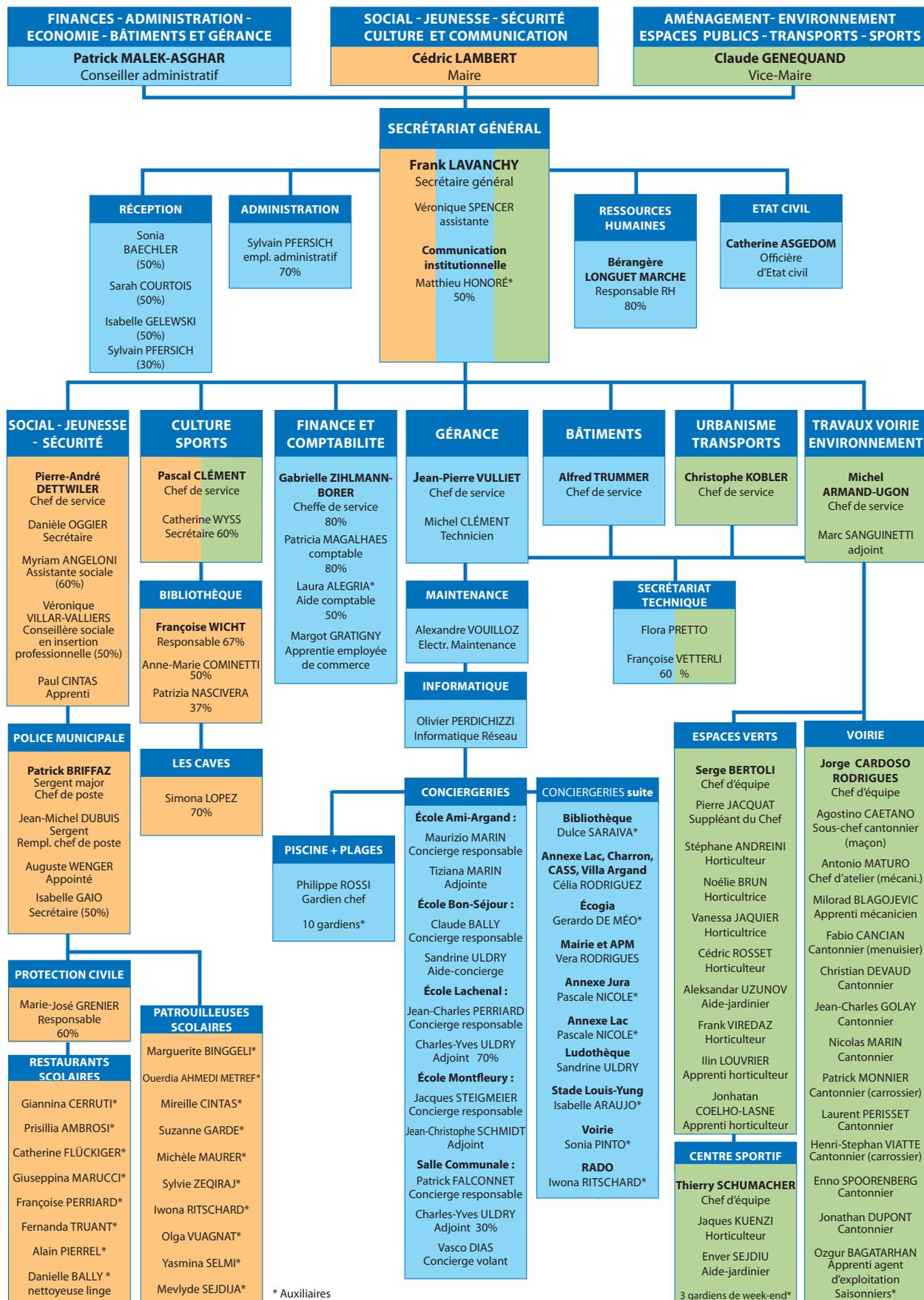
## Séance du 12 décembre 2011

- Vote de l'IUS Dérogation, 5-5A, avenue Louis-Yung
- Vote d'une Résolution relative au « CONCEPT » de plan directeur cantonal
- Vote d'une Résolution relative au « SCHEMA » de plan directeur cantonal
- Vote d'un crédit de Frs. 620'085,- : travaux gérance 2012
- Vote d'un cautionnement pour le CNV
- Composition des Conseils de Fondations.



# Organigramme de la Mairie de Versoix 2011

Etat au 31 décembre 2011



# La Mairie

L'administration de la Mairie est rattachée au dicastère de M. Patrick Malek-Asghar

## SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

### Secrétaire Général : Frank Lavanchy

En charge de cette fonction depuis octobre 2003.

Collaborateurs :

- 1 assistante du Secrétaire Général
- 1 officière d'Etat civil
- 4 réceptionnistes
- 1 responsable des Ressources humaines
- 1 employé administratif
- 1 chargé de communication



### La mission du service :

#### Secrétariat général

Le Secrétaire Général, en fonction des objectifs fixés par le Conseil administratif, coordonne la direction des services communaux. Il participe à la planification, la préparation ainsi qu'au suivi des séances du Conseil Municipal.

Les services suivants sont directement rattachés au secrétariat général :

#### Etat civil

Le service de l'Etat civil célèbre les mariages et enregistre les événements de vie survenus sur le territoire de la commune (naissance, reconnaissance en paternité, mariage, partenariat, décès, déclaration de nom suite au divorce). Il délivre les actes y relatifs ainsi que ceux du registre des personnes originaires de Versoix.

#### Ressources humaines

Les Ressources Humaines gèrent l'ensemble du personnel travaillant à l'administration communale, tant au niveau des engagements, des salaires, que des assurances sociales.

#### Réception

La Réception de la Mairie renseigne la population, par courriel, téléphone ou en direct à la Mairie durant les heures d'ouverture. Elle fait le lien pour l'élaboration des passeports et des cartes d'identité. Elle vend les médailles pour chiens, les cartes journalières CFF et CGN, comme d'autres objets tels cartes postales, livres, etc.

#### Communication institutionnelle

La communication institutionnelle est chargée de faire le lien avec les medias et journaux, tant sur le plan cantonal que communal. Elle rédige notamment la page Mairie du Versoix-Région ainsi qu'une newsletter mensuelle et les communications pour le personnel. En outre, elle tient à jour le site internet pour la partie officielle.

La Mairie dans son écrin de verdure. A droite, son annexe Lac accueille les services techniques aux 1er et 2e étages

Ce cadre est toujours très apprécié, notamment lors des mariages



# Administration communale postes et Personnes (personnel fixe)

**ETAT DU PERSONNEL FIXE EN NOMBRE DE POSTES**

SERVICES	31.12.10	BU 2011	31.12.11
Administration	21.50	21.80	22.20
Bâtiments- Gérance	3.40	4.40	4.00
Etat-Civil	1.00	1.00	1.00
Police Municipale	4.00	4.30	3.40
Protection Civile	3.60	3.60	3.60
Ecoles	6.75	7.75	7.90
Culture	1.50	2.20	2.20
Espaces verts	9.00	9.00	10.00
Centre sportif	4.00	4.00	4.00
Restos scolaires	0.53	0.53	0.00
Voirie	13.00	13.00	14.00
Ecogia	0.00	0.00	0.00
<b>Total</b>	<b>68.28</b>	<b>71.58</b>	<b>72.3</b>

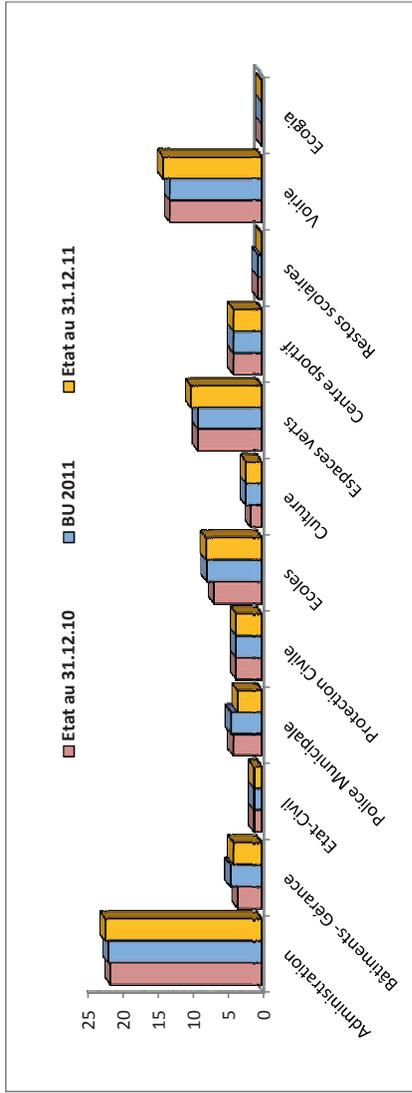


**ETAT DU PERSONNEL FIXE EN NOMBRE DE PERSONNES**

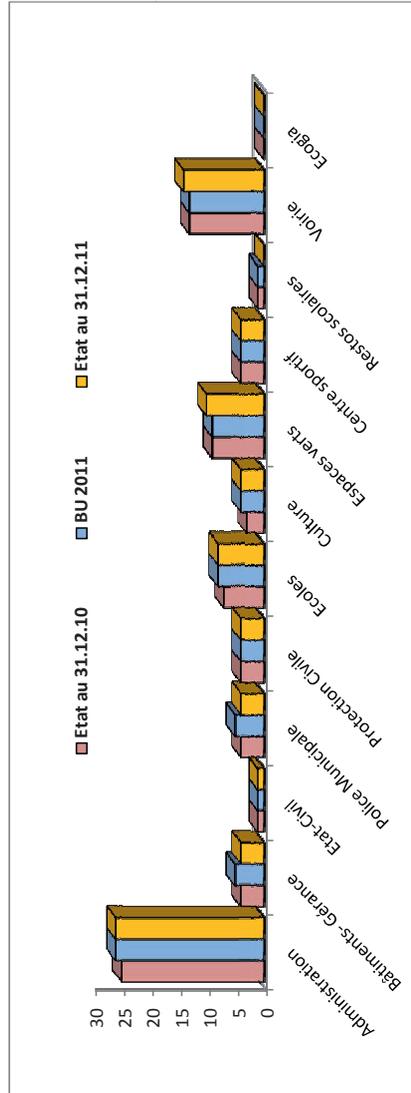
SERVICES	31.12.10	BU 2011	31.12.11
Administration	25	26	26
Bâtiments- Gérance	4	5	4
Etat-Civil	1	1	1
Police Municipale	4	5	4
Protection Civile	4	4	4
Ecoles	7	8	8
Culture	3	4	4
Espaces verts	9	9	10
Centre sportif	4	4	4
Restos scolaires	1	1	0
Voirie	13	13	14
Ecogia	0	0	0
<b>Total</b>	<b>75</b>	<b>80</b>	<b>79</b>



**POSTES**



**PERSONNES**



**1 :** Dans le cadre de l'élaboration du budget 2011, les autorités de Versoix ont validé la création de 3 nouveaux postes (secrétaire APM 30%, concierge 100%, STVE 100%) et le passage de 2 auxiliaires en fixe (gérance 100%, Culture 70%).  
**2 :** Les différences entre le réel 2011 et le budget 2011 s'expliquent par un départ à la retraite (gérance) et une démission (restaurant scolaire) remplacés par du personnel auxiliaire, deux départs non encore remplacés au 31.12 (Administration, APM), ainsi que la création de 3 postes d'apprentissage (Administration, Espaces Verts et Voirie).

# Administration communale (personnel auxiliaire)

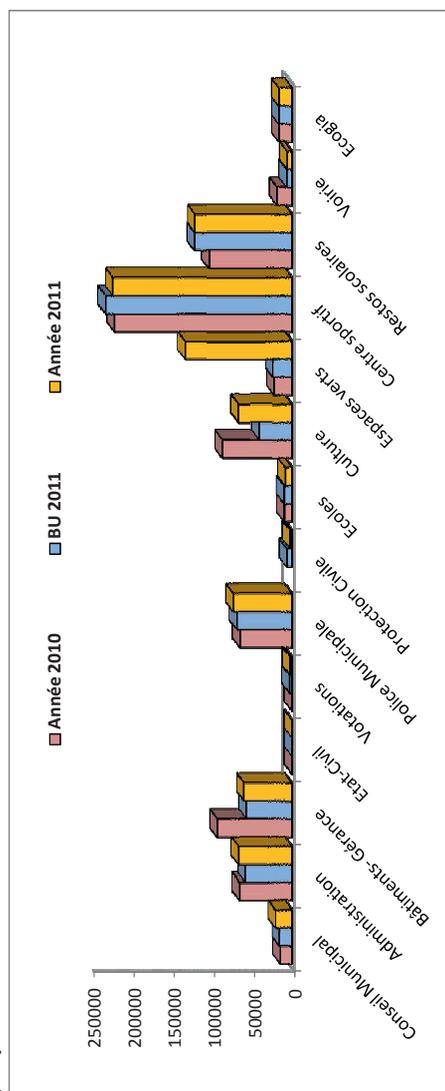
## Principaux mouvements de personnel par service

### ETAT DU PERSONNEL AUXILIAIRE EN TERME DE SALAIRES (FrS)

SERVICES	Année 2010	BU 2011	Année 2011
Conseil Municipal	14'171	15'150	20'153
Administration	65'317	57'855	66'067
Bâtiments- Gérance	93'080	56'885	59'814
Etat-Civil	0	0	0
Votations	0	2'984	2'309
Police Municipale	64'697	68'318	72'593
Protection Civile	9'423	6'186	2'272
Ecoles	86'498	9'600	8'004
Culture	22'091	40'527	66'495
Espaces verts	22'053	23'600	132'729
Centre sportif	103'172	231'847	223'209
Restos scolaires	18'635	121'221	120'698
Voirie	15'796	6'800	5'797
Ecogia	713'933	15'780	15'938
		<b>656'753</b>	<b>796'077</b>

2

CH Frs



2 : Les principaux écarts entre le réel et le budget sont expliqués par :

- les remplacements par du personnel auxiliaire de 2 personnes en congés maternité (espaces verts), d'un départ à la retraite (gérance) et d'une démission (restaurant scolaire);
- les salaires liés à la patinoire non prévue au budget (culture)
- le transfert de 2 auxiliaires au statut de fonctionnaire décalé d'un mois par rapport au budget (service gérance et culture).

### LES PRINCIPAUX MOUVEMENTS AU NIVEAU DU PERSONNEL DURANT L'ANNE 2011 SONT RELEVÉS CI-DESSOUS :

SERVICES	PERSONNES	POSTES	NOTES	SERVICES	PERSONNES	POSTES	NOTES
Administration	-1	-1.00	départ retraite, remplacé dès 2010	Police Municipale	-1	-1.00	démission, poste non repourvu
Administration	1	0.50	conseillère en insertion, voté au budget 2012	Police Municipale	1	0.40	engagement secrétaire
Administration	1	1.00	apprenti, nouveau poste	Ecoles	1	1.00	engagement concierge volant
Administration	0	-0.10	assistante sociale	Ecoles	0	0.15	aide concierge
Administration	0	0.20	Comptabilité	Culture	1	0.70	passage d'auxiliaire à fixe
Administration	0	0.10	secrétariat	Espaces Verts	1	1.00	apprenti, nouveau poste
Bâtiments-gérance	1	1.00	passage d'auxiliaire à fixe	Restos Scolaires	-1	-0.53	démission, remplacée par auxiliaire
Bâtiments-gérance	-1	-0.40	départ retraite remplacée par auxiliaire	Voirie	1	1	apprenti, nouveau poste
				TOTAL	4	4.02	

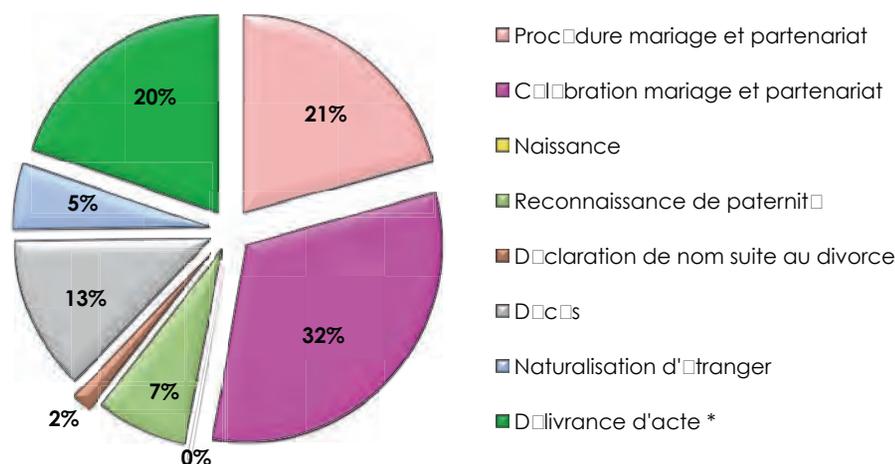
## Etat civil

L'office de l'arrondissement de l'état civil de Versoix/Céligny a traité et enregistré, en 2011, dans le registre informatisé de l'état civil suisse :

	2010	2011	variation
Procédure mariage et partenariat	75	<b>65</b>	-10
Célébration mariage et partenariat	102	<b>93</b>	-9
Naissance	3	<b>1</b>	-2
Reconnaissance de paternité	21	<b>22</b>	+1
Déclaration de nom suite au divorce	9	<b>14</b>	+5
Décès	31	<b>55</b>	+24
Naturalisation d'étranger	98	<b>95</b>	-3
Délivrance d'acte *	536	<b>509</b>	-27

\* Actes extraits du registre informatisé et des registres conventionnels (mariage, naissance, reconnaissance et décès) ainsi que certificat individuel d'état civil, acte d'origine et certificat de famille pour les personnes originaires de Versoix et Céligny.

Le graphique suivant représente la répartition du temps consacré, par l'Office d'Etat civil, au traitement des événements traités en 2011 :



En raison de l'ouverture, en avril 2011, d'un 2ème EMS à Versoix, le nombre de décès survenus sur le territoire de la commune est en hausse.

Dès le 1er janvier 2011 (entrée en vigueur des nouveaux articles 98 al. 4 CC et 5 al. 4 LPart), les fiancés et partenaires étrangers doivent apporter la preuve, au cours de la procédure préparatoire, qu'ils ont le droit de séjourner en Suisse, et ce jusqu'à la date prévue pour la célébration du mariage et/ou l'enregistrement du partenariat. La légalité de séjour peut être attestée par la présentation d'un livret pour étranger en cours de validité, d'un passeport avec visa valable ou d'une attestation ad hoc des autorités migratoires. Sans cette preuve, les officiers d'état civil ne peuvent plus exécuter une procédure préparatoire de mariage ou de partenariat et notifient, par pli recommandé, aux fiancés/partenaires une décision d'irrecevabilité du dossier qui est classé sans suite. Cette décision indique qu'elle peut faire l'objet d'un recours.





## Dicastère de M. Patrick Malek-Asghar

Conseiller administratif

M. Patrick Malek-Asghar a été élu au CA depuis 2003. En 2011, il a occupé la fonction de Maire jusqu'au 31 mai, puis celle de Conseiller administratif dès le 1er juin 2011.

### BÂTIMENTS :

Chef de service : Alfred Trummer

Collaboratrices :

2 secrétaires communes aux Services de la Gérance, des Bâtiments, de l'Urbanisme et des transports et des Travaux, Voirie et Environnement (STVE)



### La mission du service :

Le Service des bâtiments s'occupe de la construction, de la rénovation et de l'entretien des bâtiments et de son parc immobilier.

Ces tâches comprennent :

- le suivi relatif à la construction des nouveaux bâtiments communaux pour la Ville de Versoix.
- le suivi des divers dossiers en discussion à la Commission des bâtiments.
- le suivi des besoins et des demandes pour tous nouveaux bâtiments communaux.
- les reposition de mandataires pour les réalisations de bâtiments communaux.
- le contrôle des demandes et du programme des bâtiments.
- l'élaboration des demandes de crédits relatives aux nouvelles constructions pour les commissions et le Conseil municipal.
- le suivi des mandataires dans le cadre des nouvelles constructions pour la Ville de Versoix.
- le suivi des réalisations de bâtiments communaux et l'établissement des décomptes finaux.

### Chantiers 2011

#### La crypte

La crypte est opérationnelle depuis le 1er juin 2011, après les derniers réglages et l'adjonction d'un certain nombre d'aménagements, tels que compteurs d'énergie, parquet, contours des lumières, panneaux acoustiques, cimaises et ameublement. La climatisation a été réglée afin de maintenir une température constante à 14 degrés.

La crypte de Versoix est située au 2 avenue Deshusses.



## Reconstruction du café-rencontres de La Pelotière

Courant 2003, le Conseil municipal votait un crédit pour la pose de 3 containers provisoires, d'une surface totale de 45 m<sup>2</sup>, sur le site de La Pelotière côté route des Fayards. Cette première construction a été réalisée début 2004.

Actuellement, cette surface est insuffisante pour répondre aux besoins et la construction est en très mauvais état. De plus, l'autorisation délivrée avait une validité d'une durée maximale de 5 ans. Ce délai est donc dépassé.

L'idée de la création de ce lieu de rencontres est le fruit d'une réflexion menée par le DFIG (Dialogue et Prévention Intergénérationnels) qui regroupe plusieurs partenaires dont notamment : le service social jeunesse sécurité (SJS) de la Mairie, les travailleurs sociaux hors murs, l'Hospice Général, le conseiller social du cycle, l'îlotier de la gendarmerie et les animateurs du RADO.

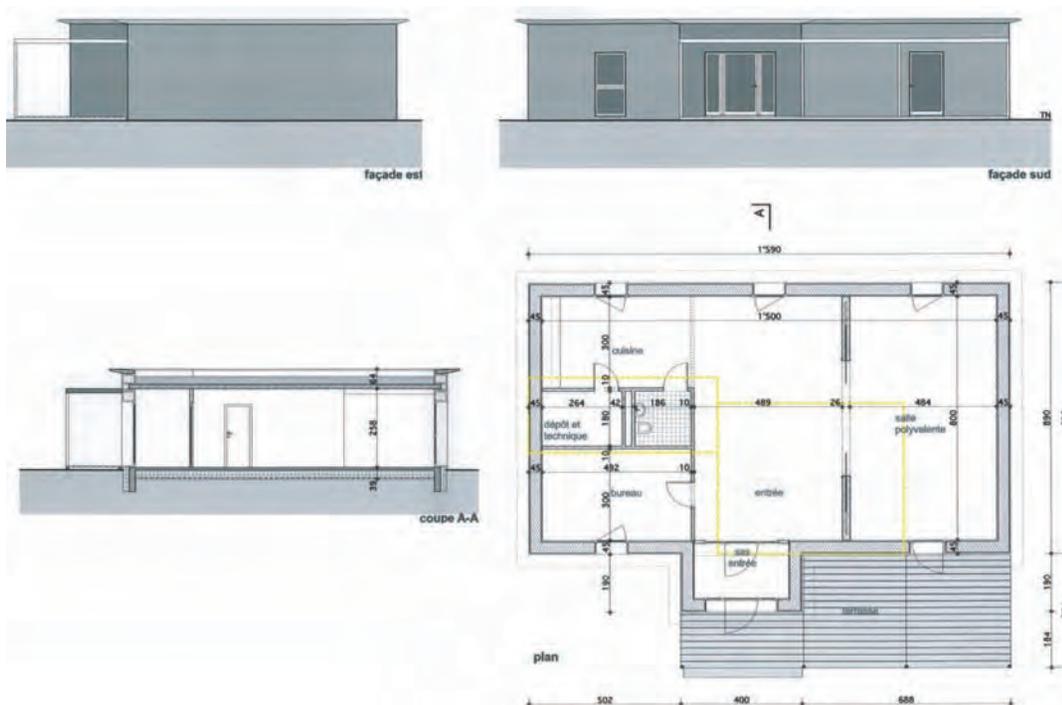
Les buts et la nécessité de ce lieu ne sont plus à démontrer, cette infrastructure répond à un réel besoin social du quartier et des alentours. En collaboration avec les TSHM, les activités qui se déroulent dans le café-rencontres ont été recensées et les besoins analysés.

Il est apparu que ce lieu est largement occupé tous les jours de la semaine et un samedi ou dimanche par mois à l'occasion de fêtes organisées avec les habitants. Plusieurs activités régulières ont lieu en semaine, comme des cours de français pour une quinzaine de personnes, des réunions rassemblant huit à douze personnes, à l'heure de midi, autour de thématiques particulières (jeunes en rupture, projets de quartier, etc.), de l'accueil individuel ou familial. En outre, une permanence de l'assistante sociale communale est également assurée. En dehors des heures scolaires, les adolescents sont accueillis dans le cadre d'ateliers et d'activités diverses.

Des réparations ne sont plus envisageables compte tenu du mauvais état des containers et de la vétusté du bâtiment. Du fait que ces locaux sont très occupés, la planification d'une nouvelle construction s'avère nécessaire afin de permettre aux activités de se poursuivre et de se dérouler dans de bonnes conditions.

Pour répondre aux besoins formulés par les utilisateurs des lieux et aux orientations du Conseil administratif, un projet de 120 m<sup>2</sup> a été élaboré. Cette surface a été définie d'entente avec le service SJS et les utilisateurs.

Ce nouveau bâtiment, en remplacement d'une construction provisoire, est prévu en définitif et comprend un espace cuisine ouvert sur une grande salle modulable, un sanitaire aux « normes handicapés » et un bureau. La salle polyvalente donne la possibilité de disposer de deux espaces distincts avec des entrées indépendantes pour permettre deux activités simultanées.



Une nouvelle construction de café-rencontre de la Pelotière, le long de la route des Fayards, est nécessaire

Par ailleurs, la situation du bureau permet aux TSHM d'avoir un œil sur la salle polyvalente et sur les espaces extérieurs, notamment durant les périodes d'accueil libre.

Le projet est en bois avec des structures préfabriquées en atelier.

L'atelier d'insertion professionnelle «Atelier Bois Châtelaine» (ABC), dépendant de l'association Astural puisqu'il est géré par des maîtres socio-professionnels charpentiers et menuisiers, sera sollicité et consulté afin de proposer une adjudication des travaux dans ce cadre.

D'autre part, la direction des travaux contrôlera les possibilités d'exécuter certaines tâches avec des jeunes adultes du quartier, comme par exemple des peintures ou la construction de la terrasse extérieure.

Ce type de démarche présente l'avantage de favoriser le processus d'appropriation du bâtiment par les habitants du quartier. Les aspects plus techniques seront assurés par des entreprises.

Ce projet a été présenté à la commission SJ qui a approuvé le principe de cette reconstruction le 19 janvier 2011, à la commission des bâtiments et de la gérance du 28 février 2011 qui a accepté la demande de crédit de construction de CHF 360'000.-- et enfin au Conseil municipal du 21 mars 2011 qui a voté ce projet.

La demande en autorisation de construire a été lancée et ce projet est donc en attente de l'octroi de cette dernière.

## Aula du collège des Colombières

Suite au vote du crédit du 20 septembre 2010 de CHF 420'000.-- pour l'adaptation de l'aula du collège des Colombières à une activité cinématographique, l'étude et les travaux ont été lancés fin 2010 et début 2011.

Le crédit comprenait une installation audio et vidéo traditionnelle avec possibilité d'évolution vers un système de projection numérique. Ce choix avait été demandé par CinéVersoix et admis d'un commun accord par les divers intervenants ; l'évolution technologique numérique était prévue à moyen terme, dans un deuxième temps, après exécution des travaux.

Deux ans se sont écoulés depuis le lancement de l'initiative du VRAC et le vote du contre-projet de Versoix Centre-Ville qui comprenait l'adaptation de l'aula du collège des Colombières. Durant cette période, le marché du film a évolué plus rapidement que prévu initialement.

En effet, une grande partie des cinémas de Suisse et de France sont déjà équipés d'installations numériques et, de fait, la conséquence de la prise de vitesse de cette évolution implique que les fournisseurs ne seront plus en mesure, à court terme, de fournir certains films en bobines 35 mm.



La nouvelle cabine en chantier. Elle permet à CinéVersoix des projections en 35mm et, en numérique

Il est donc préférable de prévoir cette évolution en cours de travaux plutôt que de pénaliser les possibilités de projection de cette salle sur une brève période.

L'engagement convenu entre le DCTI et la Commune de Versoix reste valable, c'est-à-dire une répartition des coûts où les travaux de remise aux normes et d'entretien sont pris en charge par le DCTI, alors que ceux relatifs aux besoins et au surplus de confort nécessaires à une salle de cinéma sont assumés par la Commune. Ce qui implique que les plus-values relatives à la fourniture et à l'installation d'un équipement numérique sont à charge de la Commune de Versoix.

Une demande de crédit a par conséquent été présentée à la commission des bâtiments, de la gérance, puis au Conseil municipal qui a approuvé, le 16 mai 2011, l'investissement d'un montant de CHF 73'365,- pour une adaptation numérique des moyens de projection de l'aula du CO des Colombières, pour les activités cinéphiles.

## Réfection de l'immeuble de la Voirie

Ce projet, inscrit depuis plusieurs années au plan des investissements, nécessite une étude détaillée afin de déterminer les travaux à entreprendre pour l'adaptation de ce bâtiment aux contraintes actuelles. Historique :

- situé sur le haut de la parcelle du groupe scolaire Lachenal, il a été construit en 1972 par le bureau d'architectes Louis Payot à Genève.
- En 1987/1988, première étape d'agrandissement comprenant deux travées complémentaires est réalisée par le bureau d'architectes Imobersteg à Versoix. A la fin des années 90, une étude « extension Voirie » conduit à un projet de construction d'une nouvelle halle de stockage en bois et d'une « zone serre » pour la préparation des plantations communales.
- Cette halle est réalisée en 2002/2003 par le bureau Thomas Büchi SA, ingénieurs du bois et ingénieurs civils associés, elle est construite en prolongement du bâtiment principal.
- En 2005, création d'une station essence à l'arrière du bâtiment, au rez inférieur, confiée au bureau d'ingénieurs Budry & Quayzin SA.
- En 2005/2006, réaménagement du rez inférieur des locaux pompiers.
- En 2006/2007, construction d'un sanitaire public, réaménagement des vestiaires et bureaux de la voirie, impliquant la suppression d'un appartement de fonction. Les travaux de ces deux dernières étapes sont suivis en interne par le service technique communal.

Malgré l'évolution de ce bâtiment depuis sa construction, aucune réfection n'a été entreprise tant au niveau de ses installations techniques qu'au niveau de son enveloppe.

La toiture est isolée avec une mince couche de liège, les vitrages sont obsolètes, les portes de garages ne sont pas isolées, certaines en très mauvais état et s'affaissent. La dalle entre l'atelier de la voirie et l'étage d'habitation n'est pas isolée. Les installations techniques ainsi les installations électriques, sanitaires, chauffage et ventilation doivent être remises aux normes.

En ce qui concerne les appartements, le tournus des locataires de ces dernières années a permis une réfection progressive des revêtements de finitions des sols, des murs, des plafonds, ainsi que des agencements des cuisines et des sanitaires.

Un crédit d'étude de CHF 100'500,- a été voté par le Conseil municipal en date du 7 février 2011 pour déterminer les travaux nécessaires et leur coût. Un rapport d'audit a été rendu dans le courant de l'été 2011. Ce dernier a été notamment axé sur les possibilités d'amélioration énergétique.

Le bureau d'ingénieurs mandaté a fourni des calculs tant au niveau climatique/chauffage, qu'au niveau électrique. L'aspect « sécurité et protection incendie » a également été étudié. Il a démontré que diverses mesures correctives sont nécessaires, bien que certaines dérogations devront être demandées au service de protection incendie compétent (DCTI – Police du feu).

Pour des raisons de rationalité d'investissement, cette réfection est proposée sans modification de programme, sans travaux touchant les éléments structurels et sans démolition intérieure ou réfection des appartements de fonction ou bureaux/vestiaires. Il s'agit donc d'intervenir par étapes sur chacun des composants du bâtiment de manière à permettre une exécution des travaux sans aucune interruption d'activité, ni déménagement de locataires en ce qui concerne les appartements.

L'audit de ce bâtiment a permis de confirmer les constats et de définir les options relatives à : l'enveloppe du bâtiment, les installations : chauffage, ventilation, sanitaires, électriques; revêtements des sols des ateliers, sécurité incendie, travaux d'amélioration à entreprendre et installation solaire photovoltaïque.

Mesures	Economie (MJ/an)	Economie (% énergie)	Economie (CHF/an)
Toit	111'700	7.9%	2'000
Fenêtres et portes	104'700	7.4%	1'900
Plancher	174'200	12.3%	3'100
<b>Totaux</b>	<b>390'600</b>	<b>27.6%</b>	<b>7'000</b>

Un bilan énergétique laisse prévoir des économies de consommation. L'indice de dépense de chaleur actuel calculé est d'environ 700 MJ/m<sup>2</sup>/an. Objectif après travaux : environ 520 MJ/m<sup>2</sup>/an.

Au vu de ce rapport, un crédit de CHF 2'995'000.-- a été approuvé en séance du 14 novembre 2011 par le Conseil municipal.

Planning : la planification est d'une grande complexité du fait que les travaux doivent être réalisés sans l'interruption des activités des services qui occupent et exploitent ce bâtiment, ni déménagement des locataires.

- Autorisation de construire : début 2012
- Début/ 1ère étape des travaux : mi 2012
- Suite des travaux : courant 2013
- Fin des travaux : fin 2013.

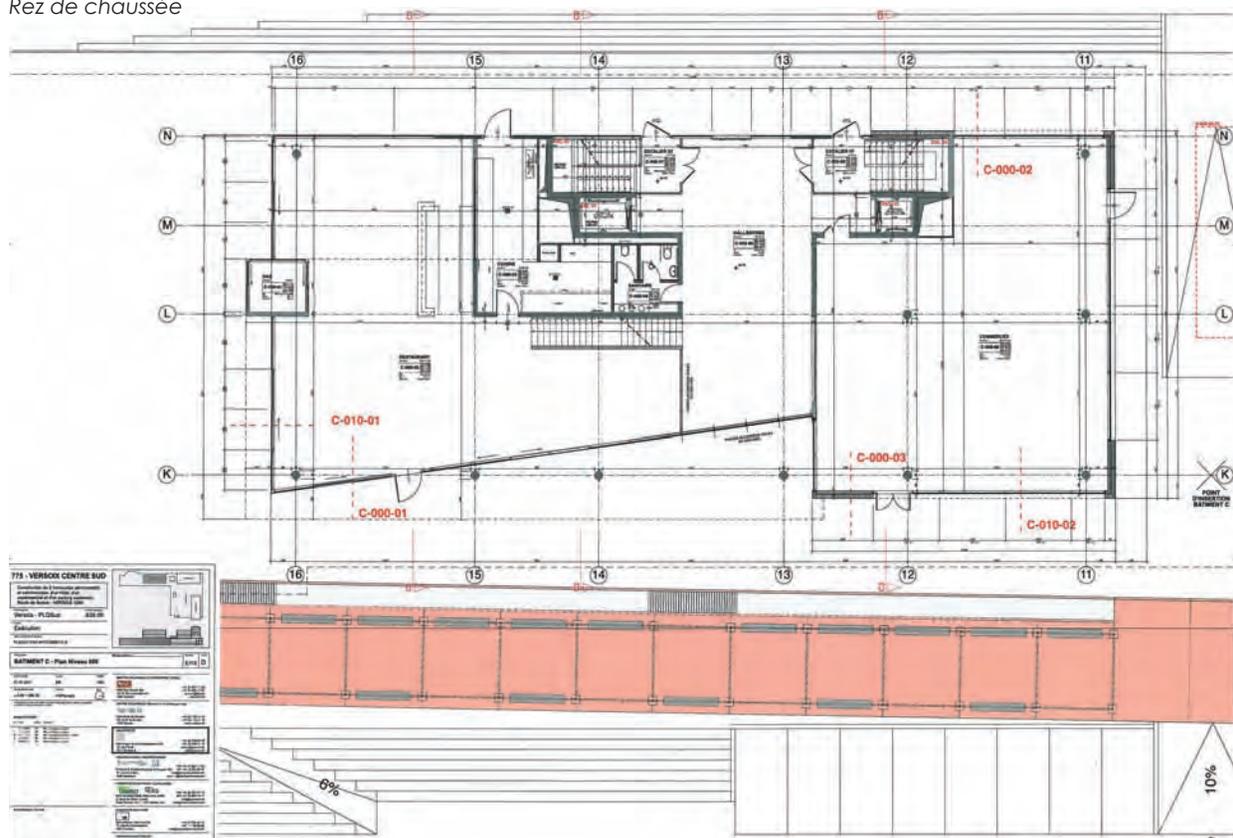
## Versoix Centre-Ville

Les démolitions des bâtiments situés sur les parcelles concernées ont débuté en début d'année et les travaux de terrassement ont suivi.

Parallèlement au lancement du chantier, la finalisation du programme communal a poursuivi son évolution avec notamment la précision des coûts de construction, mais également avec le passage en revue, par les divers services concernés, le Conseil administratif et la commission des bâtiments, de la gérance et du développement durable, des propositions de choix constructifs à définir pour permettre les prises de décisions utiles à la progression du dossier et à la construction de l'immeuble communal.

Ci-dessous :  
Plan du futur bâtiment communal (C)  
Rez de chaussée

En outre, ce dossier a occupé une grande partie du temps du Conseil administratif, mais également des divers services impliqués de l'administration. La présence d'acteurs publics et privés a rendu les démarches particulièrement fastidieuses.



Les modifications les plus significatives apportées au projet sont les suivantes :

- Espace restaurant modulable.
- Escalier permettant de relier le restaurant à l'espace exposition.
- Les sanitaires sont désormais prévus à tous les niveaux et pas seulement au sous-sol. Les vestiaires du personnel du restaurant restent cependant au niveau inférieur.
- L'espace exposition est nettement plus grand et de surcroît modulable grâce à une paroi amovible. Une baie vitrée permet d'avoir la vue sur le restaurant tout en assurant un flux de lumière d'un espace à l'autre.
- Aménagement brut, donc au gré du preneur, des surfaces commerciales et de bureaux, au rez, et dans les étages.
- Intégration d'un porte-à-faux dans la façade du bâtiment, permettant de gagner env. 1.5m sur 30m de surface sans déroger aux gabarits officiels.
- Il est prévu d'installer un ascenseur conventionnel ainsi qu'un monte-charge pouvant transporter des objets lourds pour la bibliothèque et les expositions.
- Une boucle de rebroussement a dû être ajoutée dans le parking et les dimensions des places ont été revues à la hausse à la demande de la Coop. Par conséquent, le nombre de places diminue, passant de 394 à 386. Le passage direct entre le parking Coop et celui de la Commune est fermé avec une barrière et réservé aux ayants droit.
- Un local longitudinal dans le parking permettra de stocker du matériel lourd ou encombrant, comme les compactus de la bibliothèque et les objets du Patrimoine Versoisien.
- Suite à une séance de coordination avec tous les chefs de service concernés et afin de répondre aux normes en vigueur, l'emplacement de la cuisine du restaurant a été modifié. Elle se trouve désormais côté nord (Gare), permettant ainsi de créer un espace de rencontre et de lecture au milieu du restaurant.
- La bibliothèque dispose désormais d'un seul espace. L'aménagement détaillé fait l'objet d'une discussion permanente avec les bibliothécaires et le Service suisse des bibliothèques. Prévue initialement à la location à des tiers, la surface restante au 1er étage peut, si nécessaire, être récupérée par la bibliothèque.

Hormis les démarches administratives, les diverses options techniques ont été étudiées notamment pour le système de chauffage et de refroidissement. Pour mémoire, les îlots nord, sud et CFF de ce projet sont chauffés par une centrale de chauffage équipée d'une pompe à chaleur alimentée par l'eau du lac. Ce moyen de chauffage a notamment pour avantage de permettre, en été, une utilisation de l'eau du lac en direct, ce qui amène une production de froid, c'est-à-dire un rafraîchissement des locaux. Afin de tenir compte de l'évolution du projet et par souci de transparence, le Conseil administratif a l'intention de présenter une nouvelle demande de crédit au Conseil municipal en 2012.

## Futurs chantiers

### Suite des chantiers en cours :

- Le café-rencontres
- La réfection de l'immeuble de la Voirie
- La réfection de l'aula du CO des Colombières
- L'immeuble C de Versoix Centre-Ville
- Suite de l'étude de la piscine couverte au CSV
- Suite de l'étude de la réfection de l'Ancienne Préfecture
- Etude pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques sur les bâtiments communaux

## Investissements «bâtiments» en 2011

- |   |     |              |
|---|-----|--------------|
| • Reconstruction du café-rencontres de La Pelotière   | CHF | 360'000,--   |
| • Crédit d'étude pour la réfection du bâtiment de la Voirie                                   | CHF | 100'500,--   |
| • Crédit pour la réfection du bâtiment de la Voirie   | CHF | 2'995'000,-- |
| • Crédit pour l'adaptation numérique des moyens de projection de l'aula du CO des Colombières | CHF | 73'365,--    |

## GÉRANCE ET INFORMATIQUE

Chef de service : Jean-Pierre Vulliet



Collaborateurs :

- 2 secrétaires, communes aux services de la Gérance, des Bâtiments, de l'Urbanisme et des Transports ainsi que des Travaux, Voirie et Environnement (STVE).
- 1 technicien
- 1 électricien
- 1 informaticien
- 11 concierges
- 1 gardien-chef, plage et piscine
- 19 auxiliaires au total, à temps plein ou partiel, soit 9 pour les différentes conciergeries et 10 gardiens pour la saison piscine et plage

### La mission du service :

Le Service de la Gérance s'occupe de la maintenance des bâtiments communaux, de la gestion et de l'entretien de la piscine et de la plage Port-Choiseul, de la location des salles et du matériel communal ainsi que de l'informatique.

### Liste des principaux bâtiments gérés par le Service de la gérance :

- la Mairie :
  - bâtiment principal
  - l'annexe Jura
  - l'annexe Lac ( locaux loués au 20, route de Suisse )
- la Salle communale Lachenal
- la Maison du Charron
- le Centre de voirie
- les écoles :
  - Lachenal
  - Bon-Séjour
  - Ami-Argand
  - Montfleury 1 et 2
- l'Ancienne école Courvoisier, maintenant occupée par le RADO.
- Versoix-la-Ville 9, Le RADI, les cuisines scolaires de Montfleury et le parascolaire.
- la Villa Argand (anciennement appelée Magnin-Jacquet)
- les locaux du CAS de Versoix
- la Bibliothèque communale
- le Centre Sportif de La Bécassière
- la piscine de Versoix
- le stade Louis-Yung
- la villa au 8, route de Saint-Loup, sous mandat de régie
- la villa Ferrier au 4, chemin Ami-Argand, sous mandat de régie
- le bâtiment de la plage de Port-Choiseul
- la buvette de Port-Choiseul, sous mandat de régie
- les abris de la Protection civile (Colombières et Argand)
- les locaux de stockage et d'archives
- les locaux de stockage des Colombières
- le local de l'électricien communal aux Colombières
- le parking de Bon-Séjour
- Ecogia :
  - la ferme,
  - la chaufferie
  - le logement du concierge
  - la salle multifonction
  - la serre
  - l'ancienne aumônerie, sous mandat de régie
  - le bâtiment ISDC appelé château
  - le bâtiment appelé annexe à l'ISDC
  - le bâtiment Barn, occupé aussi par l'ISDC
- Espace de vie enfantine (EVE), appelé «Les vers à soie»
- La Crypte (nouveau)

### Evolution du parc immobilier

Le parc immobilier de la commune est en constante évolution. Il compte 38 objets avec l'intégration en 2011 de la nouvelle Crypte (en construction en 2010).

## Bâtiment communaux :

Cette année 2011 aura été clémente au niveau du compte de fonctionnement.

En effet, aucun incident majeur n'est à relever, ce qui aura permis un bon équilibre des comptes.

Des travaux ponctuels projetés pour l'année 2012 font actuellement l'objet d'une étude et seront soumis au CM pour approbation.

En fonction de l'évolution stratégique et politique de la commune, différents travaux ont été réalisés ou étaient en cours d'étude en 2011 :

### Réfection d'un appartement de fonction dans l'immeuble de la Voirie

Suite au départ à la retraite d'un collaborateur de la ville de Versoix, un appartement de fonction de 5 pièces a fait l'objet d'un rafraîchissement assez conséquent. En voici les principaux points :

- Remise en état et remplacement partiel du parquet
- Remplacement de tout ou partie du carrelage
- Réfection des murs et plafonds (peinture et tapisserie)
- Adaptation d'une installation sanitaire
- Contrôle et réparation de l'installation électrique
- Nouvelle cuisine avec électroménager

Le loyer a été réajusté.

### Remise à niveau du local de l'Ancienne forge sise à Bon-Séjour

Pour le compte du Service Social Jeunesse et Sécurité, et suite à la création du nouveau poste « conseiller-ère en insertion professionnelle », le bâtiment de l'ancienne Forge a été rénové. Le bâtiment nécessitait principalement des travaux de rafraîchissement et également un renforcement de la structure.

Les travaux ont été les suivants.

- Peinture des murs et plafonds
- Renforcement de la poutraison supportant le plancher.
- Pose d'une isolation anti feu
- Mise en conformité de l'installation électrique
- Pose d'un nouveau parquet

La mise à disposition a eu lieu le 1er décembre 2011

### Locaux ex-Moufflets au 6, route de Sauvigny sur le site de Bon-Séjour

Là aussi, pour le compte du Service Social Jeunesse et Sécurité, et plus particulièrement pour répondre aux besoins du parascolaire, nous avons procédé au rafraîchissement des locaux et équipements anciennement utilisés par l'association des Moufflets.

Ces locaux étant conformes aux besoins, il n'a pas été nécessaire de procéder à de gros travaux, ces derniers étant principalement un rafraîchissement global des peintures.

### Vestiaires /sanitaires de la plage de Ports Choiseul

En fonction de la vétusté des vestiaires et sanitaires de la Plage de Port Choiseul, un projet de rénovation de ces locaux a été décidé, en partenariat avec le DCTI, propriétaire de ce bâtiment. Les travaux devraient être réalisés courant du 2eme trimestre 2012, soit avant la saison d'été.

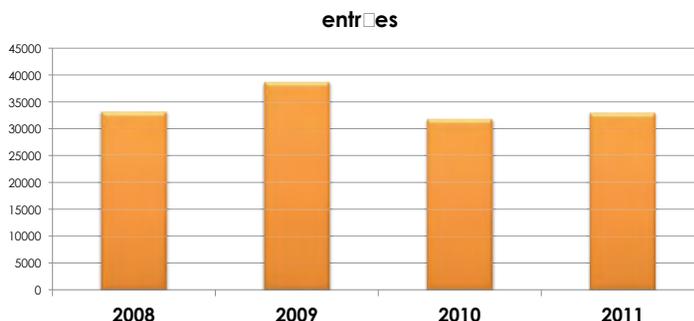
### New Galaxy

Suite à la location en 2009, de locaux sis dans les sous sol du CO des Colombières, il a été décidé, d'y implanter le New Galaxy.

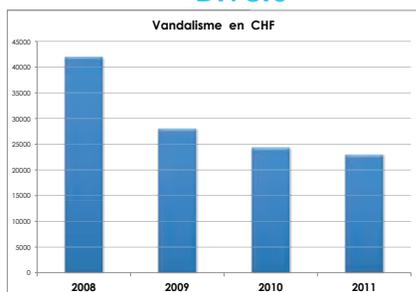
La demande d'autorisation de construire a été déposée cette année. Les travaux seront réalisés en 2012.

### Centre sportif et piscine

Comme pour l'année précédente, rien de particulier à signaler au niveau entretien. La fréquentation quand à elle, s'est établie à 32'950 entrées. Le graphique ci-contre montre l'évolution des entrées à la piscine.



## Divers



**Vandalisme**, dans ce domaine, le travail de sensibilisation mené conjointement par les APM et les TSHM démontre qu'il continue à porter ses fruits. En effet, le montant engagé pour les remises en état continue de baisser. La somme de 2011 : CHF 22'937.90 est inférieure de CHF 1'433.- à celle l'année précédente (voir le graphique ci-contre).

Pour comparaison, voici les montants des années passées :

2008, CHF 42'000.-      2010, CHF 24'370.90

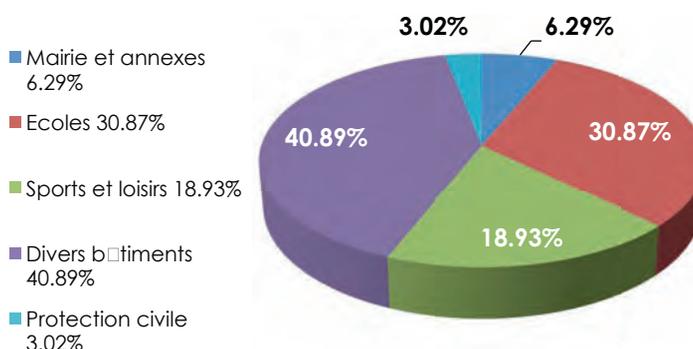
2009, CHF 28'000.-      2011, CHF 22'937.90

**Port-Choiseul « labellisé »** : le 1er juillet 2011, le label «Y&ES» (Yachting et Eco Sailing) a été décerné au Port-Choiseul par l'Organisation mondiale des Yacht-clubs et Ports écologiques (OMYP), en présence de représentants de l'Etat (DIM, Capitainerie, Police de la navigation), de la Ville de Versoix, du CNV et d'associations concernées.

Ce label atteste d'un engagement pour une gestion des ports selon les principes de développement durable, minimisant l'impact sur l'environnement.

En obtenant cette distinction, Port-Choiseul devient le premier « port durable » du Léman.

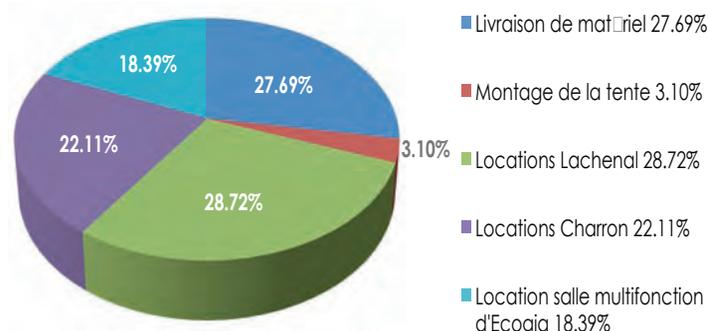
## Répartition des charges d'entretien des bâtiments :



## Location de salles :

Location de salles et livraisons	2010	2011	Variation
Livraison de matériel	107	<b>134</b>	25.23%
Montage de la tente	17	<b>15</b>	-11.76%
Locations Lachenal	167	<b>139</b>	-16.77%
Locations Charron	134	<b>107</b>	-20.15%
Loc. salle multifonction d'Ecogia	85	<b>89</b>	4.71%
<b>Total</b>	<b>510</b>	<b>484</b>	<b>-5.10%</b>

Léger fléchissement pour les locations des salles de Lachenal, du Charron et pour le montage de la tente communale. Pour ce qui est de la salle d'Ecogia une très légère augmentation de



4,71% soit 4 locations supplémentaires par rapport à l'exercice précédent.

Pour ce qui est des livraisons de matériel effectuées par nos collègues du STVE, ce sont 27 livraisons de plus sur l'année, surtout dues à la fête des voisins.

En ce qui concerne le nombre de montages de la tente communale, il est quasi identique à l'année précédente, avec une légère baisse de 2 interventions.

Le graphique ci-contre montre les proportions relatives des locations et livraisons en 2011 selon le nombre d'interventions.

# Informatique

Comme mentionné depuis 2009, le parc informatique suit sa progression en fonction des besoins. Le nombre d'objets de ce parc s'établit, en cette fin d'année 2011, à :

- 89 postes de travail (+12),
- 10 serveurs (+1),
- 51 imprimantes (+4),
- 13 photocopieuses (+2)

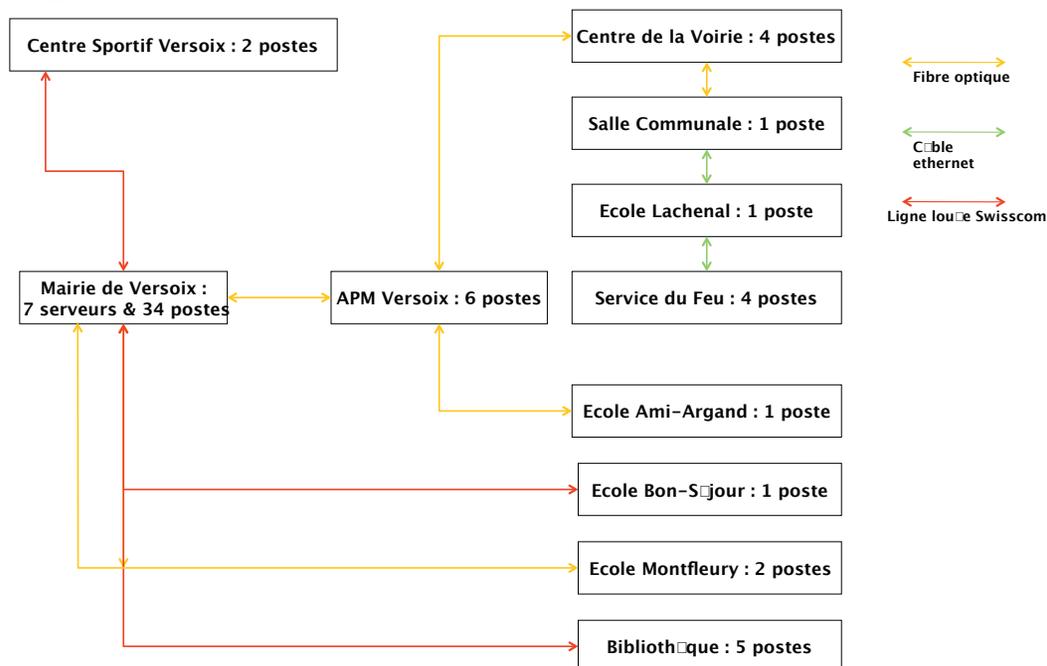
répartis sur 12 sites (+2) : Mairie, Voirie, APM, Salle communale, Lachenal, Bon-Séjour, Ami-Argand, Montfleury 1 & 2, CSV, Bibliothèque, Crèche EVE et Fleurimage.

En parallèle aux différents projets et à la maintenance courante, il a été réalisé :

- le réaménagement de notre local informatique avec la pose d'un rack (armoire) pour l'amélioration de l'installation et celle de la sécurité.
- la mise en place du réseau des crèches EVE et Fleurimage (1 serveur et 12 postes). Création complète de la typologie du réseau du serveur, des postes et de la sécurité.
- la pose d'une ligne louée afin de raccorder les deux entités mentionnées plus haut et de préparer le futur.
- le remplacement du système d'exploitation des postes (actuellement XP par Windows 7 et office 2010) a débuté par la migration de trois éléments pilote. Cette préparation permettra de limiter le temps d'intervention et les désagréments éventuels pour les utilisateurs.
- la mise en place et la configuration de différents postes de travail, nouveaux ou déjà existants, pour le nouveau personnel et ou pour de nouveaux besoins.



## Réseau Informatique de la Commune de Versoix



10 serveurs assurent le stockage et les sauvegardes des 89 postes

## SERVICE FINANCE ET COMPTABILITÉ

Cheffe de service :  
Gabrielle Zihlmann-Borer (80%)



Collaborateurs :

- Comptable : Patricia Magalhaes (80%)
- Aide comptable : Laura Alegria (50%), juillet-décembre  
Fazilet Cagdas (50%), janvier-juillet
- Apprentie : Margot Gratigny (1ère année, dès le 1er septembre)

### La mission du service

Le Service de finance et comptabilité est chargé, dans le domaine ...

#### ... de la comptabilité

- de la tenue de la comptabilité générale
- de la gestion des débiteurs et du contentieux
- de la saisie et du paiement des factures fournisseurs
- du bouclage des comptes et de la collaboration avec les réviseurs
- du suivi des crédits d'investissements
- de la publication des comptes et de l'élaboration de la délibération pour l'approbation des comptes par le Conseil municipal
- de l'élaboration des budgets de fonctionnement et d'investissement ainsi que de la délibération pour l'approbation des budgets par le Conseil municipal

#### ... des finances

- de la gestion et du suivi des liquidités
- de la gestion des emprunts communaux
- de la gestion des cautionnements

#### ... de la taxe professionnelle communale et de la taxe déchets

- de la gestion du rôle des contribuables
- de la production et de la perception de la taxe professionnelle communale, en collaboration avec la ville de Genève
- de la production et de la perception de la taxe déchets, en collaboration avec le Service des Travaux, Voirie et Environnement



Le nouveau visage de l'îlot nord en 2011

## 2011 en chiffres

### Budget 2011

	CHF
Charges	31'438'977
Revenus	32'879'748
<b>Budget 2011 - Excédent de revenus</b>	<b>1'440'771</b>

Voir les détail page 27

### Comptes de fonctionnement 2011

	CHF
Charges (dont amortissement : CHF 4'669'170)	30'975'896
Revenus	37'489'176
<b>Comptes 2011 - Excédent de revenus</b>	<b>6'513'280</b>

Voir les détail pages 27 à 31

### Bilan au 31.12.2011

Actif	CHF	Passif	CHF
Patrimoine financier	64'587'422	Engagements	49'382'916
Patrimoine administr.	52'140'203	Financements spéciaux	5'782'864
		Fortune	61'561'845
<b>Total de l'actif</b>	<b>116'727'625</b>	<b>Total du passif</b>	<b>116'727'625</b>

Voir les détail pages 32 et 33

### Dette communale

	CHF
<b>Dette communale au 31.12.2010</b>	<b>25'500'000</b>
Amortissements 2011	3'000'000
Renouvellements 2011	-3'000'000
<b>Dette communale au 31.12.2011</b>	<b>25'500'000</b>

Voir les détail page 34

### Comptes d'investissement 2011

	CHF
Investissements	4'016'826
Subventions d'investissements et autres recettes	-240'114
<b>Augmentation des investissements nets (A)</b>	<b>3'776'712</b>

	CHF
Reprise des amortissements	4'669'170
Excédent de revenus	6'513'280
<b>Autofinancement (B)</b>	<b>11'182'450</b>
<b>Excédent de financement (B-A)</b>	<b>7'405'738</b>

Voir les détail pages 35 à 37

### Variation de la fortune

	CHF
Excédent de financement (B-A)	7'405'738
Investissements nets	3'776'712
Amortissements	-4'669'170
<b>Variation de la fortune nette</b>	<b>6'513'280</b>

Voir les détail page 35

# Budget 2011

<b>Budget 2011</b>		<b>CHF</b>
Charges		31'438'977
Revenus		32'879'748
<b>Résultat I (excédent)</b>		<b>1'440'771</b>
□ dont gain comptable sur le patrimoine financier		2'387'503
<b>Résultat II hors gains sur le patrimoine financier (perte)</b>		<b>-946'732</b>

Le budget 2011 est établi avec un taux communal de centimes additionnels fixé par le Conseil municipal à 48 centimes (49 en 2010).

Il prévoit un gain comptable à réaliser par la vente de biens immobiliers dans le secteur de Versoix Centre-Ville.

Le budget a été voté par le Conseil municipal dans sa séance du 15 novembre 2010.

## Comptes de fonctionnement 2011

<b>Comptes de fonctionnement 2011</b>		<b>CHF</b>
Charges (dont amortissement : CHF 4'669'170)		30'975'896
Revenus		37'489'176
<b>Résultat I (excédent de revenus)</b>		<b>6'513'280</b>
□ dont gain comptable sur le patrimoine financier		2'387'503
<b>Résultat II hors gains comptables sur le patrimoine financier (excédent de revenus)</b>		<b>4'125'777</b>

L'année 2011 boucle avec un résultat des comptes de fonctionnement excédentaire de plus de CHF 6.513 millions. Ce résultat provient tant de revenus supérieurs aux montants attendus qu'à une bonne maîtrise des charges de fonctionnement.

En effet, les recettes fiscales ont, à elles seules, été supérieures de plus de CHF 4.3 millions par rapport au montant porté au budget. Au total, les revenus effectifs excèdent de plus de CHF 4.6 millions les revenus budgétisés. De plus, une économie de CHF 463'081 sur les charges est réalisée.

Il est à noter que, tant le budget que les comptes de fonctionnement, incluent un gain comptable de plus de CHF 2.387 millions, réalisé dans les transactions immobilières effectuées dans le périmètre de Versoix Centre-ville.

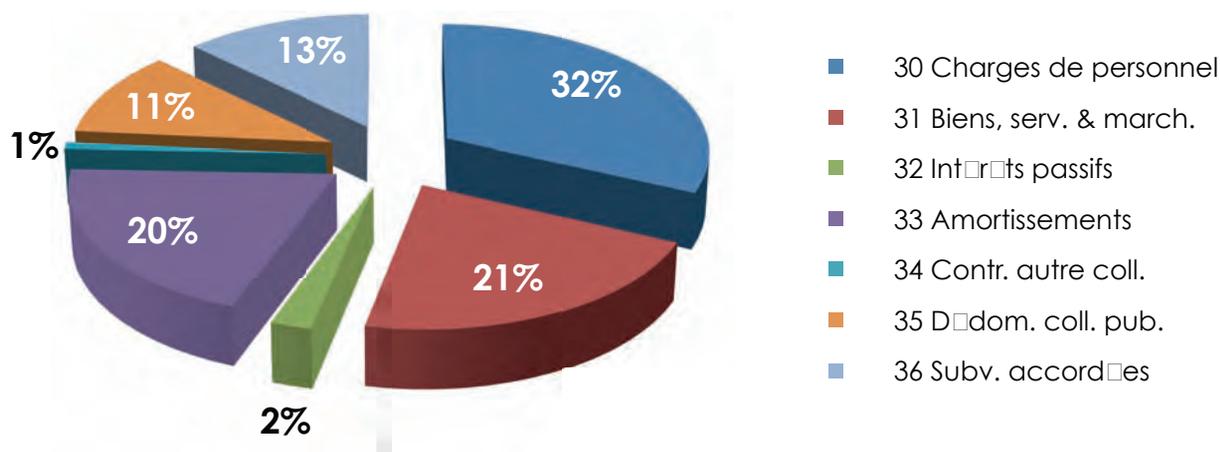
Les comptes ont été votés par le Conseil municipal dans sa séance du 23 mai 2012.

Rénovation de l'Aula des Colombières, le 10 nov. 2011, un jour avant la reprise de CinéVersoix ! Fruit d'un partenariat remarquable entre la Commune et l'Etat



## Détail des charges de fonctionnement par nature

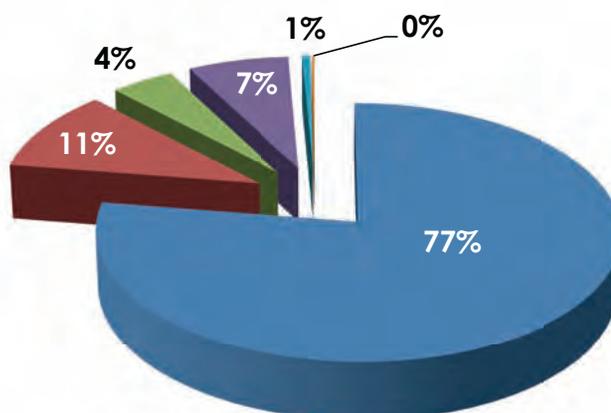
Nature	Description	Budget CHF	Comptes CHF	Variations en %	répartition en %
300	Autorités et commissions	360'826	368'396.60	2.10%	1.189%
301	Traitements du personnel	7'395'963	7'408'729.05	0.17%	23.918%
303	Assurances sociales	594'359	592'222.40	-0.36%	1.912%
304	Provision professionnelle	849'452	874'874.15	2.99%	2.824%
305	Assurance-maladie et accidents	382'186	372'216.15	-2.61%	1.202%
306	Prestations en nature	8'000	8'816.55	10.21%	0.028%
307	Prestations aux pensionnés	52'236	41'288.55	-20.96%	0.133%
308	Personnel intérimaire		133'280.00		0.430%
309	Autres charges de personnel	74'000	86'697.00	17.16%	0.280%
<b>30</b>	<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>9'717'022</b>	<b>9'886'520.45</b>	<b>1.74%</b>	<b>31.917%</b>
310	Fournitures de bureau, imprimés, publicité	231'500	229'742.18	-0.76%	0.742%
311	Mobilier, machines, véhicules, matériel	195'000	179'474.12	-7.96%	0.579%
312	Eau, énergie, combustibles	1'130'400	982'479.30	-13.09%	3.172%
313	Achats de fournitures et de marchandises	809'700	752'067.17	-7.12%	2.428%
314	Entretien des immeubles par des tiers	1'785'000	1'667'405.36	-6.59%	5.383%
315	Entretien d'objets mobiliers par tiers	190'500	170'200.64	-10.66%	0.549%
316	Loyers, fermages et redevances d'utilisation	437'700	433'194.51	-1.03%	1.398%
317	Dommagements	164'500	160'412.29	-2.48%	0.518%
318	Honoraires et prestations service	1'962'900	1'875'704.88	-4.44%	6.055%
319	Frais divers	164'500	172'944.30	5.13%	0.558%
<b>31</b>	<b>BIENS, SERVICES ET MARCHANDISES</b>	<b>7'071'700</b>	<b>6'623'624.75</b>	<b>-6.34%</b>	<b>21.383%</b>
320	Intérêts moratoires	600	281.90	-53.02%	0.001%
322	Dettes à moyen et long termes	1'150'000	708'913.25	-38.36%	2.289%
<b>32</b>	<b>INTERETS PASSIFS</b>	<b>1'150'600</b>	<b>709'195.15</b>	<b>-38.36%</b>	<b>2.290%</b>
330	Provisions et pertes sur débiteurs	432'000	1'187'337.75	174.85%	3.833%
330	Amortissements ordinaires PF	170'174	339'546.90	99.53%	1.096%
331	Amortissements ordinaires PA	5'041'712	4'669'170.26	-7.39%	15.074%
<b>33</b>	<b>AMORTISSEMENTS</b>	<b>5'643'886</b>	<b>6'196'054.91</b>	<b>9.78%</b>	<b>20.003%</b>
<b>34</b>	<b>CONTRIBUTIONS AUTRES COLLECTIVITES</b>	<b>243'648</b>	<b>264'479.77</b>	<b>8.55%</b>	<b>0.854%</b>
351	Cantons	2'552'961	2'623'960.34	2.78%	8.471%
352	Communes	717'848	718'050.40	0.03%	2.318%
<b>35</b>	<b>DEDOMMAGEMENTS COLLECT. PUBLIQUES</b>	<b>3'270'809</b>	<b>3'342'010.74</b>	<b>2.18%</b>	<b>10.789%</b>
363	Propres établissements	272'800	277'844.35	1.85%	0.897%
365	Institutions privées	3'623'512	3'533'246.75	-2.49%	11.406%
366	Personnes physiques	292'000	-10'261.10	-103.51%	-0.033%
367	Etrangers	153'000	153'180.00	0.12%	0.495%
<b>36</b>	<b>SUBVENTIONS ACCORDEES</b>	<b>4'341'312</b>	<b>3'954'010.00</b>	<b>-8.92%</b>	<b>12.765%</b>
<b>3</b>	<b>CHARGES</b>	<b>31'438'977</b>	<b>30'975'895.77</b>	<b>-1.47%</b>	<b>100.000%</b>



## Détail des revenus de fonctionnement par nature

Nature	Description	Budget CHF	Comptes CHF	Variations en %	Répartition en %
400	Impôt sur le revenu et la fortune	20'323'152	23'890'706.98	17.55%	63.727%
401	Impôt sur le bénéfice et capital	1'015'280	1'636'258.83	61.16%	4.365%
408	Fonds de participation financière	2'760'071	2'927'350.00	6.06%	7.809%
409	Taxe professionnelle communale	550'000	575'439.00	4.63%	1.535%
<b>40</b>	<b>IMPOTS</b>	<b>24'648'503</b>	<b>29'029'754.81</b>	<b>17.77%</b>	<b>77.435%</b>
420	Banques	10'000	18'044.25	80.44%	0.048%
421	Crédances		3'336.30		0.009%
422	Capitaux du patrimoine financier	41'000	40'369.50	-1.54%	0.108%
423	Immeubles du patrimoine financier	432'400	443'022.00	2.46%	1.182%
424	Gains compt. sur plac. du patrimoine financier	2'387'503	2'387'583.45	0.00%	6.369%
425	Intérêts sur prêts du patrimoine administratif	75'150	75'150.00	0.00%	0.200%
426	Part. perm. patrimoine administr.	28'550	28'887.50	1.18%	0.077%
427	Immeubles patrimoine administratif	878'586	893'435.90	1.69%	2.383%
429	Autres revenus		34'248.02		0.091%
<b>42</b>	<b>REVENUS DES BIENS</b>	<b>3'853'189</b>	<b>3'924'076.92</b>	<b>1.84%</b>	<b>10.467%</b>
430	Contribution de remplacements		10'818.15		0.029%
431	Emoluments administratifs	33'000	74'488.05	125.72%	0.199%
434	Redevances d'utilisation et prestations de service	520'162	631'052.65	21.32%	1.683%
435	Vente de marchandises	427'400	434'847.66	1.74%	1.160%
436	Dommagements de tiers	256'500	399'427.08	55.72%	1.065%
437	Amendes d'ordre	105'000	82'160.94	-21.75%	0.219%
438	Prestation du personnel pour Inves		235.60		0.001%
439	Autres contributions	4'000	5'921.00	48.03%	0.016%
<b>43</b>	<b>REVENUS DIVERS</b>	<b>1'346'062</b>	<b>1'638'951.13</b>	<b>21.76%</b>	<b>4.372%</b>
440	Redistribution taxe sur le CO2		4'446.10		0.012%
441	Part. des recettes cantonales	95'000	109'432.20	15.19%	0.292%
444	Contributions cantonales	2'504'594	2'499'594.00	-0.20%	6.668%
<b>44</b>	<b>RECETTES ET CONTR. SANS AFFECT.</b>	<b>2'599'594</b>	<b>2'613'472.30</b>	<b>0.53%</b>	<b>6.971%</b>
451	Cantons		250.00		0.001%
452	Communes	206'400	213'708.20	3.54%	0.570%
<b>45</b>	<b>DEDOMMAGEMENTS DE COLLECTIVITES</b>	<b>206'400</b>	<b>213'958.20</b>	<b>3.66%</b>	<b>0.571%</b>
460	Confédération		3'296.60		0.009%
461	Cantons	151'000	-5'000.00	-103.31%	-0.013%
469	Autres subventions et allocations	75'000	70'665.75	-5.78%	0.188%
<b>46</b>	<b>SUBVENTIONS ET ALLOCATIONS</b>	<b>226'000</b>	<b>68'962.35</b>	<b>-69.49%</b>	<b>0.184%</b>
<b>4</b>	<b>REVENUS</b>	<b>32'879'748</b>	<b>37'489'175.71</b>	<b>14.02%</b>	<b>100.000%</b>

- 40 Impôts
- 42 Revenus des biens
- 43 Revenus divers
- 44 Recettes & contr. sans aff.
- 45 Domm. de coll.
- 46 Subv. et allocations





**Versoix Centre-Ville Îlot nord.** Le 10 juin 2011, deux ans, jour pour jour, après la pose de la première pierre, la Fondation St-Loup-Vandelle de l'Eglise catholique (fondation privée) inaugurerait l'EMS Saint-Loup «Espace de vie». Les travaux commencés en 2009 sur l'îlot nord de Versoix Centre-Ville (EMS, bâtiment de logements, salle paroissiale et crypte) sont provisoirement achevés. Lorsque l'îlot sud sera construit, des aménagements extérieurs, financés en partie par la commune, avec un cheminement pour piétons - de la rampe de la gare à l'église - viendront achever le nouvel ensemble Versoix Centre-Ville.

**Versoix Centre-Ville Îlot sud.** En fin d'année 2011, le chantier s'installe sur l'îlot sud. Il comprendra un hôtel, un centre commercial COOP, un bâtiment administratif (financements privés) et, en face de la Gare, un bâtiment communal financé par la Ville de Versoix. On trouvera dans celui-ci un Espace culturel avec la bibliothèque, salle pour les expositions, café-brasserie ainsi que quelques commerces et bureaux. Un parking de 400 places environ est prévu sous cet ensemble.

Les finances saines de la Ville de Versoix, rendent possible l'acquisition de ce bâtiment communal et le financement des aménagements extérieurs de Versoix Centre-Ville décidés en 2009, ainsi que celui d'un certain nombre de places du parking souterrain.

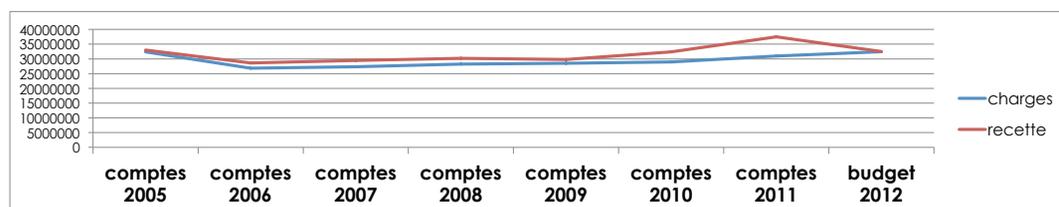


## Détail des charges et revenus par fonction

Fonction	Description	BUDGET 2011		COMPTES 2011	
		CHARGES	RECETTES	CHARGES	RECETTES
01	Conseil municipal	134'082	0	149'138.75	0.00
02	Conseil administratif	329'210	0	329'111.15	0.00
05	Administration générale	4'089'243	150'000	4'057'439.47	226'252.25
08	Immeubles du patrimoine administratif	2'064'730	208'918	1'750'729.00	220'761.70
09	Autres charges et revenus	137'297	562'900	163'118.10	564'888.75
<b>0</b>	<b>ADMINISTRATION GENERALE</b>	<b>6'754'562</b>	<b>921'818</b>	<b>6'449'536.47</b>	<b>1'011'902.70</b>
10	Etat-civil	144'197	39'000	161'885.85	80'755.95
11	Police municipale	718'046	177'000	700'830.10	141'582.79
14	Incendie et secours	739'715	101'000	777'429.16	127'368.90
16	Protection civile	313'904	121'500	290'151.83	164'253.05
<b>1</b>	<b>SECURITE PUBLIQUE</b>	<b>1'915'862</b>	<b>438'500</b>	<b>1'930'296.94</b>	<b>513'960.69</b>
21	Ecoles publiques	3'345'058	20'000	1'058'381.80	12'738.00
<b>2</b>	<b>ENSEIGNEMENT ET FORMATION</b>	<b>3'345'058</b>	<b>20'000</b>	<b>3'245'833.10</b>	<b>12'738.00</b>
30	Encouragement de la culture	1'104'932	74'400	1'216'969.71	114'178.45
33	Parcs et promenades	1'127'671	6'000	1'263'759.84	8'409.60
34	Sports	2'368'680	303'268	2'174'575.63	298'495.55
35	Autres loisirs	90'407	3'000	90'115.00	3'000.00
<b>3</b>	<b>CULTURE ET LOISIRS</b>	<b>4'691'690</b>	<b>386'668</b>	<b>4'745'420.18</b>	<b>424'083.60</b>
54	Institutions pour la jeunesse	5'300'948	680'550	5'142'034.30	543'307.21
58	Aide sociale	301'500	47'000	290'613.14	44'852.95
<b>5</b>	<b>PREVOYANCE SOCIALE</b>	<b>5'602'448</b>	<b>727'550</b>	<b>5'432'647.44</b>	<b>588'160.16</b>
62	Routes communales	3'073'989	38'000	3'038'181.92	74'375.95
65	Trafic régional	392'800	122'662	93'165.00	122'691.00
<b>6</b>	<b>TRAFIC</b>	<b>3'466'789</b>	<b>160'662</b>	<b>3'131'346.92</b>	<b>197'066.95</b>
71	Protection des eaux	517'256	30'000	453'298.37	60'703.95
72	Traitement des déchets	1'934'200	94'000	1'822'365.46	134'021.18
74	Cimetière et columbarium	87'435	7'000	52'380.60	5'607.35
78	Autres tâches de protection de l'environnement	105'650	0	84'918.55	7'742.70
79	Aménagement du territoire	84'670	0	84'670.00	0.00
<b>7</b>	<b>PROTECTION ET AMENAG.ENVIRONNEMENT</b>	<b>2'729'211</b>	<b>131'000</b>	<b>2'497'632.98</b>	<b>208'075.18</b>
90	Impôts	1'368'201	27'148'097	2'262'025.62	31'563'596.83
94	Charges et revenus des capitaux	1'153'700	79'550	881'342.17	90'718.05
95	Immeubles du patrimoine financier	411'456	2'865'903	399'813.95	2'878'873.55
<b>9</b>	<b>FINANCES ET IMPOTS</b>	<b>2'933'357</b>	<b>30'093'550</b>	<b>3'543'181.74</b>	<b>34'533'188.43</b>
	<b>Total I</b>	<b>31'438'977</b>	<b>32'879'748</b>	<b>30'975'895.77</b>	<b>37'489'175.71</b>
	<b>Excédent des revenus</b>	<b>1'440'771</b>		<b>6'513'279.94</b>	
	<b>Total II</b>	<b>32'879'748</b>	<b>32'879'748</b>	<b>37'489'175.71</b>	<b>37'489'175.71</b>

## Evolution des comptes de fonctionnement de 2005 à 2011

	Comptes (en milliers de CHF)							Budget
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
<b>Taux de centimes additionnels</b>	<b>49</b>	<b>49</b>	<b>49</b>	<b>49</b>	<b>49</b>	<b>49</b>	<b>48</b>	<b>48</b>
Total des charges	32'387	26'849	27'323	28'266	28'520	28'957	30'976	32'423
Total de recettes	32'983	28'621	29'499	30'179	29'822	32'382	37'489	32'487
<b>Excédent / (perte)</b>	<b>595</b>	<b>1'772</b>	<b>2'176</b>	<b>1'914</b>	<b>1'302</b>	<b>3'426</b>	<b>6'513</b>	<b>63</b>



# Bilan au 31.12.2011

**Au 31.12.2011, l'actif du bilan se détaille comme suit**

Comptes	Désignation	Bilan au 31.12.2010	Bilan au 31.12.2011
<b>1</b>	<b>ACTIF</b>	<b>108'870'993</b>	<b>116'727'625</b>
	<b>TOTAL PATRIMOINE FINANCIER</b>	<b>55'838'332</b>	<b>64'587'422</b>
<b>10</b>	<b>Disponibilités</b>	<b>13'028'802</b>	<b>21'422'629</b>
100	Caisses	15'301	29'888
101	Chèques postaux	1'392'877	4'174'754
102	Banques	5'277'439	7'674'961
103	Etat de Genève	6'343'184	9'543'025
<b>11</b>	<b>Avoirs</b>	<b>19'949'559</b>	<b>21'592'625</b>
111	Comptes courants	7'120'934	7'911'242
112	Impôts à encaisser	12'232'855	12'845'716
114	Subventions collectivités publ.	-	30'408
115	Autres débiteurs	595'770	805'258
<b>12</b>	<b>Placements</b>	<b>22'595'461</b>	<b>21'333'247</b>
121	Actions et parts sociales	3	3
122	Prêts	8'211	7'365
123	Immeubles	22'587'247	21'325'879
<b>13</b>	<b>Actifs transitoires</b>	<b>264'510</b>	<b>238'921</b>
139	Autres comptes transitoires	264'510	238'591
208	Comptes de liaison	-	330
	<b>TOTAL PATRIMOINE ADMINISTRATIF</b>	<b>53'032'661</b>	<b>52'140'203</b>
<b>14</b>	<b>Investissements</b>	<b>44'639'564</b>	<b>43'885'505</b>
140	Terrains non bâtis	48'096	41'246
141	Ouvrages de génie civil	7'775'993	9'457'427
143	Terrains bâtis	35'148'419	32'768'775
145	Forêts	11'006	8'806
146	Mobilier, machines, véhicules	1'224'029	1'220'582
149	Autres biens	432'021	388'669
<b>15</b>	<b>Prêts &amp; Participations Permanentes</b>	<b>8'393'097</b>	<b>8'254'697</b>
152	Communes	79'590	57'490
153	Propres établissements	5'652'501	5'536'201
154	Sociétés d'économie mixte	2'661'006	2'661'006

## Au 31.12.2011, le passif du bilan se détaille comme suit

Comptes	Désignation	Bilan au 31.12.2010	Bilan au 31.12.2011
<b>2</b>	<b>PASSIF</b>	<b>108'870'993</b>	<b>116'727'625</b>
	<b>TOTAL ENGAGEMENTS</b>	<b>48'869'627</b>	<b>49'382'916</b>
<b>20</b>	<b>Engagements courants</b>	<b>2'185'674</b>	<b>2'000'104</b>
109	Compte de virement	163	-
119	Autres créances	7'534	7'534
200	Créanciers	2'172'676	1'985'665
201	Dépôts	5'300	6'905
<b>22</b>	<b>Dettes à moyen et long terme</b>	<b>25'500'000</b>	<b>25'500'000</b>
221	Reconnaissance de dettes	25'500'000	25'500'000
<b>23</b>	<b>Engagements envers entités particulières</b>	<b>109'773</b>	<b>91'151</b>
233	Fonds et fondations	109'773	91'151
<b>24</b>	<b>Provisions</b>	<b>20'755'583</b>	<b>21'561'968</b>
240	Compte de fonctionnement	20'755'583	21'561'968
<b>25</b>	<b>Passifs transitoires</b>	<b>318'597</b>	<b>229'694</b>
250	Intérêts	188'831	176'529
259	Autres comptes transitoires	129'766	53'164
	<b>TOTAL FIN. SPECIAUX ET PREFINANCEMENT</b>	<b>4'952'801</b>	<b>5'782'864</b>
<b>28</b>	<b>Engag. envers les financements spéciaux</b>	<b>4'952'801</b>	<b>5'782'864</b>
280	Taxes d'équipement	1'663'779	2'144'089
282	Taxes d'écoulement	1'676'662	1'862'673
283	Contr. rempl. construction abris de protection civile	663'600	698'748
288	Immeubles locatifs	948'761	1'077'354
	<b>TOTAL FORTUNE</b>	<b>55'048'565</b>	<b>61'561'845</b>
<b>29</b>	<b>Fortune nette</b>	<b>55'048'565</b>	<b>61'561'845</b>
290	Fortune	51'622'979	55'048'565
291	Résultat de fonctionnement	3'425'586	6'513'280
	<b>HORS BILAN</b>		
	Fonds divers	1'238'461	1'239'955

# Dettes communales

## Dettes communales au 31.12.2010

Arrêté du Conseil d'Etat	Crancier	Taux	Échéance	Montant au 31.12.2010	Amortissement 2011	Renouvellement 2011	Montant au 31.12.2011
15.01.04	AXA investments*	2.4500%	15.02.21	--		3'000'000	3'000'000
20.12.06	BCGE	3.7700%	26.07.22	3'000'000			3'000'000
29.10.04	DEXIA	2.8900%	29.10.14	3'000'000			3'000'000
10.11.05	DEXIA	2.5350%	07.12.12	3'000'000			3'000'000
10.11.05	DEXIA	2.5350%	07.12.15	3'000'000			3'000'000
21.12.05	DEXIA	2.9700%	30.10.16	2'000'000			2'000'000
21.12.05	DEXIA	2.9925%	30.10.17	3'000'000			3'000'000
15.01.04	SUVA	2.8880%	15.01.11	3'000'000	3'000'000		0
22.12.04	SUVA	2.5500%	15.03.13	3'000'000			3'000'000
16.11.10	SUVA	2.2800%	20.12.19	2'500'000			2'500'000
<b>Total</b>				<b>25'500'000</b>	<b>3'000'000</b>	<b>3'000'000</b>	<b>25'500'000</b>

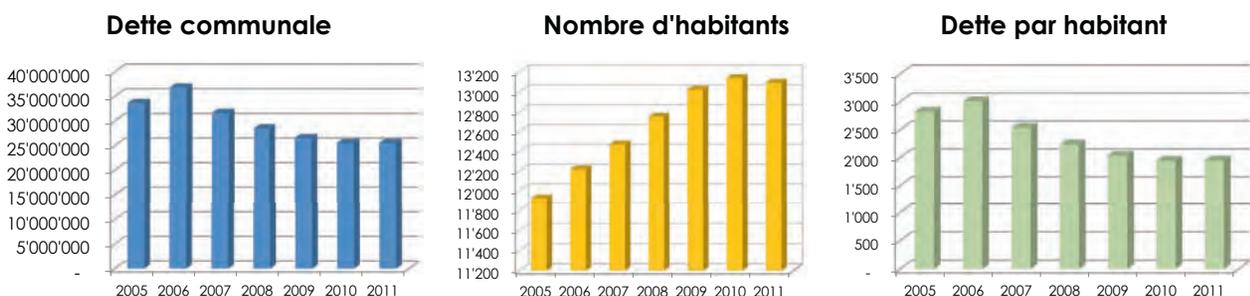
\* refinancement de l'emprunt SUVA remboursé en 2011

La dette communale n'a pas évolué durant l'exercice 2011; l'emprunt de 3 millions contracté auprès de la SUVA a été repris par AXA Investments dans le courant de l'année 2011.

La prochaine échéance de remboursement est le 7 décembre 2012 et concerne l'emprunt de CHF 3 millions à 2.535%.

## Évolution de la dette communale 2005-2011

	31.12.05	31.12.06	31.12.07	31.12.08	31.12.09	31.12.10	31.12.11
Dettes communales	33'607'500	36'760'000	31'600'000	28'500'000	26'500'000	25'500'000	25'500'000
Nombre d'habitants	11'920	12'217	12'468	12'749	13'022	13'140	13'092
<b>Dettes par habitant</b>	<b>2'819</b>	<b>3'009</b>	<b>2'534</b>	<b>2'235</b>	<b>2'035</b>	<b>1'941</b>	<b>1'948</b>



Après une série d'exercices avec une dette croissante, Versoix a vu sa dette communale se réduire de manière régulière depuis 2007. Ceci en application de la politique voulue à cet égard par le Conseil Administratif et appuyée par le Conseil Municipal. Les chiffres ci-dessus montrent qu'après un pic à CHF 3'009 par habitant en 2006, elle se situe au 31.12.2011 à CHF 1'948 par habitant.

La comparaison du montant de la dette communale avec les disponibilités et avoirs qui figurent au bilan (respectivement CHF 21'422'629 et CHF 21'592'625) indique que le niveau d'endettement de la ville est nul puisque l'addition de ces deux derniers montants est supérieure à la dette.

## Investissements

### Dépenses d'investissement

	CHF
Investissements	4'016'826
Subventions d'investissements et autres recettes	-240'114
<b>Augmentation des investissements nets (A)</b>	<b>3'776'712</b>

Les investissements représentent les montants portés au bilan suite à des dépenses relatives à des crédits d'investissements votés par le Conseil municipal (pas forcément en 2011) qui ne sont pas encore bouclés (voir liste en page 26).

Pour les subventions et autres recettes, le montant est constitué d'une subvention pour l'ouverture des places de crèches versée par le Fonds intercommunal (CHF 150'000) et de subventions d'investissement versées par le canton (CHF 90'114.20).

### Financement

	CHF
Reprise des amortissements	4'669'170
Excédent de revenus	6'513'280
<b>Autofinancement (B)</b>	<b>11'182'450</b>

L'autofinancement est le montant disponible pour des sorties de fonds pour des dépenses d'investissement sans avoir à recourir à l'endettement ou à la réduction des liquidités.

## Fortune

### Variation de fortune

	CHF
Excédent de financement (B-A)	7'405'738
Investissements nets	3'776'712
Amortissements	-4'669'170
<b>Variation de la fortune nette</b>	<b>6'513'280</b>

En 2011, le montant résultant des dépenses d'investissements nettes réduit de l'amortissement est inférieur au montant d'autofinancement. Nous constatons donc une augmentation de la fortune de plus de CHF 6.513 millions, comme indiqué dans le tableau ci-dessus.

Le bilan indique CHF 55'048'565 au 31.12.2010 et CHF 61'561'845 au 31.12.2011.

Devant la gare, à l'emplacement du parking s'élèvera bientôt le futur bâtiment communal.  
Photo 24.10.11



# Investissements - détail

## Crédits d'investissements en cours au 31.12.2011

No compte	OBJET	Date d'lib. cr. diff	Cr. diff brut vot	pr. v. taxe equip. / coul.	Subv. / part. pr. vues	cr. diff d'étude	cr. diff compl.	Cr. diff vot	Total d'impens au 31.12.2010	D'impens 2011	Total d'impens au 31.12.2011	Economie / D'pass.
05.600.146.96	V. hucule administration Communale	19.06.06	22.700						22.658	0	22.658	42
08.109.143.96	Station carburant Voirie	15.11.04	240000					240000	209'502	0	209'502	30'498
08.110.143.96	R. novation Annexe Mairie	20.11.06	140000					140000	61'802	0	61'802	78'198
08.111.143.96	Travaux d'07 g. rance - BAT	25.06.07	26'500					26'500	21'731	0	21'731	4'769
08.112.143.96	Trav. d'08 g. rance - Immeuble du PA	19.05.08	92'300					92'300	50'895	0	50'895	41'405
08.120.143.96	R. novation salle de Gym Ecogia + C. tude	13.12.04	690'640			60'000		750'640	771'575	0	771'575	-80'935
08.122.143.96	R. novation Serre Ecogia	10.04.06	231'240					231'240	205'052	0	205'052	26'188
08.123.143.96	R. novation Magasin-Jacquet	25.06.07	1'540'001					1'540'001	1'487'897	7'669	1'495'586	44'415
08.124.143.96	Reconstruction du Caf. rencontre Pelatière	21.03.11	360'000					360'000	--	0	0	360'000
08.202.143.96	R. fection immeuble voirie (y.c. cr. diff tude)	14.11.11	2'995'000			100'500		3'095'500	530'74	0	530'74	2'941'926
08.300.146.96	Trav. g. rance 2011-Salle communale - rempl. autolaveuse	12.12.11	15'000					15'000	--	0	0	15'000
08.400.143.96	Am. nagements Beau-Rivage	23.01.06	290'000					290'000	309'685	0	309'685	-19'685
08.600.143.96	Versax- centre-ville - Immeuble - PA	22.06.09	77'430'000					77'430'000	45'013	0	45'013	7'697'987
09.000.141.96	Extension r.seau Swisscom	15.11.10	76'000					76'000	378	37'908	38'286	37'714
14.013.146.96	Actaf (2010) v. hucules pompiers	21.06.10	63'101					63'101	62'601	310	62'911	190
14.014.146.96	Pompiers- Achat camion tarine-pompe	21.03.11	550'000					550'000	--	339'921	339'921	210'079
16.060.146.96	Trav. g. rance 2011-Abri PC Colombières - install couchage	12.12.11	17'000					17'000	--	0	0	17'000
21.081.143.96	R. novation Bloc F cole Lachenal + Cr. tude	19.04.04	3'480'000		1'050'000			2'430'000	2'995'752	0	2'995'752	484'248
21.088.143.96	Cr. diff tude amiante	19.05.08	44'000					44'000	27'373	2'894	30'267	13'733
21.090.143.96	Travaux d'07 g. rance - ECOLES	25.06.07	67'000					67'000	44'598	0	44'598	22'402
21.091.143.96	Trav. d'08 g. rance - Ecoles	19.05.08	1'66'900					1'66'900	1'52'843	0	1'52'843	14'057
21.200.143.96	Trav. g. rance 2011-Ecole Montfleury Isantaires et fa. ade	12.12.11	40'000					40'000	--	0	0	40'000
21.251.143.96	R. novation cole Montfleury II	22.06.09	2'311'500		560'000	100'500		1'852'000	2'201'662	236'660	2'438'322	-1'26'822
21.300.141.96	Trav. g. rance 2011-Ecole Bon-S. jour	12.12.11	15'000					15'000	--	0	0	15'000
21.302.146.96	Eclairage cole Bon S. jour	23.06.08	105'525					105'525	120'529	0	120'529	-15'004
21.400.143.96	Assainissement chaufferte courvoisier	13.10.08	44'220					44'220	45'720	0	45'720	-1'500
21.500.143.96	Trav. g. rance 2011-Ecole Ami-Argand-replacements porties	12.12.11	60'000					60'000	--	0	0	60'000
30.001.146.96	R. novation aula coll. ge des Colombières	15.11.10	420'000		20'000		73'000	473'000	2'090	0	2'090	41'7910
30.001.149.96	Cr. diff tude VRAC - tude contre projet	23.06.08	100'000					100'000	35'940	0	35'940	64'060
30.200.146.96	Concept clairage v. mementel	19.05.08	220'000					220'000	193'836	0	193'836	26'165
30.302.143.96	Trav. d'08 g. rance - Culture	19.05.08	51'500					51'500	47'450	0	47'450	4'050
30.500.143.96	R. cilation nouveau Galaxy	16.05.11	600'990					600'990	--	0	0	600'990
34.046.143.96	R. fection b. timent stade Louis-Yung	17.05.10	160'000					160'000	151'492	7'400	158'892	1'108
34.083.143.96	Cr. diff tude II Estimation col. constr. piscine	21.06.10	80'000					80'000	53'814	86'048	139'862	-6'048
34.084.143.96	Travaux d'07 g. rance - CSV	25.06.07	23'000					23'000	22'829	0	22'829	171
34.085.143.96	CSV - Transformation partielle des vestiaires	10.12.07	93'000					93'000	90'864	0	90'864	2'136
34.086.143.96	Trav. d'08 g. rance - Sports CSV	19.05.08	95'300					95'300	89'012	0	89'012	6'288
34.087.143.96	R. novation court de tennis	22.06.09	281'400					281'400	268'763	0	268'763	12'637
34.088.143.96	CSV-Am. nagement espace Fitness	27.06.11	128'000					128'000	80'354	80'354	80'354	47'646
34.089.140.96	Trav. g. rance 2011-CSV - rempl. rideau de couverture	12.12.11	40'000					40'000	--	0	0	40'000
34.090.143.96	Trav. g. rance 2011-CSV-divers travaux b. timent	12.12.11	217'785					217'785	--	0	0	217'785
34.200.143.96	Trav. g. rance 2011-Plage-f. nov. vestiaires et sanitaires	12.12.11	130'000					130'000	--	0	0	130'000
34.200.146.96	Trav. g. rance 2011-Buvette plage -install. hotte	12.12.11	10'000					10'000	--	0	0	10'000
35.081.143.96	RADO - Fronton agospace & filet pare ballons	20.09.10	40'000					40'000	0	39'700	39'700	300
54.100.143.96	R. alis resto Scolaire Rado + Cr. diff tude	23.06.06	21'60'000					21'60'000	21'44'426	0	21'44'426	15'574
54.200.143.96	EVE - Cr. diff constr. & Cr. diff tude 1+2	23.04.07	584'5000		800'000			510'000	510'000	413'117	6'338'161	-473'161
54.200.146.96	Trav. g. rance 2011-EVE-Acquisition mat. nettoyage	12.12.11	15'000					15'000	--	0	0	15'000

## Crédits d'investissements en cours au 31.12.2011 (suite)

No compte	OBJET	Date d'lib. cr. diff	Cr. diff brut voté	pr. v. taxe equip. / coul.	Subv. / part. prévues	cr. diff d'étude	cr. diff compl.	Cr. diff voté	Total d. pens au 31.12.2010	D. pensés 2011	Total d. pens au 31.12.2011	Economie / D. pass.
62.090.146.96	R.fection panneaux signal.iques de Versoix	21.06.10	290'250					290'250	42'346	0	42'346	247'904
62.108.146.96	Cam.iras parking Bon-Sjour	22.06.09	40'000					40'000	38'359	0	38'359	1'641
62.123.141.96	Am.agement ave Choiseul & quartier VX-la-Ville	21.04.08	900'000		300'000			600'000	737'736	0	737'736	162'264
62.133.141.96	R. am.agement Mail Voltaire	20.09.04	9'300'000	200'000	3'720'000			358'000	608'237	0	608'237	321'763
62.137.141.96	Piste Cyclable Malagny	19.03.07	250'000		250'000			0	211'771	10'249	68'522	27'980
62.138.141.96	R. fection Ch. Pont-C.ard	17.09.07	340'000					340'000	315'631	7'370	323'001	36'999
62.139.141.96	Cr. tude parking suppl. m. 70 pl VX-Centre-Ville	19.11.07	24'000					24'000	3'958	0	3'958	20'042
62.141.141.96	Am.agement Degallier/MPeterfer/D-St-Loup 30km/H	17.11.08	41'205'000					41'205'000	41'050	0	40'650	55'48
62.142.143.96	Construction d. p. t. de Braille	06.04.09	140'800					140'800	133'616	2'014	135'630	251'70
62.143.141.96	Travaux environnement	21.09.09	211'000					211'000	172'607	271'26	199'733	11'267
62.144.141.96	Cr. diff d'étude Route de Suisse	21.09.09	1'361'114					1'361'114	740'663	17'441	915'05	44'610
62.145.141.96	R. am.agement canal & bief Pont-C.ard	21.06.10	340'000		50'000			290'000	228'589	80'080	308'669	31'331
62.146.141.96	Am. litation. clatage public.	13.12.10	279'000					279'000	0	0	0	279'000
62.200.141.96	Cr. diff d'étude g. n. rale de stationnement	26.09.11	58'000					58'000	--	0	0	58'000
62.301.141.96	Construction giratoire Etraz/Biolley	02.02.09	422'100					422'100	338'101	35'624	373'724	48'376
62.603.146.96	V.icules STVE	15.09.08	175'000					175'000	174'421	0	174'421	579
62.604.146.96	Achat 2009 v.icules Voirie	26.10.09	270'000					270'000	254'308	0	254'308	15'692
62.605.146.96	Achat (2010) v.icules Voirie	21.06.10	266'899					266'899	264'468	0	264'468	2'431
62.606.146.96	Achat 2011 v.icules Voirie	26.09.11	290'000					290'000	--	78'73	78'73	282'127
71.128.141.96	Cheminage collecteur chemin Desthuses	08.02.10	140'000	90'000	50'000			0	94'280	0	94'280	45'720
71.129.141.96	Collecteur Richellen 5. me Etape	20.09.10	2'000'000	500'000	600'000			900'000	828'14	2'049'660	2'132'473	-132'473
71.130.141.96	Etude et p. collect. Lombardes/SH-Loup/Etraz/Fer. cheval/Ca	16.05.11	430'000	100'000	140'000			190'000	133'901	--	133'901	29'699
71.131.141.96	Assainissement D. gallier/Lac. et extension zone 30	14.11.11	5'000'000	900'000	600'000			3'500'000	47'550	47'550	47'550	4'952'450
71.200.141.96	PGE assainissement agricole	13.03.06	510'000		480'000			30'000	310'782	24'179	334'962	175'038
72.000.152.01	Participation GICORD	20.09.99	332'000					332'000	79'588	0	252'412	79'588
72.005.141.96	D. chetteries Richellen/PHC.ard/Cr.ive-C. ur	18.06.01	300'000					300'000	250'899	6'288	257'187	42'813
72.006.141.96	D. chetteries Nvx Centre Voirie	12.05.03	80'000					80'000	78'393	0	78'393	1'607
72.007.141.96	Conteneurs enterr. s Bourg	17.09.07	46'000					46'000	56'314	0	102'314	-56'314
72.008.141.96	Cr. diff d'étude Concept d. chets tout enterr. s	07.02.11	25'000					25'000	--	24'548	24'548	452
74.001.143.96	Crypte III Nord	15.12.08	311'550					311'550	105'270	230'470	335'740	-241'90
79.103.149.96	Cr. tude; Plan directeur; iseaux d'placement Scie, Terre-Sainte	19.06.00	1'200'000					1'200'000	106'548	0	106'548	13'452
79.104.149.96	Plan directeur communal	15.04.02	148'000					148'000	163'279	0	163'279	-15'279
79.105.149.96	Cr. compl. m. Plan directeur iseaux de d. placement	16.06.03	37'000					37'000	10'608	0	10'608	26'392
79.109.149.96	Cr. tude am. nage. espaces publics VX-C. Ville + concours	10.12.07	210'000					210'000	114'183	9'983	124'165	85'835
79.110.149.96	AMO Versoix Centre-ville + tude Adrien-Lachenal	15.12.08	114'570					114'570	49'954	0	64'616	49'954
79.111.149.96	Cr. diff d'étude Am.agements ext. leurs Versoix C-Ville	15.03.10	110'000					110'000	49'788	42'275	92'063	17'937
94.000.153.05	Pr. t Fondation Cr. che Fleurimange	13.11.00	250'000					250'000	167'000	0	167'000	83'000
95.000.123.00	Achat parcelle 5648 & cession 5649	26.02.07	1'194'000					1'194'000	1'128'685	0	1'128'685	65'315
95.000.123.03	Achat Parcelle Alessi (cession vot. le 19.6.6)	19.06.06	1					1	1	0	1	0
95.000.123.05	Nathrex - Echange parcelle 6865 par 6576+soulte	26.02.07	109'7000					109'7000	104'004	0	104'004	5'696
95.000.123.24	Travaux t. t. 07 g. rance - PF	25.06.07	91'500					91'500	87'255	0	87'255	4'246
95.000.123.27	Cr. diff d'étude R. innovation toiture Ferme Ecogia - PF	25.06.07	400'000					400'000	585'590	0	585'590	-185'590
95.000.123.28	Cr. tude butte antibruit Ecogia	10.12.07	34'000					34'000	13'040	0	13'040	20'961
95.000.123.29	Am.agements ext. leurs d'Ecogia	23.06.08	663'300		15'000			648'300	583'469	26'971	610'439	52'861
95.000.123.35	Cr. tude Am.agement ext. leur d'Ecogia	28.06.06	66'000					66'000	67'366	0	133'666	-67'366
95.000.123.36	Cr. diff d'étude Am.agement ext. leur d'Ecogia	14.11.11	66'000					66'000	--	0	0	66'000
95.000.123.37	Cr. diff d'étude Am.agement ext. leur d'Ecogia	13.10.08	246'225		45'000			201'225	65'760	48'000	70'560	175'665
95.000.123.38	R. innovation appartement rez. Aum. inerie Ecogia	08.02.10	1'200'000					1'200'000	94'480	53'74	99'854	201'46
95.000.123.41	Achat p. 5157 rte de Suisse 55 - Etat de Genève	10.12.07	81'200					81'200	84'387	0	84'387	-3'187
95.000.123.42	Achat p. 1351 rte de Suisse 84 - Etat de Genève	10.12.07	128'400					128'400	131'587	0	131'587	-3'187
95.000.123.43	Achat p. 1002 rte de Suisse 50 - Etat de Genève	10.12.07	9'850					9'850	13'037	0	13'037	-3'187
95.000.123.44	Trav. t. t. 08 g. rance - Maison Fenier PF	19.05.08	10'000					10'000	8'524	0	8'524	1'476
95.500.123.01	Achat parcelle 6892 chemin Louis-Degallier	20.06.05	275'100					275'100	264'745	0	264'745	10'355
95.600.123.01	Versoix - centre-ville - immeuble - PF	22.06.09	5'607'000					5'607'000	32'596	0	32'596	5'574'404
95.600.123.02	Achat parking 70 places	22.06.09	3'381'500					3'381'500	1'682'3	7'059	23'882	3'357'618
	Achat 50 places de parking VX Centre-Ville lot sud	20.09.10	247'000					247'000	0	0	0	247'000
<b>Totaux</b>			<b>66'328'011</b>	<b>1'790'000</b>	<b>5'332'000</b>	<b>261'000</b>	<b>583'000</b>	<b>60'050'011</b>	<b>29'307'586</b>	<b>4'052'095</b>	<b>33'359'681</b>	<b>32'968'330</b>

# Vérification des comptes 2011

Extrait du rapport relatif à la vérification des comptes de l'exercice 2011 (p.25 et 26) établi par la société SCF REVISION SA, Carouge et signé par M. Olivier Volper, Expert-réviseur agréé (personne ayant dirigé la révision) et M. Fernando Martin

## III. CONCLUSIONS

Au terme de notre révision, nous relevons les faits les plus marquants constatés au cours de l'exercice 2011 :

- niveau inchangé de la dette communale à CHF 25'500'000.-- au 31 décembre 2011, soit CHF 1'947.75 par habitant;
- augmentation des disponibilités de CHF 8'393'990.57 ;
- excédent de revenus de CHF 6'513'279.94 pour 2011, par rapport à un excédent budgétaire 2011 de CHF 1'440'771.--, et un excédent de revenus de CHF 3'425'585.60 pour 2010 ;
- diminution des investissements nets de CHF 3'134'473.76;
- les recettes «Impôts» s'élèvent à CHF 31'563'596.83, en augmentation de CHF 4'594'866.41 par rapport à 2010, soit 17.04 %.

Reliquats d'impôts et risque d'estimation :

- diminution des provisions relatives au ducroire sur la production fiscale de CHF 410'220.-- ; le risque d'estimation a été provisionné à raison de 40 % sur les estimations de productions d'impôts 2011 des personnes physiques (CHF 9'556'300.--) et à hauteur de 100 % sur les estimations de productions d'impôts 2011 des personnes morales (CHF 1'613'480.--);
- augmentation de CHF 934'300.-- de la provision relative au risque sur les reliquats d'impôts des personnes physiques et morales. Cette provision s'élève à CHF 9'634'300.-- et correspond à un taux de 75 % des créances ouvertes au 31 décembre 2011.

Ces provisions semblent suffisantes pour couvrir les risques existants sur les actifs concernés.

En conclusion, nos vérifications nous permettent de constater que le bilan au 31 décembre 2011 reflète bien la situation de la Commune de Versoix telle qu'elle nous est connue.

Nous n'avons décelé aucune irrégularité susceptible d'être mentionnée dans nos conclusions.

D'autre part, les directives du Département du territoire, en ce qui concerne l'application du plan comptable des communes genevoises et les directives pour les évaluations en matière de bilan ont été suivies.

Les renseignements et documents que nous avons demandés nous ont été communiqués à notre entière satisfaction par le personnel de la Mairie. Nous remercions en particulier le personnel du service comptabilité pour sa collaboration.

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié, conformément aux dispositions légales, la comptabilité et les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil administratif alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Sur la base de notre examen, nous proposons d'approuver les comptes de la Commune de Versoix pour l'exercice 2011 qui vous sont soumis.

Carouge, le 24 avril 2012

SCF REVISION SA



## Dicastère de M. Claude Genequand, Conseiller administratif

M. Claude Genequand a été élu au CA en 2007. En 2011 il a occupé la fonction de Conseiller administratif jusqu'au 31 mai, puis celle de vice-Maire dès le 1er juin.

## STVE – TRAVAUX - VOIRIE - ESPACES VERTS – CENTRE SPORTIF DE VERSOIX

Chef de service : Michel Armand-Ugon

Collaborateurs :

- 1 adjoint au chef de service
- 2 secrétaires, communes aux Services de la Gérance, des Bâtiments, de l'Urbanisme et des Transports et des Travaux, Voirie et Environnement
- Voirie : 1 chef d'équipe, 11 cantonniers dont un chef d'atelier mécanique, 2 apprentis et des auxiliaires saisonniers
- Espaces Verts : 1 chef d'équipe, 5 horticulteurs, 2 aides-jardiniers, 2 apprentis, des auxiliaires saisonniers
- Centre sportif : 1 chef d'équipe, 1 horticulteur, 1 aide-jardinier, des auxiliaires saisonniers



Les collaborateurs du Service des Travaux, de la Voirie et de l'Environnement (ci-après STVE) ont nettoyé, entretenu et embelli la Commune de Versoix tout au long de l'année 2011, grâce à leur efficacité et leurs multiples aptitudes.

Les diverses compétences professionnelles maîtrisées au sein du STVE sont mises au service de l'entretien de l'ensemble du domaine public non-bâti, notamment pour les travaux d'horticulture, de paysagisme, de mécanique, de serrurerie, de carrosserie, de menuiserie, de peinture, de maçonnerie/génie civil.

Suite à l'obtention en 2010 du prix cantonal de la biodiversité attribué par Pro-Natura, nos différentes équipes s'efforcent de suivre toute action, entretien ou nouvel aménagement dans le sens du développement durable, notamment en appliquant le principe de l'entretien différencié : « entretenir autant que nécessaire mais aussi peu que possible »

La décoration  
florale du parc  
de la Mairie  
reflète l'esprit  
créatif et  
ingénieur du  
Service des  
espaces verts



## La mission du service

Le Service des Travaux, de la Voirie et de l'Environnement gère l'ensemble des tâches liées à la gestion du domaine public. Ce service, dont tous les employés sont en contact direct avec la population, a aussi pour objectif de répondre quotidiennement à diverses questions sur Versoix et sur le domaine public non-bâti versoisien.

Le service est divisé en plusieurs sous-services dont les tâches sont bien distinctes :

### Les travaux :

de nombreux chantiers sont réalisés sur l'ensemble du territoire versoisien dans le but d'entretenir et d'équiper le domaine public ainsi que d'améliorer le confort et la sécurité des citoyens. Une grande partie d'entre eux sont effectués sur les chaussées, les forêts, les cours d'eau, les collecteurs ne sont pas en reste. Sans oublier la gestion de la défense incendie et de l'éclairage public.

### La voirie :

les cantonniers s'affairent chaque jour afin d'entretenir la ville, ses chaussées, ses cours d'eau, son mobilier urbain, sa végétation, son cimetière, sans oublier l'entretien du matériel et l'ensemble du parc de véhicules communaux. Cette équipe s'occupe aussi de préparer les manifestations publiques et des nettoyages qui en découlent, des ensevelissements, sans oublier le service hivernal, ô combien apprécié par nos concitoyens.

### Les espaces verts :

les jardiniers s'occupent entre autres de l'entretien des espaces verts communaux, de l'entretien de la végétation, des décorations florales, de l'entretien et de créations diverses comme les massifs floraux et des décorations des manifestations communales.

### Le Centre Sportif (CSV) :

trois personnes entretiennent les terrains de sport (y compris le stade municipal) ainsi que tous les aménagements extérieurs du Centre Sportif.

### L'environnement :

si une grande partie des tâches liées à l'environnement réside dans la gestion des déchets, avec notamment les différents points de récupération disséminés sur tout le territoire versoisien, il ne faut pas oublier que le respect de l'environnement consiste aussi à prendre soin des eaux, à améliorer la qualité de l'air et à diminuer des nuisances sonores.



Pose d'une nouvelle table à la cabane des Bûcherons

# Le personnel du STVE

## Répartition et effectif au 31.12.2011

Répartition du personnel STVE Effectif fin 2011	
Administration, chef de service et adjoint:	2,5
Voirie:	11
Atelier de mécanique:	1
Espaces Verts:	8
CSV:	3
Apprentis:	4
<b>Total:</b>	<b>29,5</b>

## Ouverture aux jeunes



L'année 2011 est marquée par l'engagement de notre premier apprenti en « agent d'exploitation » (tronc commun cantonnier / concierge) et par l'engagement d'un deuxième apprenti en horticulture, portant ainsi à 4 le nombre de nos apprentis au sein du STVE.

Durant l'été, en plus des jobs d'été habituels (aide Voirie, Espaces verts ou CSV), nous avons poursuivi l'expérience, entamée en 2010, de réaliser certains petits chantiers avec des jeunes de Versoix ou alentours, encadrés par notre personnel communal.

Ce ne sont pas moins de 10 à 12 jeunes qui travaillent avec nous durant l'été.

**Le STVE marque une nouvelle fois sa volonté d'impliquer de plus en plus de jeunes dans les tâches d'entretien de notre domaine public, leur permettant non seulement de gagner, pour la plupart, leur premier salaire, mais également de faire leurs premiers pas dans la vie active. Plusieurs jeunes ont également eu l'occasion de faire des stages, notamment auprès de nos jardiniers.**

ci-dessus :  
les 4 apprentis  
du STVE en  
2011 :  
MILORAD  
ILIN  
JONATHAN  
et OZGUR

Toute l'équipe  
du STVE, lors  
du départ à la  
retraite du chef  
de la Voirie  
Gilbert Ducret,  
le 31 janvier 2011



## Le STVE en chiffres

Le Service des Travaux, de la Voirie et de l'Environnement (STVE) c'est :

- 3 millions de francs de budget de fonctionnement (non compris les salaires)
- 26 collaborateurs, dont 4 apprentis
- 9 auxiliaires ou temporaires (été, surveillants Centre sportif)
- 350'000 m<sup>2</sup> de domaine public (routes, chemins et parcs)
- 250'000 m<sup>2</sup> de domaine privé communal (écoles, cimetière, Centre sportif,...) entretenus par le STVE
- 640 points lumineux (éclairage public), non compris le cordon lumineux du quai (287 points)
- 300 m<sup>2</sup> de tente communale, montée 17 fois/an
- 140 transports de matériel de fête
- 350 bacs ou massifs floraux
- 230 points d'eau pour la défense incendie (bornes incendie)
- 300 bancs et 150 tables pour les manifestations
- 140 corbeilles à déchets + 40 caninettes + 70 bancs publics
- 45 km de collecteurs d'eaux pluviales et d'eaux usées
- 600 sacs d'eaux pluviales et 1100 regards
- 35 km de routes (67 artères)
- 9 km de trottoirs
- 23 fontaines
- 20 arrêts ou abribus
- 7 couverts à vélos
- 20 ouvrages d'art (pontons, passages inférieurs, ponts)
- 6 cours d'eau communaux
- 10 points de récupération des déchets
- 1 station de pompage d'eaux usées (Ecogia)
- 5 WC publics
- 9 places de jeux

Le STVE entretient aussi les domaines publics cantonaux suivants : la plage, l'aire de pique-nique de la cabane des bûcherons et la halte CFF de Pont-Céard.

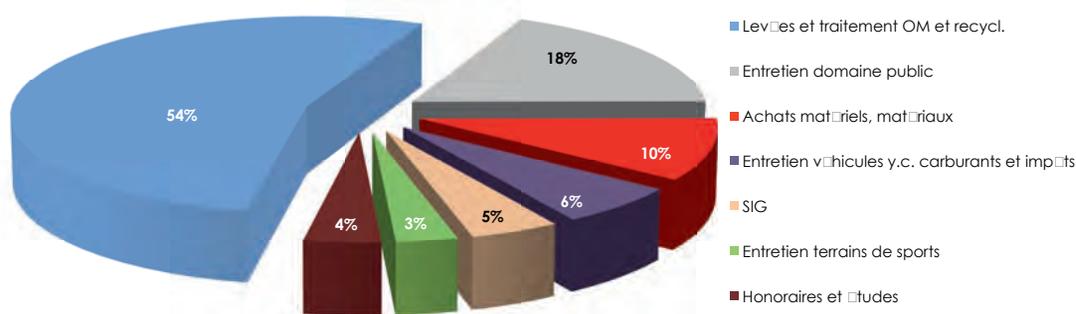


Le «ballet» des jardiniers en pleine action, à la route de l'Etraz, le 13 septembre 2011.

# STVE - Budget 2011

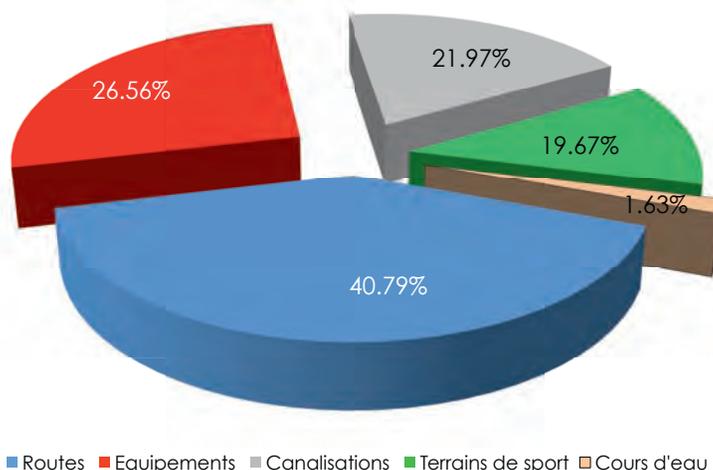
## STVE Budget 2011

Budget STVE 2011		
Levées et traitements des ordures et déchets recyclables:	CHF	1'862'000.00
Entretien domaine public:	CHF	632'000.00
Achats matériels, matériaux, engins et fournitures diverses:	CHF	347'800.00
Entretien véhicules, y.c. carburants et impôts:	CHF	219'000.00
SIG (fontaines, tableaux électr. manifestations, éclairage public:	CHF	156'000.00
Entretien terrains de sport	CHF	106'000.00
Honoraires et études	CHF	134'000.00
<b>Total</b>	<b>CHF</b>	<b>3'456'800.00</b>
<b>Budget, sous-total : Entretien domaine public + terrains de sports</b>	<b>CHF</b>	<b>738'000.00</b>



## Frais 2011 : Frais entretiens du domaine public et terrains de sports

Comptes 2011 - Entretien du domaine public et des terrains de sports - Répartition des frais tiers		
Routes (entretiens, aménagements, déneigement, réparations urgentes)	CHF	301'000.00
Equipements et mobiliers urbains (menuiserie, serrurerie, traitement végétations, défense incendie, éclairage public, WC publics, signalisation)	CHF	195'000.00
Canalisations (entretiens, réparations urgentes)	CHF	140'000.00
Entretien terrains de sport	CHF	90'000.00
Cours d'eau	CHF	12'000.00
<b>Total des frais 2011 :</b>	(au budget : 738'000.-)	<b>CHF 738'000.00</b>



## STVE – Travaux

### Chantiers réalisés, en cours ou à l'étude

En cours = crédit voté

Les messages ayant permis le vote des crédits de construction auprès du Conseil municipal peuvent être consultés sur notre site [www.versoix.ch](http://www.versoix.ch) (travaux).

Chantier / Achat	Travaux / Etude	Crédit CHF	Coût au 31.12.2011 CHF	Subvention reçue CHF	Situation
PGEE (Plan Général d'Evacuation des Eaux)	Etablissement du PGEE de Versoix	510'000.-	335'000.-	220'000.-	<b>En cours</b>
Av. Adrien-Lachenal	Etude de réaménagement.	80'000	40'000.00	0.-	<b>En cours</b>
Ch. Louis-Dégaillier (trottoir), rte de Saint-Loup, cabanes de pêcheurs, cheminements piédestres, etc.	Divers aménagements 2010	210'000.-	200'000.-	0.-	<b>Terminé</b>
Av. Jean-Fr.-Deshusses	Chemisage des collecteurs d'eaux usées	140'000.-	100'000.-	100'000.-	<b>Terminé</b>
Canal et bief de Pont-Clard	Curage et réaménagement	340'000.-	310'000.-	36'000.-	<b>Terminé</b>
Eclairage public	Améliorations et économies d'énergie, interventions 2012	279'000.-	0.-	En discussion	<b>En cours</b>
Richelien	Mise en séparatif (dernière étape) y compris collecteurs communs privés	2'000'000.- +300'000.-	2'000'000.-	500'000.-	<b>En cours</b>
Conteneurs enterrés	Etude de faisabilité	25'000.-	25'000.-	0.-	<b>Terminé</b>
Véhicules et engins	Tonne-pompe pour la compagnie des sapeurs-pompiers	550'000.-	350'000.- (acompte)	En discussion	<b>en cours</b>
Rte de l'Etraz/rte de Saint-Loup (réparation); ch. Ravoux (réalisation); ch. des Lombardes et observatoire de Sauverny (étude)	Collecteurs divers, assainissement	430'000.-	135'000.-	45'000.-	<b>En cours</b>
Centre sportif	Création d'un espace fitness	128'000.-	80'000.-	0.-	<b>Terminé</b>
Véhicules et engins	Pelle/tracteur dont engin polyvalent Mecalac (CHF 230'000.) + divers	290'000.-	0.-	0.-	<b>En cours</b>
Haut ch. Louis-Dégaillier/ch. du Lac	Mise en séparatif, assainissement, mise en zone 30 du secteur y compris ch. Ravoux, ch. Jean-Baptiste-Terray et av. Louis-Yung	5'000'000.-	0.-	0.-	<b>En cours</b>

# STVE - Voirie

## Un départ,

Lundi 31 janvier 2011 était le dernier jour de travail de M. Gilbert Ducret, chef des cantonniers, qui est parti à la retraite après plus de 40 ans de bons et loyaux services au sein du Service des Travaux, de la Voirie et de l'Environnement de Versoix.

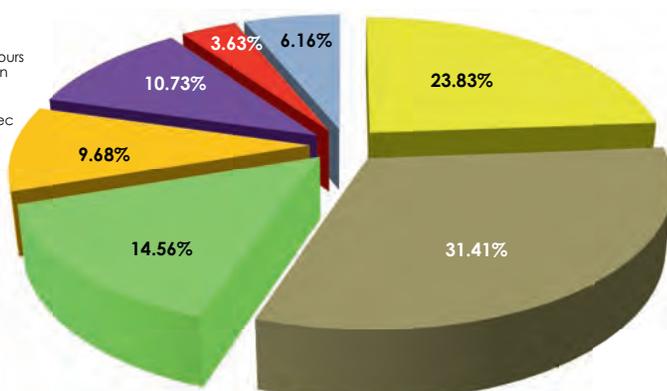
**Une arrivée :** Il a été remplacé par M. Jorge Rodrigues Cardoso.



## Heures ouvrées 2011 : répartition des activités

Entretien parcs & chaussées	Entretien divers								Entretien machines & engins	Tournées trihebdomadaires	Manifestations			Entretien du matériel	Divers & Bureau	Total global			
5'220.75	6'879.25								3'189.50	2'121.25	2'350.00			794.75	1'349.00	21'904.50			
23.83%	31.41%								14.56%	9.68%	10.73%			3.63%	6.16%	100.00%			
	Entretien cimetière (y.c. désaffectation des tombes)	Cimetière: ensevelissements	Entretien parcours sportif	Entretien cours d'eau	Entretien du dépôt	Déneigement (y.c. salage)	Entretien végétation	Travaux de menuiserie	Travaux maçonnerie / clôture / signalisation	Travaux réparation suite actes vandalième	Entretien des PDR	Entretien du C.O.	Transports matériels manifestations	Déploiement et rempli matériels manifestations	Tente communale	"Sapin de Noël"	Divers / Bureau	Votations	Formation (apprentissage & formation continue)
	554.50	164.50	281.50	884.00	322.50	171.50	1069.50	1100.00	2094.25	64.00	86.25	86.75	998.75	813.00	406.25	132.00	683.75	113.25	552.00
	2.53%	0.75%	1.29%	4.04%	1.47%	0.78%	4.88%	5.02%	9.56%	0.29%	0.39%	0.40%	4.56%	3.71%	1.85%	0.60%	3.12%	0.52%	2.52%

- Entretien parcs & chaussées
- Entretien divers (cimetière, parcours sportifs, cours d'eau, entretien d'entretien, déneigement, entretien végétation, travaux menuiserie, entretien CO)
- Entretien machines & engins (chef d'atelier avec apprenti et aide ponctuel d'un cantonnier supplémentaire)
- Tournées trihebdomadaires
- Manifestations
- Entretien du matériel
- Divers & Bureau





## Espaces verts : nombre de jours ouvrés en 2011

Les jours ayant fait l'objet d'un rapport journalier en 2011 se sont élevés à 238.

## Heures ouvrées, comparatif Esp.verts 2007 – 2008 – 2009 - 2010 - 2011

	Végétation entretien	Plantation & Entretien	Chantiers paysager et sécurité	Production	Manifestations	Ecogia	Travaux pour 1/3	Entretien machines & engins	Transports	Arosage	Formation	Divers & Bureau	Total
<b>2011</b>	<b>4367.00</b>	<b>1520.75</b>	<b>816.25</b>	<b>2443.75</b>	<b>793.00</b>	<b>1478.25</b>	<b>264.00</b>	<b>713.00</b>	<b>530.25</b>	<b>857.25</b>	<b>926.50</b>	<b>608.75</b>	<b>15318.75</b>
	29.50%	10.27%	5.51%	16.51%	5.36%	9.99%	1.78%	4.82%	3.58%	5.79%	6.26%	4.11%	103.49%
<b>2010</b>	4361.00	1793.00	832.00	2243.00	475.00	1455.00	667.00	663.00	475.00	940.00	445.00	453.00	14802.00
	29.46%	12.11%	5.62%	15.15%	3.21%	9.83%	4.51%	4.48%	3.21%	6.35%	3.01%	3.06%	100.00%
<b>2009</b>	3612.25	3024.75		2799.25		1114.75	1445.25	513.50	452.50	1053.50	471.25	444.50	14929.50
	24.20%	20.26%		18.75%		7.47%	9.68%	3.44%	3.03%	7.06%	3.16%	2.98%	100.00%
<b>2008</b>	2737.00	2180.00		1973.00		1455.00	2066.00	391.5	470.25	665.00	473.50	364.00	12775.25
	21.42%	17.06%		15.44%		11.39%	16.17%	3.06%	3.68%	5.21%	3.71%	2.85%	100.00%
<b>2007</b>	3197.90	2211.00		2204.25		1638.75	833.50	663.25	568.50	528.50	478.50	391.00	12715.15
	25.15%	17.39%		17.34%		12.89%	6.56%	5.22%	4.47%	4.16%	3.76%	3.08%	100.00%

### Remarque – Formation 2011 par rapport à 2010

Le tableau démontre un doublement des heures dédiées à la formation en passant de 445 heures en 2010 à 926.50 heures en 2011; cette différence est due au fait que le nombre d'apprentis est passé de 1 à deux pour la deuxième partie de l'année.

### Remarque – Entretien machines & engins 2011 par rapport à 2010

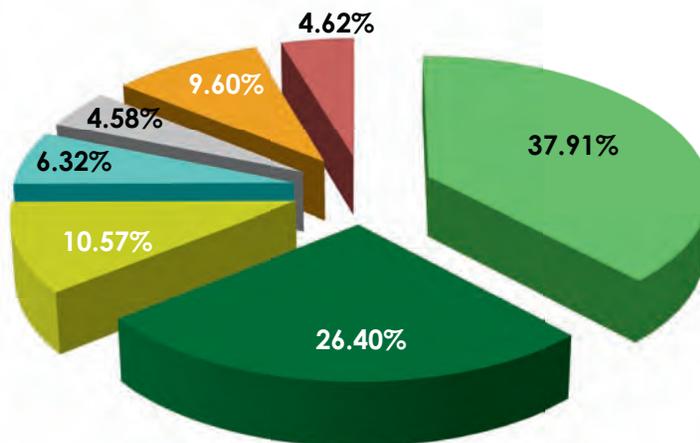
Le nombre d'heures allouées à l'entretien des machines et engins n'a fait que de croître depuis ces trois dernières années; près d'un demi-poste ne devrait-il pas inciter le STVE à confier la totalité de ce travail à l'atelier mécanique de la voirie et pouvoir ainsi allouer ces 700 heures à des travaux d'horticulture-paysagisme ?

## STVE - Centre sportif de Versoix

### CSV - Heures ouvrées en 2011 réparties par activités

Entretiens infrastructures sportives		Entretiens aménagement extérieurs	Entretiens divers	Piscine	Tournois hebdomadaires	Bureau & Divers & Manifestations	Transports	Total
<b>2108.75</b>		<b>1468.25</b>	<b>588.00</b>	<b>351.75</b>	<b>254.50</b>	<b>534.00</b>	<b>257.25</b>	<b>5'562.50</b>
<b>37.91%</b>		<b>26.40%</b>	<b>10.57%</b>	<b>6.32%</b>	<b>4.58%</b>	<b>9.60%</b>	<b>4.62%</b>	<b>100.00%</b>
Entretiens stade Louis-Yung	391.00							7.10%
Entretiens terrain C	376.25							6.83%
Entretiens terrain A	285.25							5.18%
Entretiens halle tennis	220.00							3.99%
Entretiens terrain athlétisme	281.00							5.10%
Entretien piste athlétisme	56.50							1.03%
Entretiens terrain synthétique	53.25							0.97%
Arosage divers	290.75							5.28%
Entretiens beach-volley	82.25							1.49%
Entretiens courts extérieurs tennis	19.00							0.34%
Entretien piste finlandaise	53.50							0.97%
Entretiens aménagements extérieurs	1030.00							18.69%
Talles et délagages	234.50							4.26%
Tridécats	103.75							1.88%
Entretiens des cannettes canalisations et fosse	100.00							1.81%
Machines & Engins	415.50							7.54%
Matériels & Locaux	172.50							3.13%
Entretiens terrain	351.75							6.38%
						Bureau & Divers		9.62%
						Manifestations		0.07%

- Entretien infrastructures sportives
- Entretien aménagements extérieurs
- Entretien divers
- Piscine
- Tournoi hebdomadaire
- Divers & Bureau & Manifestations
- Transports



### CSV : nombre de jours ouvrés en 2011

Les jours ayant fait l'objet d'un rapport journalier en 2011 se sont élevés à 265, y compris certains week-end et jours fériés ouvrés.

### Heures ouvrées, comparatif CSV 2007 – 2008 – 2009 - 2010 - 2011

	Entretien infrastructures sportives	Entretien aménagements extérieurs	Entretien divers	Piscine	Tournoi hebdomadaire	Divers & Bureau	Transport	Total global
<b>2011</b>	<b>2108.75</b> 38.70%	<b>1468.25</b> 26.40%	<b>588.00</b> 10.57%	<b>351.75</b> 6.32%	<b>254.50</b> 4.58%	<b>534.00</b> 9.60%	<b>257.25</b> 4.62%	<b>5562.50</b> 100.00%
<b>2010</b>	1920.00 35.24%	1564.00 28.70%	681.00 12.50%	283.00 5.19%	251.00 4.61%	515.00 9.45%	235.00 4.31%	5449.00 100.00%
<b>2009</b>	1768.25 32.93%	1713.50 31.91%	662.25 12.33%	361.50 6.73%	336.50 6.27%	298.00 5.55%	229.50 4.27%	5369.25 100.00%
<b>2008</b>	1'684.50 31.48%	1'470.75 27.49%	755.75 14.12%	447.50 8.36%	322.50 6.03%	351.00 6.56%	231.50 4.33%	5'350.75 100.00%
<b>2007</b>	1'557.00 28.26%	1'732.00 31.43%	834.50 15.15%	482.00 8.75%	330.50 6.00%	327.00 5.93%	247.00 4.48%	5'510.00 100.00%



CSV : pose de béton caverneux pour l'espace fitness plein air.  
15.9.2011

# STVE - ENVIRONNEMENT

## Gestion des déchets :

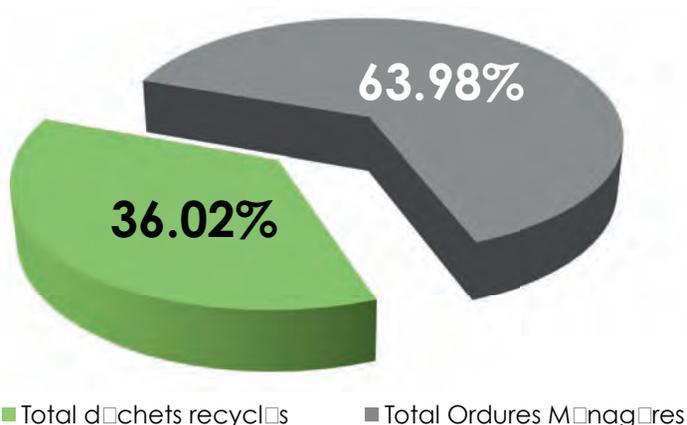
### Déchets en kilos pour l'année 2011 à Versoix

Nombre d'habitants 2011 (moyenne sur 12 mois)	Aluminium Fer blanc	Ferraille	Papier	Pot	Verres	Textiles	Autres déchets	Déchets verts	Total récupération	Ordures ménagères	Déduction OM industries	Total OM	Total déchets	Taux de récupération
13'062	18'560	58'648	519'667	30'345	409'985	46'160	22'789	772'120	1'878'274	3'413'720	77'040	3'336'680	5'214'954	36.02%
Kilos par habitants	1.42	4.49	39.79	2.32	31.39	3.53	1.75	59.11	143.80	261.35	5.90	255.45	399.25	36.02%
Proportion déchets recyclés	0.99%	3.13%	27.67%	1.62%	21.83%	2.46%	1.22%	41.11%						
Proportion types déchets	0.36%	1.13%	9.97%	0.59%	7.87%	0.89%	0.44%	14.81%	36.02%			63.99%		

### Proportion de l'ensemble des déchets recyclés et OM en 2011 (y compris les déchets de jardin)

	2011	2010	2009
Taux de déchets recyclés:	36.02 %	38.25 %	37.25 %
Quantité de déchets urbains communaux par habitant:	399.25 kg	399.54 kg	391.89 kg
Quantité d'ordures ménagères par habitant:	255.45 kg	246.73 kg	245.93 kg
Quantité de déchets recyclés par habitant:	143.80 kg	152.81 kg	145.96 kg
Nombre d'habitants fin décembre	13'092	13'140	13'022
Nombre d'habitants (moyenne annuelle)	13'062	13'048	12'873

Total déchets recyclés	Total Ordures Ménagères
1'878.27	3'336.68



Dans le train des mesures à prendre ... il faut trier à la source !



## Statistiques comparatives des déchets 2000 – 2011 avec déchets de jardin

Année	Nombre d'habitant	Total déchets recyclés en to	Total Ordures Ménagères en to	Total déchets en to	Taux de recyclage	Kilos déchets recyclés par habitant	Kilos ordures ménagères par habitant	Total kilos déchets par habitant
2011	13'062	1'878.27	3'336.68	5'214.95	36.02%	143.80	255.45	399.25
2010	13'048	1'993.94	3'315.99	5'309.93	37.55%	152.81	254.14	406.95
2009	12'873	1'879.04	3'221.70	5'100.74	36.84%	145.96	250.27	396.23
2008	12'634	1'865.14	3'375.89	5'241.03	35.59%	147.63	267.21	414.84
2007	12'271	2'017.09	3'393.13	5'410.22	37.28%	164.38	276.52	440.90
2006	11'993	1'969.20	3'347.90	5'317.10	37.04%	164.20	279.15	443.35
2005	11'747	2'042.17	3'160.38	5'202.55	39.25%	173.85	269.04	442.89
2004	11'474	1'877.93	3'277.00	5'154.93	36.43%	163.67	285.60	449.27
2003	11'225	1'755.52	3'249.43	5'004.95	35.08%	156.39	289.48	445.87
2002	11'049	1'685.90	3'231.72	4'917.62	34.28%	152.58	292.49	445.07
2001	10'963	1'663.25	3'249.39	4'912.64	33.86%	151.71	296.40	448.11
2000	10'679	1'529.51	3'783.00	5'312.51	28.79%	143.23	354.25	497.48

Pour une population quasiment constante en 2011 par rapport à 2010 (moyenne 2011: 13'062 – moyenne 2010: 13'048), l'année 2011 rime avec un recul d'environ 2 points pour le taux de recyclage; en effet, le taux de recyclage est passé de 37.55 % (taux corrigé) en 2010 à 35.43 % en 2011. Les statistiques 2011 mettent effectivement en exergue d'une part une hausse de la masse des OM avec près de 30 tonnes supplémentaires pour le volume des ordures ménagères collectées; 96.33 tonnes d'OM ont été levés auprès des points de récupération (PDR) par le sous-traitant Transvoirie.

D'autre part, les baisses conjuguées des tonnages récoltés de papier-carton, de PET, de verre et de déchets de jardin – respectivement: - 27 to, - 11 to, - 36 to et - 46 to – précipitent le taux de recyclage versoisien à la cave, comme diraient les traders de Wall Street. Rappelons qu'une partie des déchets versoisien sont recyclés auprès de l'espace de récupération des Chânats (ci-après ESREC des Chânats), dont les chiffres 2011 ne sont pas encore disponibles.

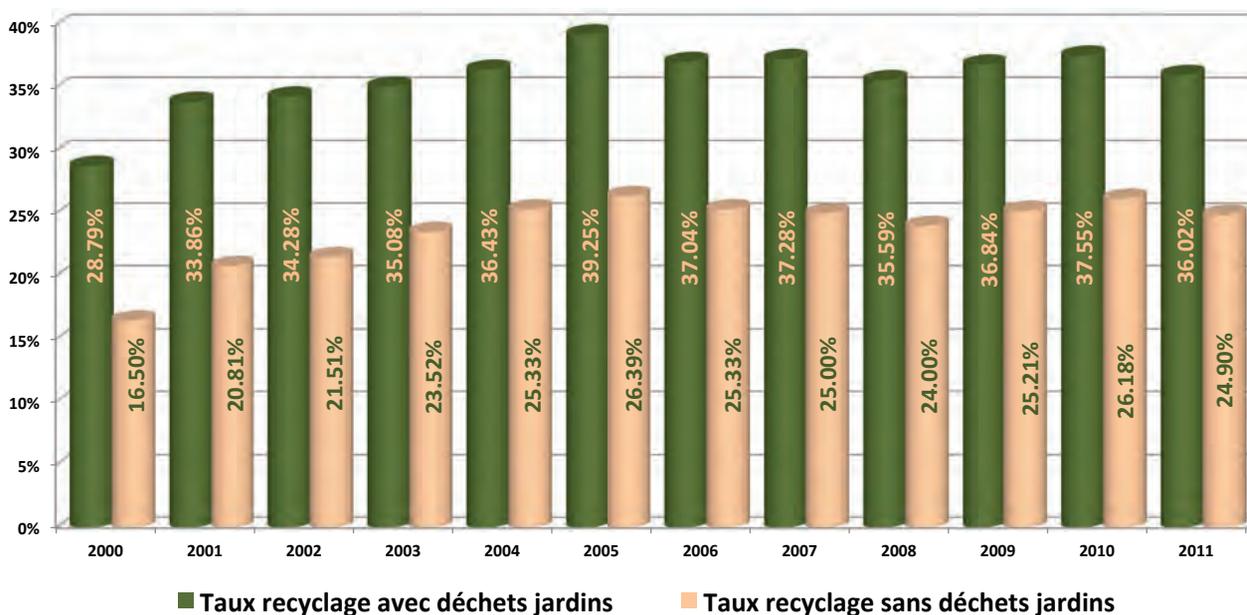
## Statistiques comparatives des déchets 2000 – 2011 sans déchets de jardin

Année	Nombre d'habitant	Total déchets recyclés en to	Total Ordures Ménagères en to	Total déchets en to	Taux de recyclage	Kilos déchets recyclés par habitant	Kilos ordures ménagères par habitant	Total kilos déchets par habitant
2011	13'062	1'106.15	3'336.68	4'442.83	24.90%	84.68	255.45	340.13
2010	13'048	1'176.00	3'315.99	4'491.99	26.18%	90.13	254.14	344.27
2009	12'873	1'085.83	3'221.70	4'307.53	25.21%	84.35	250.27	334.62
2008	12'634	1'066.24	3'375.89	4'442.13	24.00%	84.39	267.21	351.60
2007	12'271	1'130.87	3'393.13	4'524.00	25.00%	92.16	276.52	368.68
2006	11'993	1'135.40	3'347.90	4'483.30	25.33%	94.67	279.15	373.82
2005	11'747	1'132.96	3'160.38	4'293.34	26.39%	96.45	269.04	365.49
2004	11'474	1'111.83	3'277.00	4'388.83	25.33%	96.90	285.60	382.50
2003	11'225	999.51	3'249.43	4'248.94	23.52%	89.04	289.48	378.52
2002	11'049	885.90	3'231.72	4'117.62	21.51%	80.18	292.49	372.67
2001	10'963	853.83	3'249.39	4'103.22	20.81%	77.88	296.40	374.28
2000	10'679	747.51	3'783.00	4'530.51	16.50%	70.00	354.25	424.25

Si l'on exclut les déchets de jardin, un taux de recyclage compris entre 24,9 % et 26,3 % est observé depuis huit ans. On peut aussi constater que la masse des OM a légèrement augmenté pour la deuxième année consécutive en passant de 254.14 kg à 255.45 kg. La part des déchets recyclables récupérés a baissé quant à elle en passant de 90.13 kg à 84.68 kg entre 2010 et 2011. Par rapport à 2010, la baisse d'environ 74 to de déchets recyclables qui n'ont pas rejoins les points de récupération versoisien en 2011, tend à démontrer une baisse de l'effort de recyclage des habitants de Versoix.

## Evolution du taux de recyclage 2000-2011 avec et sans les déchets de jardin

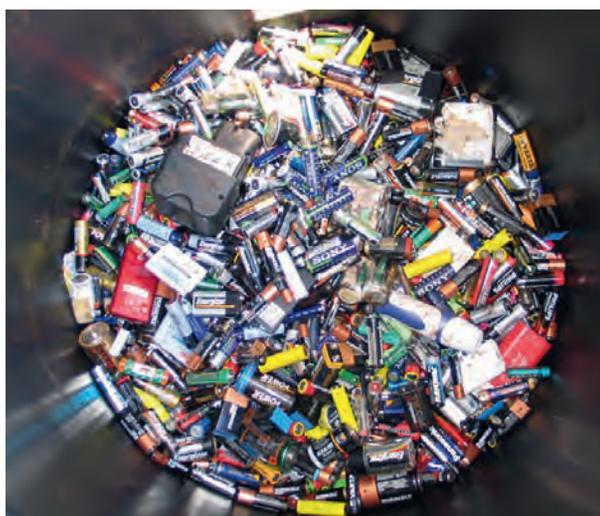
Evolution du taux de recyclage	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Taux recyclage avec déchets jardins	28.79%	33.86%	34.28%	35.08%	36.43%	39.25%	37.04%	37.28%	35.59%	36.84%	37.55%	36.02%
Taux recyclage sans déchets jardins	16.50%	20.81%	21.51%	23.52%	25.33%	26.39%	25.33%	25.00%	24.00%	25.21%	26.18%	24.90%



Par conséquent, les différentes mesures permettant de soutenir et d'accroître notre taux de recyclage devront être renforcées à l'avenir.

Les moyens mis à disposition actuellement pour favoriser le recyclage des déchets ne nous permettront pas d'atteindre le taux de 50 %, objectif du plan de gestion des déchets du Canton de Genève pour la période quadriennale de 2009 à 2012.

**Rappelons que sans moyens importants supplémentaires, comme des tournées en mode porte-à-porte pour les levées de papier/carton et/ou de verre, l'augmentation du nombre de PDR pour leur rapprochement avec les habitants de Versoix, et l'allocation de budgets annuels conséquents dédiés à la communication, il est malheureusement réaliste d'imaginer que nous n'atteindrons, même pas à terme, un taux de recyclage de ... 40 %.**



### **Tournée «papier-carton»**

La gestion des déchets durant l'année 2011 a été caractérisée par des actions et des décisions contrastées. La CEEP a décidé dans un premier temps, le 29 mars dernier, de confier au STVE la mise en place d'une tournée hebdomadaire en mode porte-à-porte dédiée à la levée papier-carton auprès des ménages privés et des entreprises; cette nouvelle récolte devait débuter au 1er janvier 2012. En septembre 2011, le grand argentier genevois a déclaré que le fonctionnement de l'Etat engendrerait pour 2012 un déficit proche du demi-milliard de francs, ramené depuis à 365 milliards de francs. Par conséquent, les expectatives de revenus en provenance du canton ont dû être revues à la baisse par les autorités versoisiennes. Les arguments qui avaient prévalu au printemps pour élargir l'offre de recyclage n'ont pas résisté au regain de rigueur budgétaire automnale; même si les CHF 80'000.00 budgétés étaient potentiellement contrebalancés par une masse potentielle théorique de 150 to de papier-carton à valoriser (~ CHF 50'000.00 composés de CHF 10'500.00 issus de la vente de la matière à recycler et CHF 39'300.00 d'économie de frais d'incinération).

### **« Tout enterré »**

2011 a également vu se dérouler une analyse effectuée par le bureau d'ingénieurs Ecoservices SA concernant la faisabilité inhérente à l'implantation du nombre nécessaire de conteneurs enterrés pour collecter la totalité des déchets, incinérables et recyclables, produits par la population versoisiennne. Cette société spécialisée dans le domaine de la gestion des déchets a été mandatée par le STVE à la suite du crédit d'étude de CHF 25'000.00 octroyé par le Conseil Municipal dans sa séance du 13 décembre 2011.

Dans un deuxième temps, les membres de la CEEP, et le cas échéant le Conseil Municipal, devront se prononcer en 2012 sur l'opportunité d'accorder un crédit, compris entre CHF 140'000.00 et CHF 160'000.00, pour une étude complémentaire; l'objectif principal de celle-ci sera orienté sur l'implantation détaillée et définitive des points de collectes enterrés nécessaires pour l'ensemble de la commune en l'accompagnant d'un devis général avant mise en soumission de la réalisation de cette nouvelle infrastructure de récolte des déchets.

### **Déploiement à court terme sur secteurs ciblés**

Indépendamment d'un éventuel déploiement total ou partiel du concept «Tout enterré», les membres de la CEEP devraient se prononcer sur l'opportunité (à saisir à court terme dans le cadre du réaménagement de la route de Suisse sur son tronçon versoisien) d'installer plusieurs points de collecte, constitués de conteneurs enterrés, pour la récolte des déchets incinérables. Le quartier Versoix Centre-Ville devrait également être intégré à cette mise en place ciblée. Cette installation de conteneurs enterrés permettra de diminuer considérablement l'encombrement de la route de Suisse lors des levées de déchets par les camions de Transvoirie SA. Cette nouvelle infrastructure devra être précédée d'une étude dont les buts seront de déterminer le nombre des points de collecte, leur emplacement et le nombre de conteneurs enterrés à installer. Le bureau d'ingénieurs Ecoservice fournira les réponses aux questions posées.



*Le tout enterré a ses avantages*

### Eventuelle remise en question d'une option politique cantonale

En 1997, la Confédération a introduit - article 32a de la loi sur la protection de l'environnement (LPE) - l'obligation d'appliquer le principe de causalité au financement de l'élimination des déchets urbains communaux (ordures ménagères) à ceux qui sont à l'origine de ces déchets: principe du «pollueur-payeur».

Depuis l'introduction en 1999 de la loi cantonale sur la gestion des déchets (LGD), le canton de Genève a opté pour une taxe causale «collective» qui se matérialise concrètement par le prélèvement de la redevance sur l'incinération des déchets à l'UIOM (Usine d'Incinération des Ordures Ménagères) des Cheneviers: CHF 21.00 sont ainsi prélevés sur chaque tonnes d'ordures ménagères incinérée; cette somme est versée dans le fonds cantonal de gestion des déchets dont la vocation est d'encourager le tri des déchets.

C'est ainsi que depuis la fin des années 90, le Canton de Genève a érigé en dogme le fait de construire année après année la croissance du taux de recyclage des déchets grâce à une promotion active et vigoureuse du recyclage des déchets et à l'apport volontaire par les ménages privés, sans pression financière directe, des déchets à recycler dans les infrastructures dédiées au recyclage des déchets.

Cette stratégie a permis au canton de se targuer en 2010 d'avoir atteint un taux de recyclage de 44.6 % pour les déchets urbains communaux des ménages privés et pour les déchets urbains des entreprises, alors que ce même taux, au niveau fédéral, stagne depuis plusieurs années entre 50 % et 52 %. Les chiffres genevois démontrent leur adéquation avec l'objectif de promotion du recyclage de la LPE. Bien que la taxe au sac permette de faire augmenter rapidement le taux de recyclage, force est de constater que celui-ci ne franchit pas de paliers supplémentaires après quelques années.

Cependant, cette «Genferai dogmatique» pourrait être éventuellement remise en question à l'avenir. En effet, le service cantonal de géologie, sols et déchets (ci-après GESDEC) conduira en 2012 un groupe de travail dont la vocation sera d'étudier notamment l'opportunité et les différentes dimensions de la faisabilité d'introduire une taxe au sac à Genève. Ce groupe sera notamment constitué des responsables communaux de la gestion des déchets et Versoix y sera représentée. Il évaluera également la possibilité de continuer à suivre la trajectoire actuelle sans introduction du principe du «pollueur-payeur» pour les ménages privés afin de les inciter à recycler davantage.

L'émergence d'un tel processus de réflexion s'inscrit dans une évolution de type «étiau»: d'un côté, les communes vaudoises du district de Nyon plancheront à l'avenir sur l'introduction d'une taxe causale à payer par les ménages privés à la suite de l'arrêt du Tribunal fédéral (ci-après TF) relatif au financement de l'élimination des déchets de la commune de Romanel-sur-Lausanne. Le 4 juillet 2011, le TF a jugé qu'un plafond de 30% de financement par l'impôt constitue une limite supérieure pour le financement de l'élimination des déchets. Sur le flan du mors français, le Grenelle de l'Environnement oblige les collectivités à inclure une part incitative dans le financement consacré à la levée et au traitement des déchets dans un délai de 5 ans. Aussi, la communauté des communes du Bas-Chablais a lancé un projet pilote dans un des quartiers de la Ville de Douvaine avec l'introduction d'une redevance générale incitative (RGI) payée par les habitants de ce quartier pour l'élimination de leurs déchets.



*A la plage,  
comme ailleurs,  
ça déborde  
parfois !*

## La répression en matière de déchets ... c'est possible

La commune de Grand-Saconnex, par l'intermédiaire de ses APM, a engagé, depuis le printemps 2011, une campagne de répression à l'encontre des personnes ne respectant pas les directives d'utilisation des points de récupération saconnésien. Cette campagne de répression a été précédée par une campagne de prévention qui s'est déroulée de la fin 2010 au printemps 2011.

Données techniques relatives à la campagne de répression saconnésienne :

- Document de répression transmis aux contrevenants: amende administrative.
- Nombre d'amendes administratives émises: ~ 70; 75 % des amendes infligées concernent le point de récupération situé sur la place de Carentec.
- Montant minimum de chaque amende administrative émise: ~ CHF 300.00
- Définition du contrevenant: le contrevenant est une personne qui a déposé des déchets sur un écopoint (terminologie saconnésienne utilisée pour désigner des points de récupération) en dehors des bennes dédiées à la récolte des déchets; il peut donc s'agir de sacs contenant des OM, de déchets encombrants ou de déchets recyclables pour lesquels les bennes concernées pourraient en temps normal les «accueillir», mais qui sont déposés à côté des bennes en raison de la saturation de celles-ci. Des amendes administratives ont donc été infligées à des personnes qui sont venues sur des écopoints, pour y déposer des déchets recyclables qui en temps normal auraient été jetés dans les bennes idoines en raison de leur volume disponible pour cette action, mais qui ont été finalement déposés à côté des bennes en raison de la saturation de celles-ci... (il y a peut-être là une limite de l'approche à analyser...).
- Durée nécessaire pour le traitement d'un dossier d'une personne contrevenante: 80 % des dossiers débouchent sans difficultés particulières sur le paiement de l'amende administrative en nécessitant 2 heures à 3 heures de travail jusqu'au versement de la somme due. Ces 2 ou 3 heures de travail concernent les dossiers pour lesquels les contrevenants ne recourent pas, après avoir ou n'avoir pas exercé leur droit d'être entendu; si le contrevenant exerce son droit d'être entendu et ensuite fait recours auprès du Tribunal administratif, le temps de traitement du dossier passe alors à un jour de travail. Sur la septantaine d'amendes administratives infligées, 5 ont fait l'objet d'un recours, dont 2 ont été admis par le Tribunal administratif; ces deux recours ont permis aux APM saconnésiens d'affiner leur approche en matière de répression: notamment, en ajoutant sur les goulottes ou conteneurs un autocollant avec la mention «Si cette benne est pleine, prière de déposer vos déchets dans un autre écopoint» ou la mention «Interdit de déposer des déchets durant le week-end».
- Moyen de preuve utilisé pour identifier un contrevenant: caméra de surveillance, comme élément de preuve suffisant; 6 des 8 écopoints sont équipés de caméras de surveillance; la Commune du Grand-Saconnex a 67 caméras de surveillance installées sur son territoire; les autorisations nécessaires pour l'installation des caméras dédiées à la surveillance d'écopoints n'ont pas engendré de difficultés particulières avec des temps d'octroi qualifiés de courts. 90% des contrevenants ont été identifiés grâce aux images des caméras de surveillance stockées sur le serveur informatique dédié à ladite surveillance. 10 % des contrevenants ont été identifiés à la suite de l'ouverture des sacs OM, ou contenant d'autres types de déchets.
- Remarque sur l'utilisation des caméras de surveillance: les APM visionnent seulement les images d'une caméra de surveillance qui concernent un écopoint sur lequel les APM ou l'îlotier vert auront constaté la présence de déchets posés en dehors des bennes.
- Prérogative d'un îlotier vert: un îlotier vert, assermenté, ne peut pas visionner les images enregistrées par les caméras de surveillance, mais il peut gérer le processus inhérent aux amendes administratives.
- Remarque à propos des émoluments en cas de rappel pour les amendes impayées: les émoluments ne peuvent être perçus qu'au niveau du deuxième rappel, pour autant qu'ils aient été expressément prévus par le règlement communal sur la gestion des déchets.

Ces mesures pratiquées dans une commune voisine sont cités ici pour alimenter la réflexion sur les moyens d'atteindre les objectifs relatifs aux points de récupération.



## Coûts engendrés par la levée et le traitement des déchets en 2011

### Coûts globaux

	2009	2010	2011	Budget-2011	Ecart 2011
Population moyenne (habitants):	12'873	13'048	13'062		
Levées des ordures ménagères:	CHF 465'961.82	CHF 469'916.97	CHF 419'541.19	CHF 440'000.00	-4.65%
Levée des déchets recyclables:	CHF 222'391.88	CHF 247'497.85	CHF 245'426.33	CHF 242'000.00	1.42%
Levées des déchets de jardin:	CHF 93'828.63	CHF 115'861.37	CHF 113'547.87	CHF 120'000.00	-5.38%
Traitement des ordures ménagères:	CHF 892'165.36	CHF 887'240.30	CHF 905'062.89	CHF 945'000.00	-4.23%
Traitement des déchets recyclables:	CHF 10'965.52	CHF 20'949.09	CHF 10'395.34	CHF 25'000.00	-58.42%
Traitement des déchets de jardin:	CHF 80'076.20	CHF 87'282.79	CHF 90'452.86	CHF 90'000.00	0.50%
	<b>CHF 1'765'389.41</b>	<b>CHF 1'828'748.37</b>	<b>CHF 1'784'426.48</b>	<b>CHF 1'862'000.00</b>	<b>-4.17%</b>

### Coûts par habitant

	2009	2010	2011
Population moyenne (habitants):	12'873	13'048	13'062
Levées des ordures ménagères:	CHF 35.71	CHF 36.01	CHF 32.12
Levée des déchets recyclables:	CHF 17.28	CHF 18.97	CHF 18.79
Levées des déchets de jardin:	CHF 7.29	CHF 8.88	CHF 8.69
Traitement des ordures ménagères:	CHF 69.31	CHF 68.00	CHF 69.29
Traitement des déchets recyclables:	CHF 0.85	CHF 1.61	CHF 0.80
Traitement des déchets de jardin:	CHF 6.22	CHF 6.69	CHF 6.92
	<b>CHF 136.65</b>	<b>CHF 140.16</b>	<b>CHF 136.61</b>

## Revenus générés par le traitement des déchets

Déchets urbains des entreprises	2009	2010	2011	Budget-2011	Ecart
Population moyenne (habitants):	12'873	13'048	13'062		
Traitement des déchets recyclables:	CHF 50'433.70	CHF 76'624.25	CHF 85'255.08	CHF 60'000.00	42.09%
Taxe forfaitaire annuelle déchets	CHF 35'691.80	CHF 38'013.35	CHF 40'420.80	CHF 34'000.00	18.88%
	<b>CHF 86'125.50</b>	<b>CHF 114'637.60</b>	<b>CHF 125'675.88</b>	<b>CHF 94'000.00</b>	<b>21.95%</b>

### Produit de la taxe forfaitaire annuelle déchets ordinaires (déchets urbains d'entreprises) de CHF 100.00 en 2011

Nombre de sociétés assujetties au paiement de la taxe forfaitaire annuelle 2011 de CHF100.00 pour la production de déchets en petite, voire très petite quantité, ou difficilement quantifiable :	<b>385</b>
Nombre de sociétés ayant un accord particulier avec la Mairie de Versoix, sous forme d'un forfait annuel :	<b>15</b>
<b>Produit de la taxe forfaitaire annuelle déchets :</b>	<b>CHF 40'420.80</b>

### Tonnage global des entreprises versoisiennes

Nombre de sociétés dont les déchets sont levés et facturés par Transvoirie SA :	<b>71</b>
<b>Masse totale des déchets urbains levés auprès des entreprises versoisiennes en 2011 :</b>	<b>340'740 kg</b>

Ce tonnage correspond à la masse (270'720 kg) des déchets urbains levés - en dehors des jours de levée dédiés aux ménages privés (soit le mardi et le jeudi) auprès des entreprises versoisiennes contractuellement liées avec notre sous-traitant Transvoirie SA - additionné à la quantité (70'020 kg) des déchets urbains levés auprès des entreprises le même jour que les ménages privés.

# AMENAGEMENT - URBANISME ET TRANSPORTS

Chef de service : Christophe Kobler



Collaborateurs :

- 2 secrétaires, communes aux Services techniques (Gérance, Bâtiments, Aménagement-Urbanisme, Transports et STVE).

## Mission du service :

Par définition, le service a la mission de la construction de la Ville.

Concrètement, il est en charge de la planification et de la gestion du territoire communal au moyen des différents « outils » à disposition tels que le plan directeur communal, les plans directeurs de quartier, les plans localisés de quartier, etc.

Il travaille en étroite collaboration avec les services de l'Etat, comme la Direction générale de l'aménagement du territoire (DGAT), et représente (techniquement) la Commune dans les dossiers cantonaux ou supra cantonaux (plan directeur cantonal, plan sectoriel, projet d'agglomération, etc.). Il pilote toutes les études communales d'aménagement et s'occupe des autorisations de construire en vue de la rédaction des préavis communaux. Le Service renseigne la population sur les lois et règlements en vigueur en matière d'aménagement et de construction.

## Aménagement - Urbanisme

### PLQ n° 29 716 Pré-Colomb / route de Suisse

Le 7 février 2011, le Conseil municipal votait à 21 voix et 1 abstention le PLQ concernant le secteur chemin du Pré-Colomb / route de Suisse.

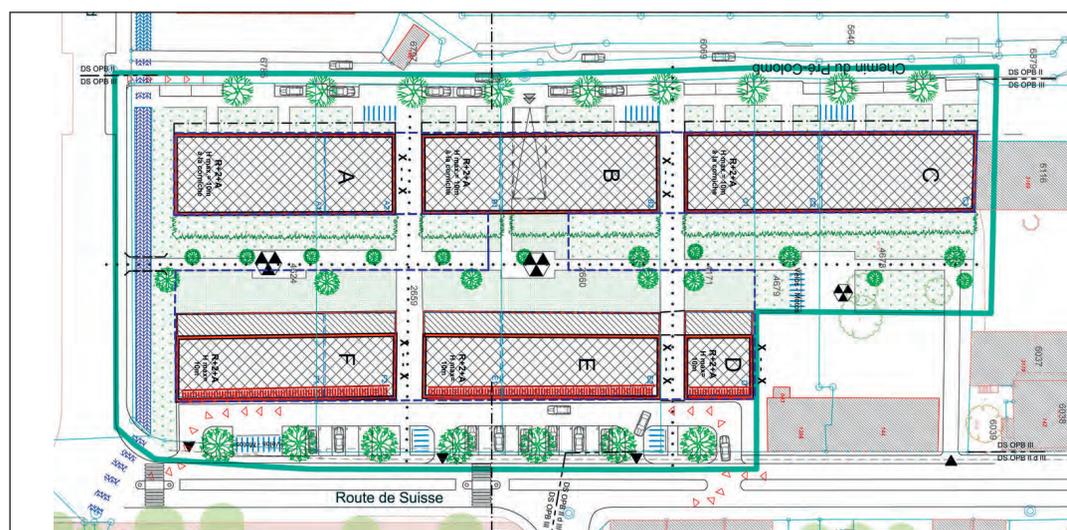
Ce vote clôt un travail de réflexion et de négociations mené par le Service de l'urbanisme, de l'aménagement et des transports, ainsi que par le Conseil administratif avec le Service des plans d'affectation et requêtes du Canton de Genève.

Il s'agissait avant tout de conserver l'implantation du bâtiment dit du « Vieux Port » de façon à maintenir un rétrécissement au droit du faubourg. Il a ainsi été décidé d'exclure cette construction du périmètre du PLQ et de l'inclure dans une étude future qui portera sur l'ensemble des faubourgs situés entre la route de Suisse et le chemin Hubert-Saladin.

Nous aurons ainsi une cohérence d'ensemble qui devra magnifier le caractère de ce secteur de la Ville de Versoix. Le PLQ n°29 716 est l'avant-dernier Plan localisé de quartier qui permettra de finaliser l'image de 1985 du secteur Versoix-la-Ville.

Nous aurons ainsi un quartier cohérent, depuis le chemin du Pré-Colomb jusqu'au chemin de Montfleury, avec notamment le Mail Voltaire qui traverse l'ensemble du quartier.

Le PLQ n°29 716, angle de la rte de Suisse et Pont-Céard complètera le secteur Pré-Colomb Versoix-la-Ville. Le bâtiment du Restaurant du Vieux-Port est préservé.



## PLQ 29'782 et MZ 29'781 portant sur le secteur de La Scie

Un deuxième PLQ est soumis au vote du Conseil municipal dans la séance du 7 février 2011. Celui-ci concerne le secteur de La Scie et fait suite à un premier PLQ, le n°29 236-541 préavisé favorablement par le Conseil municipal le 23 avril 2007 et adopté par le Conseil d'Etat le 2 avril 2008.

Les principales modifications du plan résident dans la desserte interne du quartier qui a été déplacée au nord.

Un travail sur les pistes cyclables a également été effectué de façon à ce qu'elles suivent la future route de La Scie.

C'est dans le règlement de ce PLQ que figure la plus grande évolution.

En effet, celui-ci permettra l'affectation à du commerce dans cette zone. Celle-ci ne se fera pas au détriment des surfaces industrielles et artisanales qui sont maintenues sur le site.

C'est donc bien un complément d'affectation qui permettra cette mixité.

Celle-ci ne serait toutefois pas possible sans une modification des limites de zone n°29 781, votée au cours de la même soirée.

La modification de zone réside concrètement dans l'ajout de quelques mots à savoir dans la définition après zone de développement industriel et artisanal, ajouter « également affectée à des activités commerciales ».

Secrétariat du Grand Conseil

PL 10825-A

Date de dépôt : 15 septembre 2011

### Rapport

de la Commission d'aménagement du canton chargée d'étudier le projet de loi du Conseil d'Etat modifiant les limites de zones sur le territoire de la commune de Versoix, (création d'une zone de développement industriel et artisanal également affectée à des activités commerciales) dans le secteur de la Scie

Nous aurons donc sur ce secteur des activités commerciales limitées à un tiers, contre deux tiers aux activités industrielles et artisanales.

Le vote de cette modification de zone et de ce PLQ fait du secteur de La Scie un des premiers quartiers mêlant officiellement du commerce et de l'artisanat sur le Canton de Genève.

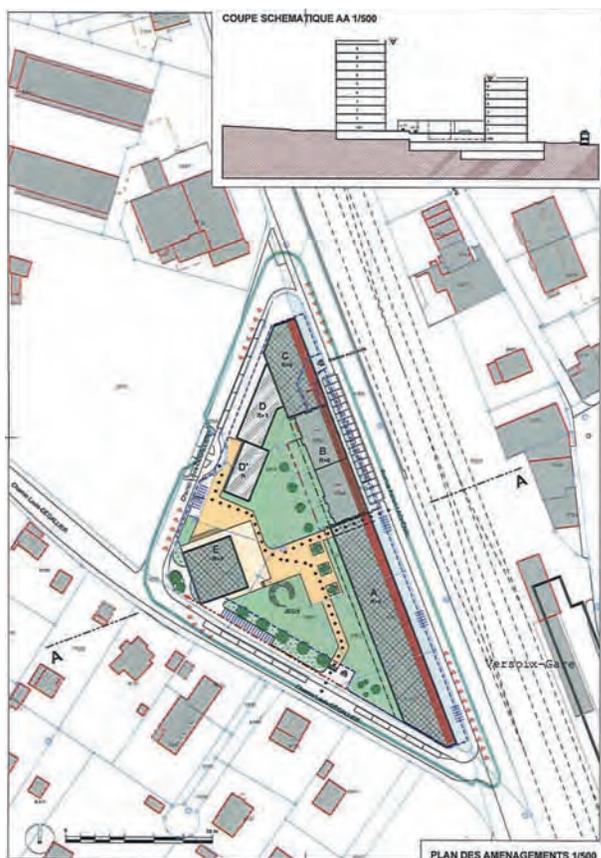
Nous pouvons nous réjouir de cette mixité qui permettra de dynamiser la partie sud de la Commune de Versoix.

Une attention toute particulière a été exigée sur les aménagements extérieurs ainsi que sur l'architecture des futurs bâtiments.

Ce vote clôt ainsi une première phase de travail à laquelle le Service de l'urbanisme a participé activement.



## PLQ n°29 369 Adrien-Lachenal /chemin Louis-Dégallier.



Le 26 septembre 2011, le Conseil municipal refusait à l'unanimité le PLQ n°29 369 situé entre l'avenue Adrien-Lachenal et le chemin Louis-Dégallier.

Le Conseil administratif de la Commune de Versoix avait également émis un préavis négatif sur ce Plan localisé de quartier en expliquant que bien qu'il ne soit pas opposé à une densification de ce secteur, notamment par rapport à sa position proche de la gare et des infrastructures, la position de la construction en hauteur ne semblait pas adéquate.

Le vis-à-vis direct entre les villas actuelles et ce bâtiment pouvait poser problème. Le déplacement de cet immeuble plus au nord en direction de Versoix-la-Ville a été suggéré, de même qu'un report des droits à bâtir le long de l'avenue Adrien-Lachenal de façon à libérer l'arrière de la parcelle pour y créer un espace ouvert au public.

Suite au refus du Conseil municipal, les promoteurs, les services de l'Etat, ainsi que la Commune ont décidé de travailler ensemble sur un nouveau projet qui devrait aboutir en 2012.

## Etude générale du stationnement sur la Commune de Versoix

Le 26 septembre 2011, le Conseil municipal votait un crédit de CHF 58'000,- destiné à une étude générale du stationnement sur la Commune de Versoix.

Plusieurs projets d'envergure vont modifier la donne en matière de stationnement, notamment Versoix Centre-Ville, La Scie et le réaménagement de la route de Suisse. Il est donc important de lancer une étude globale sur la Commune de façon à mettre en place une véritable politique de stationnement. Celle-ci proposera un régime de stationnement pour la totalité des parkings sur domaine public ou domaine privé communal, voire exceptionnellement sur domaine privé de l'Etat de Genève.

Les différentes propositions issues de cette étude devront s'adapter au scénario de développement de la Commune.

L'étude travaillera sur la globalité du territoire touché par la gestion du stationnement, c'est-à-dire en priorité sur les zones urbanisées mais également sur d'autres lieux spécifiques comme Ecogia ou le Centre sportif.

*Le parking laissera place au chantier. Sur la gauche de la photo se trouvera le nouveau bâtiment communal*



## Crédit d'étude Ami-Argand destiné au réaménagement de la partie inférieure du chemin ainsi que du préau de l'école

Le 14 novembre 2011, le Conseil municipal votait un crédit d'étude d'un montant de CHF 66'000.-- destiné au réaménagement du chemin ainsi que du préau de l'école Ami-Argand.

Ce crédit d'étude fait suite à un avant-projet que la Mairie avait commandé pour évaluer le potentiel d'amélioration de ce site.

L'étude devra répondre aux objectifs suivants (liste non exhaustive) :

- créer une zone de rencontre conformément au Plan Directeur Communal,
- améliorer la sécurité des écoliers sur les différents cheminements,
- assurer la continuité des parcours,
- améliorer la sécurité de la piste cyclable existante (accès école Ami-Argand),
- remédier au mélange des flux des différents moyens de transport,
- revoir les aménagements actuels sur le chemin Ami-Argand qui nécessitent un entretien conséquent des services municipaux et génèrent des situations dangereuses pour les élèves,
- coordonner le projet avec celui de la route de Suisse pour améliorer la situation du débouché du chemin Ami-Argand sur la route de Suisse,
- revoir entièrement le secteur parking afin d'assurer la sécurité des élèves ainsi que des autres usagers,
- agrandir les surfaces en dur du préau de la division élémentaire,
- améliorer l'attractivité du préau de la division moyenne,
- intégrer un espace polysportif de type Agorespace, destiné aux adolescents.



## Dérogation IUS à l'avenue Louis-Yung 5-5A

Lors de sa séance du 12 décembre 2011, le Conseil municipal a accepté à l'unanimité une dérogation portant l'indice d'utilisation du sol à 31,6 % compte tenu du projet proposé.

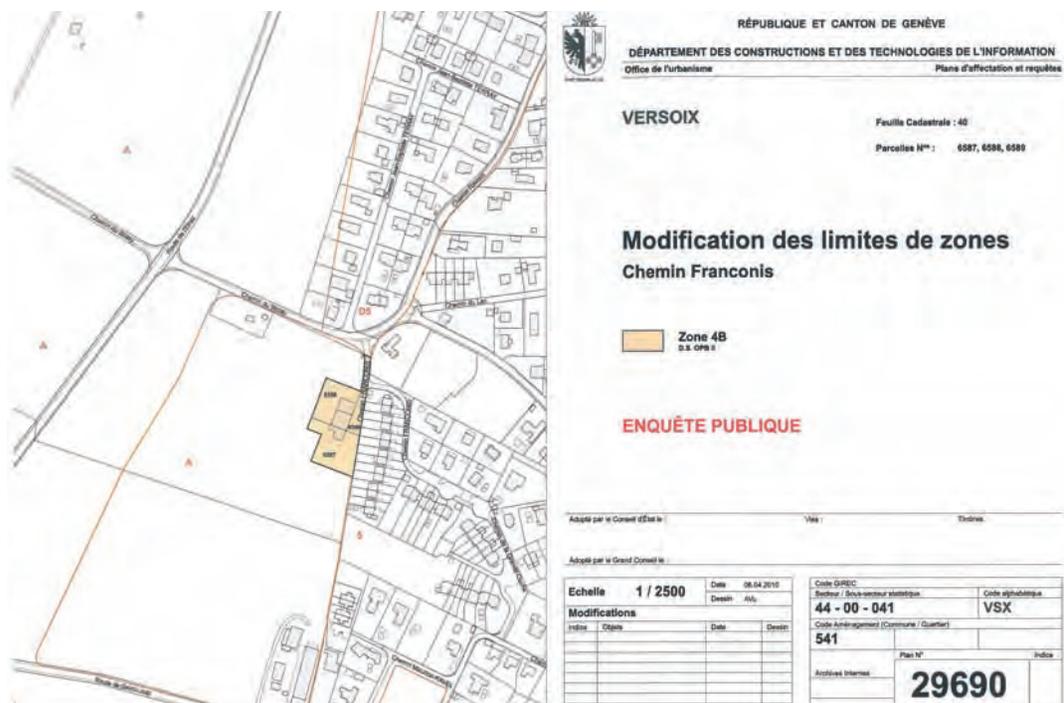
## Plan directeur cantonal Genève 2030

Par voie de résolution, le Conseil municipal dans sa séance du 12 décembre 2011, a préavisé défavorablement le projet de concept et schéma de Plan directeur cantonal Genève 2030. Il a toutefois joint à son préavis une série de remarques en 13 points répartis dans les chapitres « urbanisme », « mobilité » et « environnement ».

## Modification des limites de zone chemin Franconis n°29690-541

Le 27 juin 2011, le Conseil municipal accepte le plan n°29 690-541 établi par le Département des constructions et des technologies de l'information, modifiant les limites de zone sur le territoire de la Commune de Versoix, créant ainsi une zone 4B située le long du chemin Franconis.

Cette modification de zone permettra la construction de quelques logements en lieu et place du bâtiment rural situé sur la parcelle n°6588, détruit suite à un incendie survenu en juin 2008. Il faut par ailleurs noter que la parcelle située initialement en zone agricole était désassujettie depuis plusieurs années.



## Versoix Centre-Ville

L'année 2011 a principalement été consacrée aux discussions et négociations entre l'entreprise totale propriétaire de la plus grande partie du site et la Commune de Versoix.

Il s'agissait de trouver un accord sur les contrats liant l'entreprise HRS et la Commune, concernant principalement la parcelle communale et le futur bâtiment culturel connu sous l'appellation bâtiment C.

Versoix  
Centre-Ville :  
préparation du  
chantier de  
l'îlot sud.  
2 fév. 2011

Le Service de l'urbanisme et la Commune de Versoix devaient régler des principes de base conformes à la réglementation en vigueur, notamment celle des marchés publics.

La Commune de Versoix, après remembrement foncier, étant pleinement propriétaire du terrain sur lequel va être érigé le bâtiment communal, il est clair que celle-ci devait se plier aux lois des marchés publics.



Les aspects fonciers négociés depuis plusieurs années devaient, courant 2011, être aussi formalisés, puisque la réalisation de Versoix Centre-Ville était subordonnée à un remembrement foncier relativement complexe. Il s'agit d'établir une cohérence entre les propriétaires fonciers, notamment en ce qui concerne la propriété de la Commune et le fonctionnement des futures installations. Ainsi, une réflexion profonde s'est mise en place concernant le parking, la Commune voulant absolument avoir la maîtrise du fonctionnement de ce dernier sur sa propre parcelle.

L'année 2011 a vu également sur ce dossier une problématique qui n'était pas forcément attendue, à savoir l'arrivée de squatters dans les bâtiments non encore démolis. Ainsi la Commune a dû participer activement aux différentes coordinations qui ont conduit à la libération des bâtiments de façon à pouvoir commencer la démolition selon le planning précédemment établi.



## Secteurs de La Scie et du triangle des Fayards

Durant l'année 2011, le Service de l'urbanisme, de l'aménagement et des transports, ainsi que le Conseiller administratif délégué, se sont impliqués dans les séances de travail qui étaient organisées par la FTI (Fondation pour les Terrains Industriels) et les futurs superficiaires. La Commune de Versoix a participé à l'ensemble de ces séances notamment pour s'assurer que la qualité des aménagements publics accompagnera bien ces projets.

La Commune de Versoix a par ailleurs négocié, lors de ces séances, la réalisation rapide de la construction du triangle des Fayards, de façon à pouvoir reloger les entreprises versoisiennes qui devaient impérativement déménager, car se trouvant dans des secteurs en pleine mutation.

## Statistique des dossiers « autorisations » pour 2011 (soit du 01.01.2011 au 31.12.2011)

	2008	2009	2010	<b>2011</b>
<b>préavis donnés par la Commune</b>	96	71	64	<b>67</b>
<b>préavis favorables</b>	76	59	51	<b>57</b>
<b>préavis défavorables</b>	20	12	13	<b>10</b>

En ce qui concerne les 57 préavis favorables accordés par la Commune, le DCTI nous a suivis 42 fois et a donné 1 avis contraire. Les 14 dossiers sans réponse du DCTI sont soit trop récents ou alors concernent souvent de grosses affaires encore à l'étude.

Au sujet des 10 préavis défavorables, le DCTI a conforté notre position 2 fois et a donné 5 avis contraires. En ce qui concerne les 3 dossiers sans réponse, ce sont pour certains des dossiers pour lesquels la Commune a dû demander des compléments.



## Transports

Suite au rapport transmis par l'Etat de Genève en 2010, confirmant une augmentation de la fréquentation de 50 % sur les trains du samedi et de 10 % sur ceux du soir, la Commune de Versoix a poursuivi ses négociations avec la Direction générale de la mobilité et en particulier avec Madame la Conseillère d'Etat Michèle Künzler, de façon à défendre le train au quart d'heure sur la ligne Coppet - Lancy Pont Rouge.

Nous pouvons affirmer que le principe a été définitivement adopté durant cette année 2011.

Un autre dossier majeur a occupé le Conseiller administratif délégué aux transports et le service correspondant, il s'agit de la mise en place d'une future ligne de bus dénommée ligne 58 qui devrait relier les hauts de Versoix, à savoir Sauverny, aux écoles de Versoix et à la gare. Ce projet

ambitieux est défendu également par notre partenaire la Commune de Chavannes-des-Bois qui est intéressée au projet non seulement pour ses concitoyens, mais aussi pour les élèves résidant dans ce village et étant scolarisés à Versoix.

De nombreuses séances de travail ont eu lieu tout au long de cette année et nous pouvons maintenant affirmer que les chances d'aboutir à un projet cohérent sont réelles.

Différentes séances de travail ont eu lieu avec nos partenaires les Transports Publics Genevois et la Direction générale de la mobilité.

Les premières esquisses de la future ligne ont vu le jour et un budget relatif aux différentes hypothèses a été élaboré durant l'année 2011.

L'objectif est d'offrir aux citoyens habitant Sauverny, mais également à toute la population de la zone villa située à l'ouest de la Commune, un transport collectif efficace rejoignant la gare de Versoix. Au niveau des élèves versoisien cette ligne devra également leur être bénéfique pour se rendre à leur lieu d'enseignement.

En 2011, la Commune de Versoix a poursuivi son adhésion à l'offre promotionnelle UNIRESO. Ainsi, les jeunes jusqu'à 24 ans ont pu bénéficier d'un abonnement à tarif promotionnel soit un rabais de CHF 100,- pour tout abonnement annuel.

Il faut noter que la Commune de Versoix a étendu sa participation également au renouvellement d'abonnements. Ainsi, toute personne âgée de 6 à 24 ans a pu bénéficier d'un rabais de CHF 100,- durant la période de promotion.

Fidèle à son habitude, la Commune de Versoix a également édité un horaire de poche référençant les horaires des lignes V et 53, ainsi que des Noctambus desservant la Commune et des correspondances CFF. Cet horaire a été distribué selon la méthode du « tous ménages » à l'ensemble des foyers versoisien.

Dans un souci d'offrir à ses citoyens de meilleures prestations de transports publics, la Commune a poursuivi son action en faveur d'une meilleure cadence de la ligne 53 permettant de rejoindre l'aéroport.

La Ville de Versoix a également poursuivi son action en faveur des Noctambus qui permettent d'offrir un réseau de transports publics au-delà des horaires habituels.

## SPORTS



### Chef de service : Pascal Clément

Collaboratrice : une secrétaire

### Commission des sports

Comme chaque année, la Commission des sports a continué à recevoir une société sportive lors de chacune de ses séances. Ces rencontres permettent au comité de présenter les activités de leur société, leurs projets, leurs motivations, leurs comptes et leurs budgets. En 2011, la Commission des sports a reçu : le Footballtennis en mars, l'Amicale des Meneurs de la Région de Versoix en octobre et l'Association des Cavaliers en décembre. L'Amicale des Meneurs de la Région de Versoix (AMRV) a été reconnue par la Commission des sports en qualité d'association sportive versoisienne lors de sa séance du 8 décembre 2011.

## Les projets et réalisations

### Projet « Air Fitness »

En mars, la Commission des sports a voté favorablement à l'unanimité un préavis pour le projet « Air Fitness », installation qui viendra en complément des infrastructures existantes du Centre sportif et accessible à toutes les catégories de personnes.

### Projet de piscine olympique

Des problèmes d'intercommunalité et d'intercantonalité font pour l'instant obstacle à l'avancement de la procédure. En effet, la commune de Versoix n'a pas les moyens de financer seule une piscine olympique : les communes genevoises n'ont pas souhaité collaborer au projet, et les communes vaudoises qui se sont montrées intéressées étudient actuellement un projet de piscine au collège des Rojalets.

### Projet d'implantation d'une piste de skatepark

Les Autorités ont reçu une pétition concernant le projet d'implantation d'une piste de skatepark. Elle sera étudiée dans le cadre de l'agrandissement du CSV.

### Etude d'une salle omnisports

Une première analyse de l'occupation des salles de sport à Versoix est réalisée en vue de l'élaboration d'un projet de construction d'une salle omnisports.



### Club nautique

L'augmentation constante des membres du Club nautique, notamment des juniors va nécessiter un agrandissement des vestiaires. Une inauguration est prévue en septembre 2012 à la fin des travaux, conjointement avec le 50ème anniversaire du Club.

### Patinoire hivernale

Pour la deuxième année consécutive, une patinoire hivernale de 300 m<sup>2</sup>, non couverte, a été installée sur la place du Bourg par l'entreprise La Pati et non Sport Project qui s'est chargée de la première installation. Ouverte à tous, la patinoire a accueilli en priorité les écoles de Versoix pour le plus grand bonheur des enfants, du 1er décembre 2011 au 29 janvier 2012.

### Mérites sportifs

La cérémonie des mérites sportifs récompensant les sportifs de haut niveau pour leurs performances n'ayant plus vu le jour depuis 2008, des discussions ont eu lieu pour l'organisation de cette manifestation en 2012.

### Boxing Club

Le Boxing Club est ravi de pouvoir enfin accueillir ses membres dans de nouveaux locaux de 150 m<sup>2</sup> comportant également des vestiaires et des douches. Précédemment, les entraînements se déroulaient dans une salle de classe.

### Prêt d'abonnements de foot et de hockey

En partenariat avec le FC Servette et le GSHC, la Mairie offre la possibilité à ses citoyens de gagner des abonnements de foot et de hockey sous forme de tirage au sort sur le site internet de la Commune.



## Dicastère de M. Cédric Lambert, Conseiller administratif

M. Cédric Lambert a été élu au CA en 2007. En 2011, il a occupé la fonction de vice-Maire jusqu'au 31 mai, puis celle de Maire dès le 1er juin.

## SJS : SERVICE SOCIAL – JEUNESSE – SÉCURITÉ

Chef de service : Pierre-André Dettwiler



Collaborateurs :

- 1 secrétaire
  - 1 assistante sociale
  - 1 conseillère sociale en insertion dès le 01.12.2011
  - 1 apprenti
  - 6 employées pour les restaurants scolaires
- Sécurité municipale :
- 1 Sergent-Major, chef de poste
  - 1 Sergent, remplaçant du chef de poste
  - 2 agents
  - 1 secrétaire, dès le 1er juin 2011
  - 10 patrouilleuses scolaires
- ORPC :
- 1 responsable de la Protection civile

Le service est divisé en plusieurs secteurs Social / Jeunesse / Sécurité, dont les tâches sont différentes :

### Les missions du service

#### Social-Jeunesse

Le service propose des activités et offre des prestations de soutien pour tous les âges de la population.

Il développe et soutient l'accueil de la petite enfance en lien avec les différents intervenants de la petite enfance et selon différents modes de garde (crèche, garderies, accueil familial de jour).

En accord avec les directeurs (-trices) des établissements scolaires, le service apporte une aide financière pour les sorties scolaires et certaines actions pédagogiques.

Il gère les quatre restaurants scolaires de la commune en étroite collaboration avec le groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP) et les fournisseurs des repas.

Au sein des différents quartiers urbains de la commune, le service met à disposition des enfants et des adolescents des activités et un appui socio-éducatif assurés par des animateurs, des moniteurs et des travailleurs sociaux hors murs (TSHM) de la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe) qui sont également soutenus par le monde associatif (Centres de loisirs, Villa YoYo, etc.).

En relation avec les différents intervenants sociaux cantonaux (Hospice général, FSASD, Office de la formation et de l'orientation professionnelle) et locaux (assistante sociale), l'action sociale communale octroie subsidiairement des aides financières individuelles et familiales tout en développant un travail en réseau au service de la prévention et de l'aide communautaire au cœur des quartiers.

Il organise également à l'intention des aînés une grande sortie annuelle et la fête des jubilaires pour les couples fêtant leurs 50, 60 voire 70 ans de mariage ainsi que pour les nonagénaires et centenaires. Il suit également l'évolution de la fondation communale pour le logement des personnes âgées.

La commune consacre 0.7 % de ses recettes fiscales à l'aide au développement. Le service prépare les dossiers, pour partie avec l'aide de la fédération genevoise de coopération (FGC), de manière à soutenir des projets dans les pays les plus pauvres de la planète

## Sécurité

Le Service de la sécurité municipale met en œuvre une politique de sécurité basée sur la prévention, l'application de la loi et l'action de proximité.

Il soutient un dispositif de sécurité proche du citoyen (Agents de Police Municipale, patrouilleuses scolaires, sapeurs-pompiers volontaires, sauvetage du lac, samaritains, etc.) et intégrée dans une plateforme de sécurité cantonale et régionale, Gendarmerie, gardes frontière, service incendie et secours (SIS), gardes de l'environnement, office régional de protection civile.

Il développe des initiatives coordonnées de prévention et de médiation dans les quartiers avec les différentes instances.

Il est également en charge du respect de l'occupation du domaine public et de l'affichage des procédés de réclame.

## Social

### Le Service social 2011

En 2011, le Service social de Versoix s'est occupé de 84 situations individuelles ou familiales. On peut distinguer plusieurs types d'intervention :

A) Information-orientation : il s'agit de répondre à des demandes lors d'un entretien unique sans autre suivi durant l'année écoulée. Ces prestations se sont élevées à 45 en 2011.

B) Appui administratif, financier et soutien psycho-social : les prises en charge se déroulent dans une durée variable et pour certaines sur plusieurs années. Il s'agit de fournir un appui administratif par exemple pour éviter à certaines personnes suivies une expulsion de logement en prenant en charge la gestion administrative de ces dossiers. Ces collaborations s'effectuent toujours après que l'usager a donné son accord en respectant les principes de confidentialité et du secret de fonction. L'aide à l'octroi de prestations que les usagers ignorent ou ne peuvent solliciter eux-mêmes compte tenu de la complexité des démarches à accomplir et compte tenu de leurs difficultés (84 situations).

Les appuis financiers sont quant à eux de nature ponctuelle : dépannage d'urgence, aides pour les camps organisés par l'école ou par des organismes, octroi du tarif réduit pour les restaurants scolaires.

Notons encore que les types de prestations mentionnés peuvent être combinés puisqu'un grand nombre de personnes et familles en situation précaire cumulent des difficultés multiples.

L'aide aux personnes âgées a pris de l'ampleur durant cette année et nécessite régulièrement des interventions à domicile et une collaboration intense avec la FSASD, les médecins, les EMS et parfois le service de tutelle des adultes (STA). En effet, les personnes âgées qui font appel au service social de la Commune sont souvent seules, sans famille ou proches qui pourraient les aider.

Le soutien psychosocial représente toujours une partie significative du travail de l'assistante sociale qui intervient en faveur de personnes en situation de précarité.

Enfin la permanence au Café-rencontres du quartier de la Pelotière facilite toujours une première prise de contact avec le service social. Il est à relever que plusieurs personnes ont demandé à ce que les rendez-vous ultérieurs aient lieu à la Maire, notamment pour des raisons de confidentialité.

Le Service social de Versoix est un partenaire reconnu par la population de la Commune et au sein du réseau des professionnels.

Des aides financières ponctuelles ont été apportées à 23 personnes ou familles après examen de leur situation. A cela s'ajoutent les aides pour les camps et les tarifs réduits pour les

restaurants scolaires. Subsidiaires aux aides octroyées par les institutions compétentes telles que l'Hospice général, le service des prestations complémentaires, les aides de la Mairie ne se substituent pas à ces prestations.

## La Forge, structure communale d'insertion socio-professionnelle

Cette prestation a débuté le 1er décembre 2011 avec l'entrée en fonctions à cette date de Mme Véronique Villars-Vallier à mi-temps.

La mission de la Forge est d'encadrer et de soutenir des jeunes en rupture de formation ou professionnelle et souvent aussi en rupture sociale afin leur permettre de se réinsérer dans un projet de formation ou dans le monde du travail.

Durant ce premier mois d'activités, les installations du bureau de la Forge ont été effectuées, des contacts ont été établis avec les services de la Mairie, des entreprises locales, les services cantonaux : office d'orientation professionnelle, Tremplin-Jeunes, Infor Jeunes, entre autres, ainsi qu'avec les partenaires professionnels intervenant dans la Commune, les travailleurs sociaux hors murs (TSHM), les APM. Mme Villars Vallier a participé à la réunion du DPIG afin de présenter ses fonctions et de faire connaissance des intervenants actifs dans la Commune. Quelques jeunes ont déjà fait appel à la Forge. Ces premières demandes auxquelles il a été répondu dans un bref délai (dans le courant de la semaine) démontrent l'utilité de cette prestation.

Le local de La Forge rte de Sauvigny 2, abrite l'antenne Emplois-Jeunes



## Sortie des aînés 2011

C'est le 7 septembre 2011, à la veille du Jeûne genevois, qu'a eu lieu la traditionnelle sortie des Aînés à laquelle ont participé 220 personnes.

Après un copieux petit-déjeuner au restoroute de Bavois, les 5 bus ont rejoint la Sarraz où étaient programmés les visites du Château et du musée du cheval ainsi que le repas de midi. Puis direction le Zoo de Servion pour découvrir des animaux originaires des cinq continents en flânant au gré des envies des participants.

Comme chaque année, nous remercions les Samaritains et la FSASD qui assurent la participation d'une secouriste et d'une infirmière, sans oublier les conseillers municipaux qui contribuent au bon déroulement de cette journée.

La traditionnelle Sortie des aînés est toujours très appréciée



## DPIG « Dialogue et prévention intergénérationnels »

Le DPIG regroupe des professionnels du social, de la sécurité et de la santé qui se rencontrent régulièrement, ce qui permet de renforcer le travail de réseau entre les différents intervenants. Ce groupe facilite les contacts et la collaboration entre ses membres. Des représentants d'associations et des paroisses qui sont également actives dans le domaine social y participent également.

Plusieurs présentations ont permis d'actualiser des informations sur les prestations d'Infor-Jeunes de l'Hospice général, sur le nouveau code de procédure pénale, l'organisation des TSHM intervenant dans la Commune et sur leurs activités, le projet Passerelles pour la Pelotière et la mise sur pied de la structure communale d'insertion socio-professionnelle, la Forge.

Les TSHM et leur employeur, la FASE ont souhaité remettre l'animation du groupe. A la demande des participants, M. Dettwiler a repris cette animation dès octobre 2011, secondé par Mme Oggier qui assure la prise des PV et leur diffusion.

## Aide au développement 2010

Sur proposition de la Commission Social Jeunesse, le Conseil administratif a attribué un montant de CHF 138'180.- réparti entre des projets présentés par la Fédération genevoise de coopération (FGC) et des projets dits « coups de cœur » présentés par des Versoisens dont certains jeunes de notre commune.

### Fédération genevoise de Coopération (FGC) :

- Colombie, Genève Tiers-Monde  
Soutien à une culture participative de gestion de l'environnement urbain et périurbain dans des quartiers populaires et des hameaux horticoles proches de Medellin  
CHF 20'000.-
- Tanzanie, Association pour le développement des aires protégées (ADAP)  
Gestion des ressources naturelles dans la division d'Inyonga, 13 villages du district de Mpanda  
CHF 20'000.-
- Pérou, Association Kallpa  
Municipalité promotrice de la santé à San Juan de Lurigancho, zone nord-est de Lima  
CHF 20'000.-
- Mali, Jardins de Cocagne  
Développement local Koussane Kayes  
CHF 20'000.-

### Projets « Coups de Cœur » :

- Sénégal, via l'association du Service volontaire international  
Dans le cadre de son travail de maturité, participation d'un jeune Versoisien à des activités socio-éducatives ou d'assistance aux instituteurs, soutien scolaire et animation dans les petites classes  
CHF 500.-
- Sénégal, Association Cayla Solidaire  
Construction d'une réserve céréalière dans le village de Soumb  
CHF 1'000.-
- Bénin, La Liane, Groupe humanitaire du CEC Emilie Gourd  
Construction d'un bâtiment scolaire pour le centre de formation professionnelle et de perfectionnement d'Allada  
CHF 4'000.-
- Cuba, Association Lázaro Relova  
Aide à la population défavorisée. Soutien au transport de matériel médical et autre  
CHF 6'500.-

- Cameroun, Association pour la Solidarité aux orphelins du Cameroun (Genève) ASP&OC  
Prise en charge des enfants orphelins de parents morts du SIDA  
CHF 5'600.-
- Haïti, Haïti Cosmos  
Construction d'une université de 5 facultés pouvant accueillir 2'500 étudiants  
CHF 8'067.50
- SOS Villages d'enfants  
Offrir un foyer stable à plus de 75'000 enfants et adolescents dans plus de 130 pays  
CHF 8'067.50
- Inde, Association Humanium  
Concrétiser les droits de l'enfant et améliorer les conditions de vie des plus défavorisés à long terme  
CHF 8'067.50
- Laos, Fondation genevoise pour la formation et la recherche médicale  
Formation du personnel médical local  
CHF 8'067.50
- Mali, Association d'Aide à Gao  
Achat d'une génératrice et construction d'un puits pour un centre d'accueil pour orphelins de 0 à 5 ans  
CHF 7'310.-

#### Divers

- Pérou, Terre des Hommes  
Marche de l'espoir 2010  
Développement durable au quotidien dans les Andes péruviennes  
CHF 1'000.-

### Centre d'action sociale (CAS)

Le Centre d'action sociale de Versoix (CAS), sis au 5, chemin Versoix-la-Ville, délivre des prestations destinées à l'ensemble des citoyens résidant sur les communes de Bellevue, Céligny, Collex-Bossy, Genthod et la Ville de Versoix

A Genève, l'aide sociale dépend du Canton. Sa gestion est confiée à l'Hospice général. Son principal cadre légal est la loi sur l'insertion et l'aide sociale individuelle et son règlement d'exécution du 22 mars 2007.

#### Dotation

La dotation de l'Hospice général (postes plein temps) pour l'année 2011 est répartie de la manière suivante :

- Service d'accueil : 0.9 secrétaires-réceptionnistes et dès le 01.09.2011, 1.3 secrétaires-réceptionnistes.
- Unité d'action sociale individuelle (UASI) :
  - 3.8 assistants sociaux
  - 1.8 assistants administratifs
  - 1.3 secrétaires réceptionnistes

Ces postes sont occupés par 9 personnes (5 assistantes sociales, 2 assistantes administratives, 2 secrétaires réceptionnistes, travaillant pour partie à temps partiel), et placées sous la responsabilité d'une responsable d'unité.

#### Le service d'accueil

Les missions de ce service sont :

- l'accueil du bénéficiaire
- l'orientation de ce dernier
- la réponse à une demande simple
- la transmission d'une demande spécifique, en matière d'aide sociale ou de soins aux professionnels de l'unité concernée.

La secrétaire-réceptionniste assure également la mise à disposition et la mise à jour d'une vaste documentation concernant l'ensemble du réseau social genevois, ainsi que les informations spécifiques des communes desservies par le centre.

En 2011, 4182 personnes ont été accueillies à la réception et le secrétariat a répondu à 9462 appels téléphoniques

## **L'unité d'action sociale individuelle (UASI)**

Plusieurs objectifs sont visés, notamment :

- garantir les moyens nécessaires pour satisfaire les besoins correspondant à un minimum vital social.
- favoriser la réintégration sociale et professionnelle des bénéficiaires afin de permettre leur retour à l'autonomie.
- aider au maintien ou à la reprise d'une activité lucrative.

Au 31 décembre 2011, le nombre de situations suivies régulièrement par les assistantes sociales se monte à 252 (554 personnes suivies au CAS de Versoix durant l'année 2011)

## **Contacts avec les partenaires et communes**

Les collaboratrices sont en contact régulier avec les différents acteurs sociaux œuvrant sur leur secteur d'intervention et participent au travail de réseau en collaboration avec les partenaires communaux dans le but d'apporter conseils et orientations aux bénéficiaires qui sollicitent nos services en tenant compte de la réalité environnementale.

## **Fondation des services d'aide et de soins à domicile (FSASD) Equipe de Maintien à Domicile (EMD) de Versoix**

### **Effectifs :**

Deux collaboratrices sont venues agrandir l'effectif : 38 personnes ce qui correspond à 28,30 postes équivalents temps pleins (26,65 en 2010) composent dorénavant l'Equipe de Maintien à Domicile (EMD) de Versoix. Ceci en lien, principalement, avec l'introduction des temps ASSASD (Association Suisse des Services d'Aide et de Soins à Domicile) qui définissent les actes de soins infirmiers reliés à une norme temporelle standardisée pour l'ensemble de la Suisse.

### **Clientèle :**

A ce jour 260 personnes sont prises en charge par la FSASD, toutes activités confondues et sur toutes les communes du secteur (Versoix – Genthod – Bellevue – Collex – Bossy – Céligny). La majorité de la clientèle reste composée de personnes de plus de 80 ans souffrant de pathologies psycho-gériatriques. A noter cependant, une augmentation des maladies dégénératives chez des personnes de 50 – 70 ans qui induisent des prises en soins allant jusqu'à 4 fois par jour avec 2 soignants par intervention, 7 jours sur 7.

### **Canicule :**

L'alerte « orange » (2ème niveau d'alerte sur une échelle qui en comporte 3) a été déclenchée par la Direction Générale de la Santé pendant 6 jours en août 2011.

### **Consultation hebdomadaire parents-enfants :**

Légère hausse de la fréquentation : 1,55 enfant par consultation (dont 20 nouveaux bébés) par rapport à 1,2 enfant en 2010.

Deux fois dans l'année une pédopsychiatre de la Guidance Infantile a été à disposition des parents pour répondre à leurs questions.

### **Autour d'une table :**

Le succès remporté par cette activité au restaurant de Montfleury continue de se confirmer cette année avec la présence régulière d'une dizaine de personnes âgées chaque lundi encadrées par une bénévoles de l'association des habitants de Montfleury (AHM).

Le projet de développer un autre lieu sur la commune, plus centralisé, reste en suspens. Une expérience a été faite avec le restaurant « Les Régates » mais, faute de participants réguliers, elle a été abandonnée.

### **Collaboration avec l'Association des Chauffeurs Bénévoles de Versoix :**

Les assistantes administratives ont reçu 123 appels pour des demandes de transport; demandes qu'elles ont transmises par messagerie électronique à l'Association. Le nombre d'appels par mois varie de 2 à 20.

### **Instruments Nomades Métiers (INM) :**

Depuis le 1er décembre 2011, les collaborateurs sont dotés de smartphones et de netbooks : réception des tournées quotidiennes, consultation du dossier du client, saisie de données, facturation.

# Jeunesse

## Fondation communale de Versoix pour la petite enfance 2011

La Fondation Communale de Versoix pour la petite enfance comprend deux crèches, une garderie et la gestion du placement des enfants chez les mamans de jour. Elle a accueilli environ 240 enfants durant l'année 2011. Au 31 décembre une centaine d'enfant sont inscrits sur la liste d'attente.

### Répartition des enfants :

Crèches les Vers à Soie & Fleurimage: 160 enfants inscrits âgés de 4 mois à 4 ans et demi  
Garderie les Vers à Soie : 80 enfants inscrits âgés d'un an à 4 ans et demi

### Dotation en personnel :

#### Administratif

- 0.5 secrétaire réceptionniste
- 1 comptable
- 1.8 adjointe pédagogique
- 0.5 coordinatrice de l'accueil familial de jour
- 1 responsable de secteur

#### Equipe éducative

- 40.90 éducatrices, auxiliaires et aides
- 2 apprenties assistantes socio-éducatives

#### Intendance et Cuisine

- 1.1 intendance
- 1.9 cuisinier
- 1 apprenti employé de cuisine

Cette année a été marquée par :

- Le changement de nom de la Fondation communale de la crèche de Versoix en Fondation communale de Versoix pour la petite enfance. Ainsi, les associations des Mouflets, des Supernounous et de l'EVE Versoix ont été reprises par cette Fondation.
- L'ouverture de 34 nouvelles places à la Crèche les Vers à Soie soit 64 places dès la rentrée 2011.
- De nombreuses questions sur l'avenir des accueillantes familiales de jour au vu de la nouvelle loi J 6.29 et son règlement d'application. Cette loi propose deux possibilités ; soit d'être dépendante et engagée par une structure de coordination au moyen d'un contrat de travail au sens des articles 319 et suivants du code des obligations, soit d'être indépendante sans être employée par une structure de coordination. Dans ce cas, l'accueillante est directement rémunérée par les parents. A la fin de l'année 2011, le choix de la Commune s'est porté sur la création d'une Association intercommunale rive droite pour les accueillantes familiales de jour.
- Le contrôle et la vérification de l'Association EVE Versoix par la cour des comptes dans le courant de l'automne.



En ce qui concerne la vie quotidienne, les équipes éducatives ont travaillé autour de différents thèmes. Celui de la multiculturalité a animé la semaine du livre, organisée au mois de mai, en partenariat avec la bibliothèque communale et la « Maison bleue ».

Les équipes ont collaboré avec le foyer Livada, la bibliothèque communale, les écoles de Versoix en organisant des visites dans le courant de l'année. D'autre part, des rencontres régulières avec les parents ont eu lieu autour de pique-niques, de petits-déjeuners et de réunions de parents.

Tout au long de l'année les équipes ont coopéré avec différents services, soit le Service éducatif itinérant (SEI), le service de psychiatrie de l'enfant et l'adolescent (Guidance infantile), le Service Santé de la Jeunesse (SSJ) et le Service de Protection des mineurs (SPMI) pour les enfants ayant des besoins particuliers.

En effet, on peut observer une augmentation des situations à besoins particuliers (par exemple : retard du développement, trouble envahissant du développement, difficultés

sociales des familles). Il convient de rappeler que dans chacune des institutions, nous avons intégrés des enfants à besoins spécifiques.

## Ecoles 2011

A la rentrée 2011, 1'053 élèves fréquentent les établissements scolaires de la Commune, ce qui représente une diminution de 48 élèves par rapport au nombre de l'année précédente.

Le nombre d'élèves dans nos écoles reste relativement stable depuis le début des années 2000. Comparativement, le nombre d'enfants fréquentant les restaurants scolaires a légèrement diminué après avoir augmenté durant plusieurs années.

Les conseils d'établissement présidés par les directeurs et auxquels participent certains enseignants et parents d'élève ainsi que deux chefs de service de la Mairie, Monsieur Vulliet du Service de la Gérance et Monsieur Dettwiler du Service Social Jeunesse Sécurité se réunissent trois fois par année.

## Parascolaire 2011

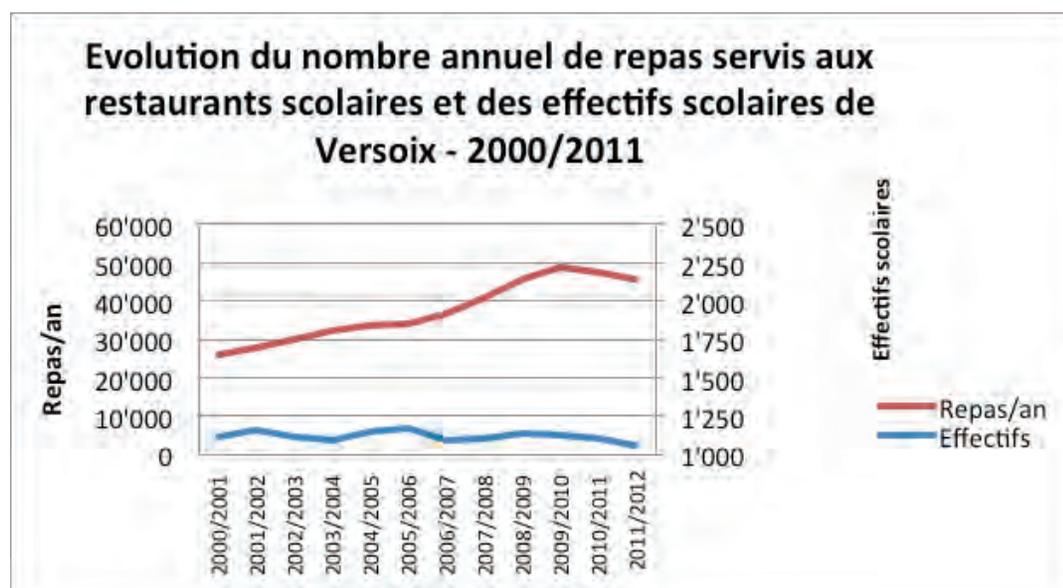
Pour l'année scolaire 2011/2012, ce sont 45'689 repas qui ont été servis aux enfants dans les quatre restaurants scolaires de la Commune, ce qui représente une légère baisse par rapport à l'année précédente. La diminution des élèves observée dans les établissements scolaires depuis quelques années commence semble-t-il à se répercuter également sur la fréquentation des restaurants scolaires. (voir tableau ci-dessous)

Tous les élèves de 8P inscrits pour midi au parascolaire de Versoix et de Céligny se sont retrouvés une fois par mois au Centre de loisirs du Rado pour partager un repas. Un bon moyen de faire connaissance avant le passage au cycle d'orientation et de découvrir le Rado qu'ils pourront fréquenter dès l'âge de 12 ans.

Les élèves de l'école Lachenal mangent à midi dans la salle communale en deux services ; ils sont en moyenne 120 enfants à midi et 55 aux activités surveillées.

Les élèves de l'école de Montfleury mangent à midi en deux services dans les locaux du bâtiment de Versoix-la-Ville qui abrite également le Radis; ils sont en moyenne 105 enfants à midi et 55 aux activités surveillées.

Les élèves des écoles Ami-Argand et Bon-Séjour qui mangent à midi au restaurant scolaire se répartissent entre la Galette (repas en deux services avec une moyenne de 70 enfants) et la Résidence de Bon-Séjour (moyenne de 36 enfants). Cette année ce sont les grands de l'Ecole Ami-Argand qui sont allés manger à la Résidence de Bon-Séjour, car les enfants de l'Ecole de Bon-Séjour étaient trop nombreux. Ceux qui participent aux activités du soir occupent les locaux de la Villa Argand (en moyenne 30 enfants) et du parascolaire de



Bon-Séjour (en moyenne 19 enfants), En effet, La Villa Argand se révélant trop exigüe pour accueillir les enfants des deux écoles, la Mairie a décidé d'attribuer au parascolaire de Bon-Séjour les locaux utilisés précédemment par la Garderie des Mouffet. Après quelques travaux de rafraîchissement, l'inauguration a eu lieu le 17 octobre 2011 en présence notamment des Autorités communales et de Monsieur Nicolas Diserens, Directeur du Groupement intercommunal pour l'activité parascolaire (GIAP).

Parascolaire de  
Bon-Séjour



## « Villa YoYo » de Versoix

Unions Chrésiennes de Genève - Secteur Jeunesse



### Présentation

Cet espace accueille des enfants de 4 à 12 ans pour jouer, se développer et créer. Libre d'accès, il constitue ce que l'on appelle une offre «à bas seuil» : aucune inscription n'est requise et n'occasionne aucun frais. Pour les familles en difficultés, et plus particulièrement pour les enfants, la Villa YoYo représente tant une opportunité d'occuper leur temps libre de manière intelligente qu'une alternative aux incivilités.

#### 1. Heures d'ouverture

Lundi-mardi-jeudi-vendredi : 16h-18h30  
 Mercredi : 14h-17h00  
 Samedi : 10h-12h30  
 Nombre de jours ouvrables : 261

#### 2. Fréquentation

- Nombre d'enfants bénéficiaires : 180
- Nombre de visites totales : 9'808
- Enfants par jour de présence : 37

#### • Répartition :

- des filles / garçons : 55%-45%
- des enfants de provenance étrangère : 90%
- Nombre de nationalités : 20
- Pays représentés : Kosovo, Albanie, Bosnie, Maroc, Tunisie, Algérie, Congo, Guinée, Soudan, Yémen, Irak, Togo, Somalie, Pérou, Turquie, Suisse, Italie, Espagne, Portugal, Philippines.

### Personnel

Une nouvelle responsable adjointe est arrivée, Nathalie Petrucciani et Marie Piacquadio est devenue responsable.

#### • Personnel fixe (Nom / taux d'activité)

- Madame Marie Piacquadio, 50%
- Madame Nathalie Petrucciani 50%
- Madame Nathalie Mazzola 50% (Eds)

- Stagiaires / programme réinsertion professionnelle / service civil / bénévoles / etc.

- 7 personnes placées par l'Hospice Général
- 1 personne en Emploi de Solidarité
- 2 stagiaires (insertion professionnelle)

### 3. Événements importants en 2011

- La vente de pâtisseries de la traditionnelle fête de la jeunesse 2011 a été un vrai succès.
- La fin de l'habillage des plats de la cours, sur le thème du monde en collaboration avec les TSHM et l'Association des Habitants de la Pelotière.
- Une lecture bimensuelle est organisée avec la bibliothécaire de Versoix.
- La fête des 15 ans du quartier de la Pelotière.
- Une collaboration avec le Radis et le Rado dans le cadre des mercredis de quartier.
- En collaboration avec l'Association Tapori, les enfants de la Villa YoYo vont créer un livre avec pour thème : « Ce dont j'ai besoin pour apprendre ? »
- Activités d'athlétisme avec Derron pour la deuxième année consécutive.
- Sorties culturelles (exposition Gustave Monnier et Henri Dunant, ...).
- Une étroite collaboration a été mise en place avec l'école, afin d'optimiser le soutien scolaire et l'aide aux devoirs.

### 4. Projets en commun

- « Une semaine pour un pays » : pendant une semaine, un pays est exposé dans sa totalité, en intégrant toutes les activités de la Villa.
- Sorties au bowling avec les trois Villas YoYo.
- « Samedis de Saint-Jean », l'Ordre de Saint-Jean propose des sorties (patinoire, cheval). Outre l'intérêt premier du thème, ces rencontres sont l'occasion de créer un lien intergénérationnel.
- Rythmique, depuis trois ans, un partenariat est mis en place avec l'Institut Jacques-Dalcroze. Une enseignante de l'institut délivre un cours hebdomadaire aux enfants de la Villa YoYo de Versoix. Ce projet s'est étendu à la Villa YoYo d'Onex.
- Atelier « Yoga » à la Villa YoYo d'Onex et de Versoix.
- L'Escalade et Noël sont les deux moments tant attendus de l'année, avec l'organisation de différentes activités.
- Adaptation des horaires d'ouverture durant l'été.



- Echanges entre les différentes équipes.
- Formation : CEMEA et PV, prise de note.

### 5. Projets futurs

- Lieu d'apprentissage pour les ASE
- Lieu de formation pour HETS et pour les maturités professionnelles
- Insertion de jeunes en rupture
- Programme de coopération slovène.
- Projet J. Dalcroze autour de l'Inde intitulé « Légendes indiennes ».

### 6. Particularités

Les 6-10 ans sont majoritaires, il convient aussi de noter que les tout petits sont de plus en plus nombreux. De nouveaux enfants se présentent encore chaque mois. Il est intéressant de mentionner que les « générations » précédentes continuent de fréquenter ce lieu qui accueille leurs petits frères et/ou leurs petites sœurs.

### 7. Subventions, donateurs et/ sponsors

- Association Villa Yoyo CH
- Département de l'Instruction Publique
- Commune de Versoix
- Donateurs privés et entreprises
- Fondation Sandoz
- Fondation Yves et Inez Oltramare
- Association Partage pour les dons de nourriture (goûters).

### 8. Camps d'été

Cette année, les Villas YoYo ainsi qu'@do sont partis à la découverte du Canton de Fribourg et plus particulièrement de la Gruyère.

Deux camps d'une semaine ont été organisés. Plus de quarante jeunes et enfants ont pu y participer. Le centre de réfugiés d'Anières a également participé au camp pour la deuxième année consécutive. Des activités telles que la luge d'été, le bowling, une visite de la chocolaterie Caillier ont ravi tout le monde. Plus spécifiquement, ces expériences permettent aux enfants d'apprendre à vivre en communauté, les tâches collectives sont réparties entre différents groupes, ce qui permet une responsabilisation. La majorité des moniteurs de ces deux camps avaient suivi la formation CEMEA. Tous sont rentrés le sourire aux lèvres et des étoiles plein les yeux. Un immense merci à ces équipes sans qui rien ne serait possible.



## Rado - Secteur enfants

### LES MERCREDIS AERES

#### Objectifs

- offrir aux enfants des opportunités de découverte, de créativité, de développement personnel.
- permettre aux enfants un apprentissage de la vie en collectivité, de s'épanouir au sein d'un groupe.
- favoriser l'estime de soi en développant des capacités de jugement, de débrouillardise, d'autonomie.
- rendre service aux parents qui travaillent.

#### Résultats quantitatifs

32 enfants sont inscrits à l'année aux activités du Radis du mercredi.

Deux enfants sont accueillis en plus avec un accompagnateur cap loisirs.

En moyenne 26 enfants sont présents le mercredi.

L'accueil se fait toute la journée de 8 heures à 18 heures.

4 places sont prévues pour des enfants qui ne veulent venir que l'après midi.

Les enfants ont entre 4 et 11 ans. En moyenne 10 enfants entre 4 et 5 ans, 10 enfants entre 6 et 7 ans et 10 enfants entre 8 et 11 ans.

Les enfants inscrits aux mercredis sont domiciliés à Versoix.

A la rentrée de septembre, la liste d'attente pour les mercredis était de 10 enfants. En fin d'année, cette s'est réduite à 6 enfants.

L'équipe en charge des enfants du mercredi est composée d'une animatrice et de quatre moniteurs (une fille et trois garçons).



### LES CENTRES AERES

#### AUTOMNE ET FEVRIER

L'accueil se fait sur inscription pour les enfants entre 4 ans et 11 ans.

Les enfants sont accueillis toute la journée de 8 heures à 18 heures.

32 enfants ont participé au centre aéré de février. 30 enfants ont participé au centre aéré d'automne. La semaine de centre aéré de février a affiché complet.

La semaine de centre aéré d'automne n'a pas été complète, très peu de pub ayant été faite à l'extérieur étant donné que ces semaines sont d'habitude prises d'assaut. Il a donc été décidé d'accueillir les enfants à la carte, à savoir pour une journée, deux ou plus.

Pour ces deux semaines d'animation, destinées aux enfants de Versoix, presque la moitié d'entre eux fréquentent déjà le Radis à l'année.

#### CENTRES AERES D'ETE

Du lundi 4 juillet au vendredi 26 août 2011:

#### Objectifs

- Rendre service aux parents qui travaillent,
- Offrir aux familles des possibilités de vacances bon marché (prix en fonction du revenu familial),
- Permettre aux enfants de bien profiter des vacances d'été,
- Permettre aux enfants un apprentissage de la vie en collectivité et de s'épanouir au sein d'un groupe,
- Offrir aux enfants des opportunités de développement personnel, de découverte, de création.

#### Résultats quantitatifs

Le centre aéré est une colonie qui rentre le soir. C'est une prise en charge des enfants durant les huit semaines de vacances, du lundi au jeudi de 8 heures à 18 heures. Le vendredi de 8 heures à 17 heures.

**200 enfants entre 4 ans 1/2 et 11 ans**, répartis en deux groupes d'âges: les 5-8 ans et les 9-11 ans. Cela représente environ 1900 prises en charge.

Chez les 5-8 ans (groupe des petits), entre 29 et 32 enfants ont été accueillis par journée, toutes les semaines.

Chez les 9-11 ans (groupe des grands), 14 à 16 enfants ont été accueillis par jour durant les huit semaines.

Chaque enfant a participé au centre aéré entre une et quatre semaines au maximum.

A noter: l'accueil d'un enfant de Cap Loisirs pendant une semaine, accompagné d'une monitrice.

## Rado - Secteur adolescents

### ACCUEIL AU RADO

#### Objectifs :

- Offrir une alternative aux descentes en ville de Genève,
- Etre à l'écoute de leurs besoins, de leurs envies, de leurs préoccupations, de leurs interrogations,
- Accompagner leurs projets, aider à les concrétiser,
- Tisser des liens privilégiés avec les jeunes,
- Favoriser le respect de soi-même, d'autrui, des règles et du matériel,
- Favoriser la vie collective, l'intégration, l'entraide, la tolérance, la solidarité, l'engagement, le partage,
- Proposer un espace de rencontres, de loisirs, de prévention.

#### Résultats quantitatifs :

Un accueil libre est offert aux jeunes de 12 à 17 ans de Versoix et de ses environs.

Par accueil libre, on entend :

- une structure et un espace dédiés à l'accueil, permettant de «s'installer» dans un lieu.
- la gratuité et le libre accès.
- allées et venues libres, sans temps de présence délimité.
- pas d'inscription à une activité déterminée ouverte à tous.

L'accueil se fait sur la base d'une carte d'accès. Pour obtenir cette carte, le jeune doit prendre connaissance, adhérer, accepter et signer le règlement du secteur adolescents du centre. Cette carte n'a pas pour objectif de restreindre l'accès au lieu mais plutôt de responsabiliser le jeune sur son comportement au centre.

La mise en place de cette carte d'accès est un moyen d'amener un sentiment d'appartenance au groupe de pairs et introduit un «rite de passage».

Environ 150 jeunes de 12 à 17 ans de Versoix et alentours sont inscrits au Rado.

Les horaires sont restés les mêmes soit :

36 semaines d'ouverture.

- les mardis de 16h00 à 19h00,
- les mercredis de 13h00 à 18h00,
- les jeudis de 11h30 à 13h30 et de 16h00 à 18h00,
- les vendredis de 16h00 à 22h00,
- les samedis de 13h00 à 18h00 mais uniquement de novembre à fin mars.



### LES JEUDIS PANINI

#### Objectifs :

- Offrir une alternative à la cafétéria du cycle d'orientation et aux grandes surfaces,
- Un prétexte d'accès, de découverte du Rado aux nouveaux, aux plus jeunes, voire aux plus timides.

Toujours très prisés ! 30, 40 voire 45 panini sont servis entre 12 heures et 13 heures.

#### TOURNOI DE FOOT SYMPA

Organiser un tournoi de foot au Stade de Genève, basé sur le plaisir du jeu collectif et de la rencontre. Ce tournoi poursuit plusieurs objectifs, que résume l'appellation «sympathique».

#### ATELIER DJ

15 heures d'ateliers à la demande réparties du mercredi 28 septembre jusqu'à la mi-novembre. 4-5 adolescents (dont deux déjà formés l'an dernier) ont participé à ces initiations.

#### SOIREES DISCO

Proposer des soirées dansantes au Rado ou dans d'autres lieux en attendant le «New Galaxy». Une cinquantaine d'adolescents a participé à ces soirées

#### TREMLIN RAP

#### Objectifs :

- Offrir un espace d'expression à des jeunes artistes locaux
- Développer des collaborations entre jeunes de quartiers de communes différentes, afin de mieux se connaître
- Démontrer auprès de l'ensemble de la population que le hip-hop est une culture artistique positive.

Cette première participation versoisienne au Tremplin Rap a été le fruit d'une collaboration entre le Rado et les TSHM.

#### LA GREVE NAUTIQUE (collectif)

30 heures d'ouverture hebdomadaires du mardi au samedi durant les 8 semaines d'été.

12 heures de pré-ouvertures (du mercredi 29 juin au vendredi 1er juillet 2011)

Cette année, le Rado a mis un animateur à plein temps, à la disposition du collectif durant cette période.

#### LES PETITS JOBS

Cette année 19 contrats ont été émis et ils ont



concerné 13 jeunes qui ont effectué 72 heures de travail. Les divers contrats portaient sur : la tenue de buvette pour les inscriptions du centre aéré, la distribution du goûter à la fête du Bonhomme Hiver, l'animation musicale de la fête du Bonhomme Hiver, la disco du cycle, les discos du Rado, la tenue d'un stand itinérant à la fête de la Jeunesse, la peinture des armoires du couloir.

### LE BONHOMME HIVER

La construction du Bonhomme Hiver est une étroite collaboration entre les enfants du Radis et les enfants des différents lieux parascolaires de la commune. Le cortège se rend à la plage de Port-Choiseul



### LA FÊTE DE LA JEUNESSE

Participation habituelle, notamment avec la tenue d'un stand.

### FETE DE QUARTIER DE LA PELOTIERE

#### Objectifs :

- participer à une fête de quartier, fête des 15 ans de la Pelotière
- soutenir l'association de quartier de la Pelotière.
- être visible sur la commune
- apporter une animation ludique dans le quartier de la Pelotière

Participation : environ 80 enfants.

## TSHM- Travail social hors murs (FASe)

Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle

### Mission

Le travail des TSHM s'inscrit dans le cadre global des actions de la FAASE, en collaboration avec la Ville de Versoix. Leurs actions complètent celles mises en place par les centres.

La mission du travail social hors murs est :

#### d'observer :

- S'insérer dans un espace local
- Observer la réalité sociale pour pouvoir en témoigner
- Expliquer et proposer des actions aux différents partenaires

#### d'agir :

- Etre en lien avec les jeunes en situation précaire
- Mettre en lien jeunes et adultes
- Faire le relais entre jeunes et institutions
- Permettre aux jeunes de reprendre confiance en leurs capacités, de se sentir utiles, reconnus et soutenus
- Faciliter l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en situation précaire

### Public cible

Le rôle du dispositif TSHM est de répondre au mieux aux besoins et demandes sociales des jeunes présents sur la commune âgés de 12 à 25 ans. L'action du TSHM est concentrée sur les problèmes que les jeunes rencontrent, bien qu'elle puisse également être mobilisée pour intervenir sur des problèmes que les jeunes posent.

### Equipe de Versoix

L'équipe de TSHM de Versoix est composée de deux animateurs socioculturels avec mandat de travail social hors murs. Le taux de travail total à disposition est de 155% (un poste à 75% et un à 80%). Deux moniteurs sont présents en fonction des actions développées, pour un total de 540 heures en 2011.

### Axes d'interventions sur la Commune de Versoix.

En fonction d'un diagnostic local, l'équipe a défini deux axes d'intervention :

- un travail communautaire au sein du quartier de la Pelotière, destiné à l'ensemble de la population du quartier,
- des actions sur l'ensemble de la commune auprès des jeunes âgés de 12 à 25 ans.

### Actions réalisées durant l'année 2011.

#### Présence dans la rue et l'espace public

Les TSHM ont effectué des tournées dans les lieux sensibles de la commune afin d'aller à la rencontre des jeunes. Ces présences régulières permettent de mettre en place un travail préventif et éducatif. Cela permet aussi de repérer certaines situations problématiques que rencontrent des jeunes et de pouvoir leur proposer une aide ponctuelle. En 2011, 745 heures ont été effectuées en tournées de rue.

#### Café-rencontres de la Pelotière

Les TSHM ont assuré une présence au Café-Rencontres situé dans le quartier de la Pelotière.

Cette permanence vise à offrir un accueil libre aux habitants, leur laissant ainsi la possibilité d'investir un lieu de rencontre et d'échange. Ce même espace a été utilisé afin de proposer une aide aux devoirs aux adolescents du niveau du cycle d'orientation et du collège, ce avec le soutien d'un enseignant du CO des Colombières. Des cours de français pour femmes ont également été donnés par l'université Populaire albanaise (UPA) et des ateliers pour les adolescents ont été animés en collaboration avec les moniteurs Fase. Le Café-Rencontres a été ouvert 74 jours durant l'année 2011. La fréquentation moyenne s'élève à 20 personnes par jour.

#### Soutien associatif

Dans une dynamique de travail communautaire, les TSHM ont apporté un soutien à l'AHP (association des habitants de la Pelotière) pour l'organisation de diverses manifestations.

#### Accueil libre aux Caves de Bon-Séjour.

Les TSHM ont assuré une présence hebdomadaire aux Caves de Bon-Séjour, offrant un accueil pour les 15-25 ans le mardi de 18h à 23h. Ils ont proposé diverses activités, dont un atelier Hip-Hop, dans le but de sensibiliser les jeunes aux moyens de communication « socialement acceptables » existants. Cette activité leur propose une alternative intéressante au fait d'occuper les rues de Versoix et d'aborder les questions et problématiques rencontrées avec des professionnels, grâce à un partage de leur vie quotidienne. Cet accueil a été ouvert 46 fois dans l'année 2011, avec une fréquentation moyenne de 40 jeunes par ouverture.

#### Sport pour tous

Les TSHM ont ouvert une des salles de sport du CO Colombières le vendredi de 20h à 22h afin de proposer des activités sportives aux adolescents et jeunes adultes. Cette activité permet aux jeunes de pratiquer un sport sans les contraintes liées à l'inscription à un club, et leur offre une alternative au fait d'occuper la rue. La salle a été ouverte 24 vendredis avec une fréquentation moyenne de 35 jeunes par ouverture.

#### Prévention primaire

Les travailleurs sociaux ont participé à des séances de sensibilisation pour les élèves de 8ème primaire en collaboration avec la police municipale afin d'aborder les sujets tels que la loi du silence, le racket ou encore la responsabilité civile et pénale et de présenter les intervenants, leur rôle et les ressources qu'ils offrent. Cette action a permis de toucher environ 100 jeunes.

#### Ateliers Santé

Des ateliers santé sont organisés pour les élèves de 9ème à l'initiative des conseillers sociaux du CO Colombières, en collaboration avec les TSHM et le centre de loisirs le RADO, dans le but de sensibiliser les jeunes aux besoins fondamentaux, à l'acceptation de la différence et à leur responsabilité individuelle. Ces ateliers sont également une occasion de présenter la cohésion qui existe entre les professionnels du réseau social jeunesse. 200 jeunes ont participé à cette action.

### Spectacle Caméléon

Les TSHM ont participé aux séances de débriefing des classes de 10ème année du CO faisant suite aux représentations de la troupe Caméléon. Cette action a permis de toucher 250 jeunes.

### Réseau

Pour pouvoir travailler en synergie avec les partenaires sociaux présents sur la commune de Versoix, les TSHM ont participé au groupe du DPIG (dialogue et prévention intergénérationnels).

Les TSHM ont également participé au groupe « jeunes en rupture », dont l'objectif est d'analyser les problématiques vécues par les jeunes en rupture de lien social. Ce groupe a permis, entre autres, de faire émerger le projet de « La Forge », qui a vu le jour début 2012 et qui répond au besoin d'une aide de proximité à l'insertion professionnelle. Cette prestation est gérée par le service social jeunesse de la Mairie.

### Collaboration avec le Centre de loisirs

L'équipe TSHM a continué de développer sa collaboration dans l'animation d'activités communes avec le Rado, centre de loisirs et de rencontres pour les jeunes, ceci afin de renforcer la cohésion du travail social exercé sur la commune de Versoix pour les adolescents.

### Sorties

L'année 2011 a été marquée par l'organisation d'une sortie « graff » et d'une sortie au festival Hip-Hop Commune-ikation qui ont permis à un groupe d'adolescents de se familiariser avec cet Art urbain. 4 autres sorties ont été réalisées durant l'année. 64 jeunes ont participé aux 6 sorties proposées.

### Petits jobs

Les TSHM proposent, en fonction des offres disponibles, des petits jobs aux jeunes en rupture de formation afin de leur permettre de se familiariser avec la vie active

Pour les travailleurs sociaux, c'est un outil permettant d'entrer en relation avec les jeunes et de faire avec eux un travail d'accompagnement socio-éducatif correspondant aux besoins et aux ressources de chacun. 2 adolescents et 5 jeunes adultes ont pu bénéficier de cette prestation.

### Accompagnement individuel

Les TSHM proposent aux jeunes qui en manifestent le besoin un accompagnement individualisé afin de leur permettre de faire face à différents types de ruptures : familiales, scolaires ou professionnelles. Ce soutien intervient de manière complémentaire aux solutions existantes et ne se substitue en aucun cas aux autres institutions. 18 jeunes ont bénéficié d'un accompagnement durant l'année.

### Ateliers

Dans le cadre des accueils libres, les TSHM ont proposé aux jeunes des ateliers encadrés par des professionnels. Les mercredis après-midi, un atelier Graffs destiné à l'apprentissage de l'art graphique a été mis en place. De cet atelier sont nées diverses réalisations telles que le rhabillage des plots de la place du quartier de la Pelotière ou la fresque sur le CO Colombières pour le nouveau centre Galaxy. Les mardis soirs étaient proposés des ateliers Hip-Hop destinés à l'apprentissage de l'écriture de textes, de la censure et de la mise en scène, le tout dans le but de découvrir un moyen socialement acceptable de transmettre un message.

A travers cet atelier, certains jeunes ont eu l'occasion de se produire sur scène et nous avons même un groupe de deux jeunes qui a réussi à sortir du lot en arrivant deuxième aux sélections d'un grand festival intercommunal organisé sur Genève. 10 jeunes ont participé à ces ateliers.

### Fêtes

Les TSHM ont participé et collaboré aux fêtes communales ainsi qu'aux fêtes de quartier de la Pelotière. Cette participation permet de favoriser l'échange avec une plus grande tranche de la population et de faire connaître le travail hors murs.

### Local en gestion accompagnée

Ce dispositif offre aux jeunes de réaliser certains de leurs projets en bénéficiant d'un local. Il s'agit pour les groupes de jeunes de monter un projet clair afin d'obtenir le local en question.

Le groupe bénéficie d'un accompagnement par un TSHM. Le local est mis à disposition par la commune. Le propriétaire du local, la FASE, le groupe de jeunes et les parents des jeunes mineurs signent une convention définissant les conditions de la mise à disposition du local. Une contrepartie est demandée aux jeunes sous la forme de participation à la vie communale.

Le local est actuellement occupé par 4 jeunes qui ont un projet musical.

## Parlement des Jeunes

Pour l'année 2011, le Parlement des Jeunes de Versoix a poursuivi ses activités. Il a notamment :

- participé à la Fête de la Jeunesse en tenant une bourse aux vélos,
- tenu la buvette d'Ecole & Quartier durant le mois de mai,
- organisé le Zooloo Festival le 17 septembre 2011
- organisé chaque mois les séances « Ciné-JV » en collaboration avec CinéVersoix,
- organisé plusieurs débats sur les votations,
- rédigé plusieurs articles dans le Versoix-Région
- développé son site ([www.pjversoix.ch](http://www.pjversoix.ch)) ainsi qu'un site spécifique pour le Zooloo Festival ([www.zoolofestival.ch](http://www.zoolofestival.ch)),
- poursuivi sa campagne de recrutement,

Si vous voulez rejoindre le parlement des jeunes, vous pouvez assister à l'une de ses séances.

# Sécurité municipale



## Police municipale

La Police municipale de Versoix compte quatre agents et une secrétaire à 30%.

- 1 Chef de Poste
- 1 Remplaçant Chef de Poste
- 2 Agents
- 1 Secrétaire (depuis le 01.06.11 30%)
- 

Les activités 2011 des agents de La Police municipale de Versoix sont répertoriées ci-dessous. Les agents sont chargés en priorité de la sécurité de proximité, soit de la prévention des incivilités et de la délinquance, notamment aux abords des écoles, des établissements et bâtiments publics, des commerces, dans les parcs publics et lors de manifestations ou d'événements organisés sur le territoire communal, du contrôle de l'usage accru du domaine public, de la lutte contre le bruit, des contrôles en matière de circulation routière, de la prévention et de la répression en matière de propreté, notamment en ce qui concerne les débris, les déjections canines, les tags et l'affichage sauvage.

Les agents exercent leurs attributions sur l'ensemble du territoire de la Commune ; en vertu d'accords intercommunaux, leur pouvoir peut être étendu sur une ou plusieurs autres communes. Dans l'exercice des compétences qui leur sont attribuées, ils sont habilités à exiger de toute personne qu'ils interpellent qu'elle justifie de son identité, ils peuvent procéder à une fouille sommaire de la personne interpellée et sont en droit de prononcer des mesures d'éloignement.

La police municipale compte également dix patrouilleuses scolaires suite à l'ouverture d'un poste supplémentaire face à l'école de Bon-Séjour, sur la route de Sauvigny (demande des citoyens). Elles veillent à la sécurité des élèves aux heures d'entrée et de sortie des classes, à des emplacements déterminés et situés à proximité des bâtiments scolaires ou exceptionnellement, dans des secteurs plus éloignés. Elles protègent les écoliers des dangers de la circulation en leur facilitant la traversée de la chaussée. Elles contribuent à leur éducation routière en surveillant leur comportement dans le trafic routier et en les habituant à mettre en pratique les règles de la circulation.

Lors de non respect de leurs consignes elles informent les agents qui se chargent de dénoncer le cas.

## En chiffres :

### Patrouilleuses scolaires :

2 dénonciations pour non respect du signe halte ont été établies à l'encontre d'un automobiliste.

### Police municipale :

1164 personnes se sont rendues au guichet de la police municipale et 3761 appels téléphoniques ont été traités soit une augmentation de 50 %.

Lors de ses patrouilles, elle a effectué 225 interventions directes et répondu à 90 réquisitions téléphoniques concernant la tranquillité et la salubrité publique, les feux de jardin, la taille des haies, l'affichage sauvage, les chiens errants, le stationnement illicite, les infractions à la circulation routière, les accidents de la circulation, la déviation du trafic lors d'incendies, les musiciens ambulants, la maraude, la mendicité, les conflits de voisinage, soit une diminution de 50 %.

En partenariat avec la Gendarmerie, elle gère le bon fonctionnement des manifestations organisées par la commune et a établi 26 formulaires de demande d'autorisation soit une augmentation de 20%.



La Police municipale a délivré 70 préavis pour la tenue de stands sur le domaine public, 57 préavis pour la pose de banderoles annonçant des manifestations et l'installation de procédés de réclame, 5 préavis pour l'installation de terrasses d'été pour les cafés-restaurants de la place, 84 accords de principe pour l'occupation de la cabane des bûcherons, soit une augmentation de 75 %.

Elle est intervenue 45 fois concernant des problèmes de mendicité, nouvelle prérogative.

Elle a procédé à 44 contrôles de sécurité aux abords des écoles, a été engagée 49 fois avec la Gendarmerie et a effectué 21 contrôles de circulation aléatoires ou ciblés.

Elle a accueilli deux stagiaires qui ont participé à la vie du poste et a donné à toutes les classes de 8ème primaire des cours de sensibilisation concernant les incivilités.

Au vu de leurs nouvelles attributions de police, les agents ont régulièrement suivi des cours de techniques et tactiques d'intervention.

Il faut relever une collaboration étroite entre les agents de la Police municipale, les douanes et la Gendarmerie dans des opérations en patrouille mixte de prévention des délits, de contrôles d'identité, en menant en commun des actions préventives ponctuelles et intensives de surveillance en soirée ainsi que des auditions de suspects.

La Police municipale reste à votre disposition pour tout renseignement au 022 775 66 99

## Les mandats de la sécurité privée

La Mairie de Versoix mandate des sociétés privées pour la surveillance de l'ensemble des bâtiments communaux (écoles, mairie, etc.) ainsi que des lieux sensibles d'accès public plusieurs fois par semaine.

Des séances de coordination sont organisées régulièrement avec la Police municipale afin de cibler précisément les lieux de surveillance.

Une patrouille de deux agents circule en voiture et à pied tous les week-ends (nuits des vendredis et samedis) de 21h30 à 02h30 dans Versoix, en prêtant une attention toute particulière aux points sensibles (gares, plages, CSV, etc.). Des agents effectuent périodiquement des contrôles dans les points de récupération afin de lutter contre les contrevenants à la loi sur la gestion des déchets.

Afin de renforcer la sécurité nocturne durant la période estivale, l'horaire des patrouilles a été prolongé pour les nuits des vendredis et samedis jusqu'à 04h30.

## Sapeurs-pompiers volontaires

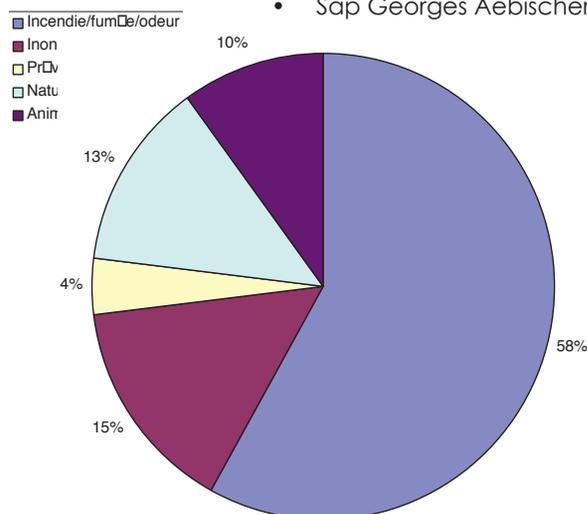
### Personnel

La compagnie a accueilli les sapeurs suivant dans le courant de l'année 2011 :

- Sap Tiago Teixeira da Costa
- Sap Nuno Brincheiro
- Sap Luc-Calvin Ongbwa, en provenance de Morges

Les sapeurs suivants nous ont quittés durant la même année :

- Appointé Claude Artique (retraite avec 31 ans de service dont 16 au sein de notre compagnie)
- Sap Georges Aebischer (retraite après 20 ans de service)



Au 31 décembre, la compagnie compte 43 sapeurs, dont 4 femmes.

L'Etat-Major est donc composé d'un commandant, 3 officiers, 1 sergent-major et un fourrier. Il s'est réuni lors de 10 séances mensuelles afin de régler les affaires courantes de la compagnie.

### Interventions

Notre compagnie est intervenue à 48 reprises en 2011 (diminution de 10% par rapport à 2010).

Les incendies représentent le 58% de nos interventions, inondations (15%), suivi d'interventions dites « nature » (arbres, branches) (13%), récupérations d'animaux (10%), et prévention (4%).

## Quelques interventions importantes :

- Feu de hangar à la route de l'Etraz qui est l'un des plus importants incendies que nous avons eu à combattre. Plus de 1'000 balles de paille/foin entreposé dans le hangar sont en feu. Cette intervention a duré 4 jours et a nécessité l'engagement d'une centaine de pompiers venant du SIS, SSA, de 5 compagnies de sapeurs-pompiers voisines, de la Protection civile et de différents services cantonaux et communaux.
- Renfort sur la commune de Collex pour une inondation
- Feu de paille à la route de Sauvigny
- Feu d'habitation à la route de Saint-Loup

## Formation

4 exercices de section, 2 exercices de compagnie, 8 exercices pour les porteurs d'appareils respiratoires (dont 2 avec la compagnie de Collex), 6 exercices pour le groupe antichute, 6 cours de cadres, 1 cours pour chef d'intervention, 4 cours chauffeurs, telle est la formation donnée pour les membres de la compagnie.

Le programme de travail de l'année a été basé sur le travail du porte-lance ainsi que de la base du travail du sapeur-pompier, ceci en vue de l'Inspection triennale que l'Office de la Sécurité civile nous a fait subir en novembre 2011. Grâce au travail et au sérieux de tous les membres de la compagnie, cette inspection s'est déroulée sans le moindre problème et un rapport positif est venu en retour.

Les sapeurs suivants ont suivi différents cours et écoles au Centre de la Sécurité Civile de Bernex,

### Ecole de formation de base :

- Sap Casiano Diniz Parada
- Sap José Ernesto Ponce Justiano
- Sap Thomas Stalder

### École de sous-officiers :

- Sap Frédéric Roduit

### Cours préparatoire au permis C1

- Sap Didier Ballif
- Sap Thomas Stalder
- Sap Frédéric Roduit

Un grand merci est adressé à toutes ces personnes qui ont passé des soirées, des journées et des week-ends de formation pour le bien de la compagnie.

### Cours pour conducteurs véhicules du feu

- Sap Didier Ballif
- Sap Thomas Stalder
- Sap Cassiano Diniz Parada
- Sap Frédéric Roduit

### Cours radio Polycom :

- Sgt Pierre-Alain Grenier

### Cours de répétition pour le travail en hauteur :

- Lt Basilio Curvaia

### Cours utilisation de tronçonneuse :

- Sap Thomas Stalder
- Sap Cassiano Diniz Parada
- Sap Frédéric Roduit



Feu de hangar à la route de l'Etraz

## Véhicules, équipement

Le Conseil Municipal, dans sa séance du 21 mars 2011, a voté l'acquisition d'un nouveau camion tonne-pompe pour notre compagnie. Avec l'aide du STVE, un appel d'offres a été lancé. En juillet 2011, un véhicule de marque Rosenbauer a été commandé.

Entretemps, la location d'un vieux tonne-pompe nous permet tant bien que mal de mener à bien nos missions.



## Protection civile – ORPC Valavran

Conformément aux prescriptions relatives aux organisations de protection civile, ses activités permanentes sont :

- la formation des cadres;
- l'entretien du matériel et des constructions;
- l'organisation de séances de coordination avec les partenaires;
- l'orientation des autorités sur l'état de préparation de l'ORPC.

Les autorités communales ont été informées tout au long de l'année par le Major Stéphane Granger, Commandant de l'ORPC, de l'activité de l'Office lors des séances intercommunales présidées par Mme Y. Humbert, Maire de Genthod. Madame E. Fatton, Maire de la Commune de Collex-Bossy a été élue Présidente du groupement intercommunal de Valavran le 5 octobre 2011.

Au 30 septembre 2011, nos effectifs pouvaient être évalués comme suit :

- Population de l'ensemble du groupement 36'141
- Effectif réglementaire 343 personnes
- Effectif actuel 264 personnes
- Effectif supplémentaire 731 personnes ( en cas de montée en puissance )

Actuellement, 18 personnes font partie de l'Etat-Major.

## Cours de répétition de l'ORPC Valavran effectués en 2011

Total des cours accomplis : 464 jours effectués pour 186 personnes

<b>Intervention FORE</b> : Feu à Versoix Tous services	23 personnes	43 j/cours
<b>Service télématique</b> : Essai des sirènes	17 personnes	17 j/cours
<b>Service Protection des Biens Culturels</b> : Cours répétition	14 personnes	27 j/cours
<b>Logistique</b> : Construction/matériel	16 personnes	73 j/cours
<b>Cours combiné</b> (tous services) : Cours de répétition	39 personnes	187 j/cours
<b>Etat-major</b> : Rapports	41 personnes	41 j/cours
<b>Heures isolées 2011</b>	17 personnes	57 j/cours
<b>Au profit de la collectivité</b> : Don du sang	13 personnes	13 j/cour
Derby/Polycom	6 personnes	6 j/cours

## PROTECTION DES BIENS CULTURELS, Lt Gabriel Demartines

La Convention de La Haye du 14 mai 1954 est un appel à accroître l'attention indispensable accordée à la protection des biens culturels. Elle s'est imposée naturellement suite aux effroyables pertes culturelles subies durant la Seconde Guerre mondiale. Plus de 70 Etats ont, jusqu'à aujourd'hui, ratifié ce texte fondamental de la protection des biens culturels et se sont ainsi engagés :

- A sauvegarder les biens culturels situés sur leur territoire en prenant, déjà en temps de paix, les mesures de protection nécessaires et possibles ;
- A respecter les biens culturels en interdisant leur utilisation à des fins militaires ou autres qui pourraient les exposer à une destruction ou à une détérioration et en s'abstenant de tout acte d'hostilité à leur égard.

Un système d'inventaire précis est l'une des conditions de base de la sauvegarde du patrimoine. Il constitue en outre une aide précieuse pour les travaux de recherche et pour les publications. Enfin, c'est également un moyen permettant d'éveiller l'intérêt de la population pour nos biens culturels et de la sensibiliser aux problèmes de leur conservation.

Il permet également le contrôle de l'état des collections et ainsi détecter des mauvaises conditions d'entreposage et évaluer les travaux indispensables de conservation ou de remise en état à entreprendre.

Liste des objets recensés par l'ORPC VALAVRAN :

- Villa Bartholony/Sans Souci (Versoix) / cat. A
- Site Port-Choiseul (Versoix) / cat. B
- Villa Fleur d'Eau (Versoix) / cat. B
- Maison Montfleury (Versoix) / cat. B

## L'APPUI, Plt Christian Devaud et Plt Pascal Gentet

Le Sauvetage est toujours très présent lors de toutes nos rencontres. Deux remorques de plus ont été produites dans notre atelier cette année.

Une fois encore nous ne pouvons qu'avancer les compétences et qualités de ce service qui est entièrement autonome pour la réalisation de nos constructions.

Egalement toujours présent lors de nos interventions, comme ce fût le cas en janvier lors de l'incendie à la route de l'Etraz à Versoix. Ce service a géré toute la partie éclairage et apport de courant durant les 4 nuits d'engagement.

## TELEMATIQUE / TRANSMISSION, Suppl cdt Patrick Muller (ad-interim)

Les transmissions ont à nouveau soutenu et servi de relais lors du Derby des Bois sur la commune de Versoix pour l'année 2011 et ils ont participé au traditionnel essai des sirènes en février. Un peu de sang neuf est venu en renfort pour 2011 lors de ce test, il est toujours le bienvenu !

Notre Poste de Commandement de Valavran a été entièrement revu et modernisé en termes de communications, nouvelles antennes, nouvelles radios "Polycom", nouveaux téléphones avec centrale, prise TV + Radio et réception Natel dans tout le Poste de Commandement. Magnifique réalisation qui optimise singulièrement nos communications.

### **SUIVI DE LA SITUATION, Lt Cédric Doerig**

Le service de renseignement continue son soutien auprès de l'Etat-Major en lui fournissant de précieux services pour l'élaboration de documentations relatives à notre organisation. Il gère également les communications internes (journal, minutes d'un cours, etc.)

### **DOMAINE LOGISTIQUE (CMT) Plt Marco Doimo, & Plt Lionel Menapace**

Le service Construction maintien à niveau les bâtiments et assure l'entretien courant avec l'appui de trois groupes techniques (un nouveau groupe a été créé pour subvenir aux besoins de la commune de Versoix).

La préparation des constructions fut importante en vue du CPC 2012.

### **LOGISTIQUE RAVITAILLEMENT Lt Upul Wannakuarachichi**

Un chef de cuisine peut en cacher un autre... effectivement, un second cuisinier a suivi le cours et a passé avec succès le test afin d'entrer en fonction au service de la PC. Yvan Peter s'est chargé de la cuisine lors du cours combiné d'octobre et ce fut un réel plaisir culinaire.

### **PROTECTION & ASSISTANCE,**

Ce service fait actuellement l'objet d'une réorganisation afin de redistribuer les diverses interventions programmées (CPA, Abri 2000, FORE, etc.)

### **SERVICE ATOMIQUE / CHIMIQUE, Lt Roger Schenkel**

Ce service reste incorporé dans les actifs de notre organisation malgré une inactivité forcée due aux changements de concept de la part de la Confédération face à la menace atomique / chimique. Cependant, un maintien des stocks et une vérification du matériel ont été effectués lors du cours combiné. De plus ce matériel a été entièrement regroupé dans une construction, ce qui en facilite l'entretien. Nous avons également renouvelé le stock des pastilles d'iode destinées à la population de nos communes en cas d'incident radioactif.

### **Engagement et divers pour l'année 2011 :**

Regroupement de tout le matériel en prêt auprès des voiries et des compagnies de Sapeurs-pompier effectués.

Engagement du 4 au 6 janvier 2011 lors de l'incendie d'une grange Rte de l'Etraz à Versoix. Achat d'une tente pour équiper la FORE (formation rapidement engageable). Cette structure modulable de 20 à 50 m2 est opérationnelle en quelques minutes seulement (compter 15 minutes par module pour l'installation complète, chauffage et éclairage inclus avec seulement 2 personnes)

### **Administration**

L'Office intercommunal établi à Versoix, dans la maison du Charron, rue des moulins 6, est géré par Madame Marie-José Grenier. Elle a en charge les travaux administratifs ainsi que la tenue de la comptabilité générale du groupement.

En plus de nos activités permanentes, nous avons :

- Poursuivi le contrôle systématique des abris
- Poursuivi les transformations/rénovations/assainissements de nos constructions.

Pour conclure l'Etat-Major rappelle à tous les propriétaires qu'ils sont tenus d'entretenir les abris et les équipements de la protection civile conformément à l'article 9 de la loi Fédérale sur les constructions de protection civile et à l'article 21 du règlement cantonal d'application des dispositions fédérales en la matière.

Il est notamment précisé que les joints des portes et volets blindés ne doivent pas être déposés, qu'ils doivent être périodiquement contrôlés, et, le cas échéant, remis en état ou remplacés, il en va de même pour les grilles des sorties de secours et des voies d'évacuation, ainsi que pour les installations de ventilation.

De plus, les sorties de secours doivent être impérativement dégagées de telle sorte qu'elles puissent être utilisées en cas de sinistre.

Adresse : ORPC Valavran, Office intercommunal, Mairie de Versoix, case postale 107, 1290 Versoix, Tél./fax : 022 775 66 56.



## CULTURE

### Chef de service : Pascal Clément

Collaborateurs:

- 1 secrétaire
- 3 bibliothécaires
- 1 collaboratrice pour Les Caves



### La mission du service

Le service de la culture est structuré en cinq secteurs : les affaires culturelles, la Bibliothèque, les manifestations communales, les Caves de Bon-Séjour.

#### Affaires culturelles

Expositions, subventions aux associations culturelles, patrimoine versoisien, projets culturels

#### Manifestations communales

Soupe du 1er janvier, Festival du Chocolat, Fête du Printemps, Sérénade au Maire, Fête des promotions, Fête Nationale du 1er août, Marché de Noël et diverses manifestations ponctuelles.

#### Bibliothèque communale

Elle se situe au 2 Rampe de la Gare, 1290 Versoix, tél. 022 775 66 80. La Bibliothèque offre un large choix de prêts de livres, de revues, d'émissions de TéléVersoix, etc.

Sur réservation, possibilité d'accéder gratuitement à Internet.

Elle organise également des animations pour les jeunes et les adultes, des ateliers ainsi que des conférences.

#### Les Caves

Situées dans la Salle de spectacle au 6, route de Sauverny, Les Caves sont ouvertes du jeudi au samedi soir et offrent une programmation variée établie en collaboration ou avec l'aide de particuliers ou de sociétés locales à vocation culturelle.

## Affaires culturelles

### Exposition d'été

La 9ème exposition d'été à la Maison du Charron était consacrée à Emile Duc, Sculptures et collages.

*« Quelles sont les raisons pour qu'un glaneur de vieux bois et d'étoffes, essaie un jour, d'en faire des oeuvres d'art ?*

*Echapper au trop sérieux, se faire plaisir, certainement ! Retrouver une nature dans son silence, sa poésie, sa beauté cosmique ! Un retour au panthéisme, sûrement ! Une matière brute sur laquelle se sont inscrits un langage, une histoire, une beauté imprévisible qui se traduit en liberté, en émotion, en harmonie, en purification. Ce n'est peut-être, en fin de compte, qu'une recherche de vérité sur moi-même. E.D. »*

De prime abord, l'artiste pratique autant la modestie dans son langage que dans ses oeuvres. Pourtant, à plus de quatre-vingts ans, lorsqu'Emile Duc nous conte son passé, il nous fait penser que l'homme a vécu plusieurs vies. Passant par la philosophie, la théologie, l'enseignement, s'occupant d'enfants, d'adolescents, de seniors, parfois descendant dans la rue, toutes ces activités furent animées par sa passion d'aider les autres à trouver des raisons de vivre. Ces multiples expériences lui ont laissé des souvenirs, des cicatrices, ou plus simplement un sourire, un regard ou une poignée de main. Alors, c'est en approchant l'Art dans son langage onirique qu'il a puisé la force indispensable à sa survie et à l'apaisement de sa constante quête de l'essentiel.

Depuis trente ans, seul devant son oeuvre, il doute ! Mais en donnant généreusement une seconde vie à une banale chose inanimée, chacun de ses gestes vient augmenter son bagage de sagesse et de bonté. Un présent qu'il proposera sans réserve à celui qui portera son attention sur l'oeuvre, ou même se l'appropriera en espérant y découvrir l'un de ces malicieux secrets qui aident à vivre.



Des gestes que l'artiste recommence inlassablement sur une branche ramassée au bord de la rivière. Son regard l'a repérée, tels ces yeux tracés sur ses sculptures pour venir nous interpeller avec un brin de dérision, avant d'y poser un texte pyrogravé, souvent agrémenté d'une pointe d'humour. Et tout devient simple, comme la nature qui crée si parfaitement en partant du hasard.

Un moyen d'expression prenant naissance dans l'art primitif de la pyrogravure, car en autodidacte, il gambade dans l'espace de l'art brut, empruntant parfois à l'art aborigène, le blanc ou le brun du feu posé avec précision. Puis, sa maîtrise étant devenue sa personnalité, il revient à ses préoccupations premières, une référence à l'homme et à la femme avec qui l'artiste veut partager sa démarche de rapprochement entre le monde visible et l'invisible. Il entraîne son public dans son univers imaginaire, tout en émotion.

Surpris, mais jamais perdu, le visiteur le suivra !

Alain Ressayéguier – juin 2011

**Exposition du 25 juin au 14 août 2011**

Vernissage le samedi 25 juin à 11h00.  
Maison du Charron, 6 rue des Moulins.  
Exposition ouverte tous les jours de 14h00 à 18h00, sauf le lundi.

**L'exposition en quelques chiffres**

Nombre de visiteurs : 395  
Nombres d'œuvres vendues : 29  
Montant des ventes : CHF 11'755.00

**Emile Duc**  
sculptures et collages

Maison du Charron - Versoix/GE

25 juin  
14 août  
2011

LAUPPE (60 x 25 x 15 cm)

## Versoix Expo 11

Une fois encore l'exposition collective des artistes de Versoix et des Communes limitrophes a remporté un grand succès. Gérée de main de Maître par M. Alain Ressayguier, commissaire de l'exposition, les artistes ont apprécié l'accueil et l'organisation générale. Le public a pu découvrir de nombreuses oeuvres originales et variées.



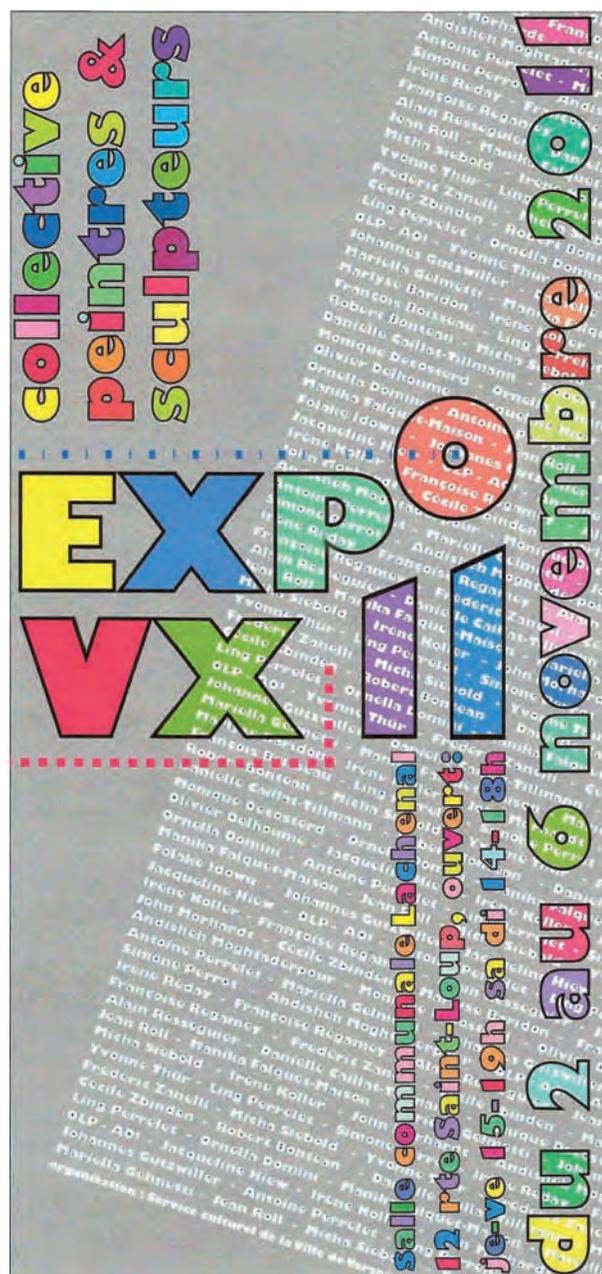
"La diversité des expressions artistiques est infinie ! Les mots pour décrire les artistes de VX11, également ! Et que dire des visiteurs, certains s'exclameront, enthousiasmés devant une oeuvre – prodigieuse, merveilleuse, géniale. À l'opposé un visiteur chagrin (cela existe !) marmonne – ridicule, débile, dégénérée, tout comme le visiteur indifférent qui ne voit que l'ennui dans cette exposition (tant pis pour eux !) Enfin, le dernier né, celui déçu par la bourse qui veut investir dans l'Art (tant mieux pour l'artiste !).

Tous sont les bienvenus, l'artiste les attend, car il a besoin du regard du public pour tester ses oeuvres avec recul, il espère entendre le mot qui efface ses doutes, l'aide à progresser ou valorise ses créations. Qu'il (elle) ait conçu son oeuvre dans l'excitation ou la sérénité, parfois émotionnellement « du fond des tripes », ou quelquefois avec peine, c'est toujours avec son coeur. Une passion ensoleillant son jardin secret et bienvenue dans la météo de l'actualité. Merci cher public, de venir partager cet instant de bonheur avec les artistes."

*Texte de présentation de Alain Ressayguier,  
Commissaire de l'exposition.*

Liste des exposants 2011 :

Marylise Baridon, François Boisseau, Robert Bontean, Danielle Caillat-Tillmann, Monique Decosterd, Olivier Delhoume, Ornella Domini, Manika Falquet-Maison, Folake Idowu, Jacqueline Hiew, Irène Koller, John Morhardt, Andisheh Moghtaderpour, Antoine Perrelet, Simone Perrot, Irène Reday, Françoise Regamey, Alain Ressayguier, Jean Roll, Micha Siebold, Yvonne Thür, Frédéric Zanelli, Cécile Zbinden, Ling Perrelet, Olivier Lehmann  
OLP - AOI, Mariella Gelmetti, Johan Gutzwiller.



## Patrimoine



L'année 2011 a encore une fois été riche en conférences et expositions pour l'Association du Patrimoine. Huit manifestations publiques ont été proposées par cette association dynamique :

- Conférence donnée par M. Léopold Pflug: "Céard, ce n'est pas qu'un pont... Ou comment un ancien maire de Versoix réalisa la route du Simplon, première route carrossable à travers les Alpes" - 16 février 2011
- Exposition "Joséphine, Julio, Constant et les autres" - 10 au 27 mars 2011
- Conférence donnée par M. Roudy Grob: "Echappements libres et effluves de ricin" 16 mars 2011
- Conférence donnée par MM. André-W. Polier et Charles Lambercy: "Les énergies du Rhône, des forces naturelles et généreuses" -13 avril 2011

- Organisation de la Fête de la Musique à Versoix les 17 et 18 juin 2011.



Cette fête organisée à l'initiative de membres du Patrimoine versoisien, MM. Georges Savary et Claude-Alain Kindler, avec le soutien du Service de la Culture, a donné l'occasion de poser une nouvelle plaque sur la statue de la Place du Bourg, plaque qui avait mystérieusement disparu depuis longtemps.



Cette statue, mascotte de Versoix-Région dans la plupart des dessins de couvertures de Versoix-Région commis par Alexis Berset, était aussi prétexte, pour le journal local, à exposer une série de ces dessins et à organiser un atelier de dessins autour de la statue.



Plusieurs groupes parmi lesquels des habitués des Caves et des élèves de Gérard Zihlmann se sont succédés sur la scène. De son côté, Jean-Pierre Piccot avait invité ses amis musiciens, les Red Brothers.

Malgré la pluie, qui a fait annuler la soirée du vendredi, la musique a été fêtée à Versoix en 2011, sur la Place du Bourg qui a retrouvé sa vocation de lieu d'animation.



- Exposition "Quelques notes sur Ravel, Hedy Salquin, Lily Carrard, Guillaume Dufay" - 18 juin au 3 juillet 2011
- Conférence donnée par M. Noël Charmillot: "Navigation sur le Léman", le 19 octobre 2011
- Exposition "Bakélite", du 15 au 30 octobre 2011

A fin 2011, le nouveau site Internet du Patrimoine versoisien voyait le jour mettant en exergue le travail effectué par l'Association. Les détails de chaque exposition, depuis la création de l'Association, sont lisibles sur les pages du site, à l'adresse : <http://patrimoine.versoix.com>

# La Bibliothèque

## En quelques chiffres

La Bibliothèque s'est enrichie de 2'266 livres et revues, dont 351 dons (1'844 documents et 311 dons en 2010). Ces 2'266 documents, toutes langues confondues, se répartissent ainsi :

- 1'082 documents pour le secteur jeune (J)
- 1'184 documents pour le secteur adulte (A). 159 ont été achetés à partir des propositions d'achats des usagers. L'acquisition des multi-médias se poursuit avec 55 nouveaux titres. 190 nouvelles inscriptions ont été ouvertes : 143 adultes, 47 jeunes et 2 adolescents, dont 26 habitants hors commune.

994 comptes actifs, dont 808 adultes, 104 jeunes et 8 adolescents.

A la demande de lecteurs, 105 livres du secteur adulte ont été cherchés au dépôt de la FIVEAC qui, suite à un nouveau tri conséquent, contient 1'406 livres à fin 2011.

## Le prêt

36'223 livres et revues ont été prêtés à 9'207 usagers (En 2010 : 37'285 documents à 9'207 lecteurs).

## Bibliomédia

L'abonnement à la location de 150 livres à Bibliomedia a suscité 489 prêts.

## Multi-médias

Les livres accompagnés d'un CD ou d'un DVD ont permis 1'079 prêts.

## Animations

- Pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, la Bibliothèque a organisé 8 samedis matins et 2 samedi après-midi de Bébé Bouquine. Ces animations remportent un succès grandissant.
- Six moments de contes les mercredis (matin et après-midi), ainsi qu'un atelier de scrapbooking ont été offerts aux enfants.
- Le Prix Chronos Pro Senectute a été proposé aux jeunes et aînés, avec une participation des Flots Bleus.
- Pour les adultes, 2 conférences (une le soir et une en après-midi), un moment de dédicace un samedi matin et un spectacle conté aux Caves de Bon-Séjour.
- Les ateliers d'écriture et de philosophie rencontrent un intérêt croissant.
- Concernant les visites : les groupes d'Eole et La Versoix sont venus régulièrement une fois par mois (16) ; l'accueil de classes (au nombre de 10) des Ecoles primaires s'est enrichi des celles de la garderie VAS et de Maison Bleue (23 moments d'accueil à la Bibliothèque et 6 visites chez eux) (total de 61 groupes en tout).
- Quelques moments autour des livres à la Villa Yoyo et au Parascolaires d'Ami-Argand ont été animés.
- Livres en liberté : comme chaque année des livres pour adultes et jeunes ont été déposés principalement à la Piscine.

## Travail de fond

L'inventaire n'a pas pu être poursuivi et le travail de fond reste en suspens. Pourtant, le désherbage se poursuit : 1'830 livres ont été supprimés dont 1'290 dans le secteur adulte et 540 dans le secteur jeunesse.

## Stagiaires

Trois jeunes sont venus découvrir le métier de bibliothécaire, à chaque fois pour 2 après-midis.

## Future Bibliothèque

En vue de la future Bibliothèque, des visites de la Bibliothèque de Renens, de la Médiathèque de Divonnes (F) et celle du Laering Center à Lausanne ont été organisées.



## Manifestations

### Samedi 1er janvier 2011 SOUPE DU 1ER JANVIER

Pour 1ère fois, la Soupe du 1er janvier a accueilli la population autour de la Patinoire montée pour la 2ème année sur la Place du Bourg. La soupe a été préparée par les bons soins des Potes-au-Feu.

### Samedi 2 avril 2011 7ème FESTIVAL DU CHOCOLAT

Le 7ème Festival du Chocolat a eu lieu le samedi 2 avril 2011 à l'Espace Lachenal à Versoix. Changement de lieu pour le Festival en vue des travaux liés à Versoix Centre-Ville et de manière à agrandir le périmètre du Festival. La 7ème édition s'est déroulée sous un radieux soleil et une température de 25° attirant un peu plus de 20'000 visiteurs. Au programme 2011 :

- **Salon des Artisans** de 9h00 à 18h00, entrée libre. Sous une tente de plus de 1'000m2, démonstrations, dégustation et vente de spécialités. Avec la participation d'une vingtaine de chocolatiers (liste disponibles sur le site [www.festivalduchocolat.ch](http://www.festivalduchocolat.ch))
- **Exposition de créations en chocolat** "Espace Lachenal" de 9h00 à 18h00, entrée libre Dans le cadre de l'année mondiale de la Forêt, exposition de pièces en chocolat originales créées par les chocolatiers sur le thème de la Forêt.
- **Atelier pour les enfants** "Salle communale Lachenal" rez inférieur de 9h00 à 17h00 Atelier de confection de lapins et poules en chocolat pour les enfants proposé par Marc-André Cartier. Prix Chf 5.- par enfant, durée environ 20 minutes. Inscription sur place.
- **Village de Fête** "Espace Lachenal", à proximité du Salon des Artisans Une dizaine de sociétés locales versoisiennes proposeront de la restauration et des buvettes. Manèges pour les enfants
- **Chocotrains** Petits trains touristiques gratuits reliant la gare de Versoix au Salon des Artisans. Env. 4 trajets /h.
- **Favarger** Rue des Moulins, de 9h00 à 17h00 Visite payante de la manufacture organisée par Favarger SA. Entrée limitée au prix de Chf 20.- par adulte et de Chf 10.- par enfant.
- **Spectacle Charlie et la Chocolaterie en l'Aula du Collège des Colombières** à 11h00 Les 4 classes de Jessica Théodoloz présentent une adaptation du livre de Roald Dahl. Spectacle créé par des élèves du CO des Colombières. 2ème représentation le dimanche 3 avril à 11h00. Entrée libre.

### Jeudi 16 juin 2011 SÉRÉNADE AU MAIRE

La Musique Municipale de Versoix a joué la traditionnelle Sérénade au Maire en l'honneur de Monsieur Cédric Lambert et de la Présidente du Conseil Municipal, Madame Ornella Ehnas dans le Parc de la Mairie.

### Jeudi 30 juin et vendredi 1er juillet 2011 FÊTE DES PROMOTIONS

La traditionnelle fête des écoles s'est déroulée sur le site de Lachenal avec un programme exclusivement réservé aux animations pour les élèves durant la journée du jeudi et qui s'est achevé par la cérémonie de fin de scolarité des élèves de 6 primaires en soirée. Le vendredi, les enfants ont composé un cortège sur le thème de la forêt qui est parti de la Résidence Bon-Séjour pour arriver à Lachenal.

### Lundi 1er août 2011 FÊTE NATIONALE

Cette année encore, la population a pu assister à un magnifique tir de feu d'artifice d'une quinzaine de minutes. Au préalable, une centaine d'enfants ont déambulé dans le Bourg en formant un cortège aux lampions. Les stands de nourriture et de boissons organisés par le Sauvetage de Versoix ont substantié le nombreux public présent.

### Vendredi 14 octobre 2011 VERSOIX FÊTE LES BÉNÉVOLES

Lors du cocktail offert par la Mairie, c'est en tant que Maire mais aussi comme ancien bénévole que Cédric Lambert a rendu un hommage appuyé aux 230 convives et aux 48 associations représentées : « ... votre action est complémentaire à l'action politique. Vous humanisez les structures et vous expérimentez l'exercice de la démocratie au sein de vos sociétés. Vous constituez un pilier de l'engagement civique. Un énorme merci ... ». Après avoir souligné la difficulté du renouvellement des membres, il a précisé que la Mairie peut aider à développer certains outils. Et de conclure : «Chacun peut trouver sa place dans l'engagement»

### Vendredi 9 décembre FÊTE DE L'ESCALADE

Sous l'impulsion de la Présidente du Conseil Municipal, Madame Ornella Ehnas, une délégation de Conseillers municipaux a organisé un cortège costumé aux flambeaux parti de la Résidence Bon-Séjour à 19h00 pour arriver dans les ruelles du Bourg. L'ADER a organisé le concours de déguisements. Sur place, une soupe aux légumes servie par les Conseillers municipaux était offerte au nombreux public présent qui a également chanté de bon coeur le Cé qu'è lainô avant le bris de la traditionnelle marmite de l'Escalade.

# Les Caves

Les Caves ont ouvert du jeudi 13 janvier au samedi 28 mai et du mercredi 14 septembre au jeudi 15 décembre 2011.

La programmation artistique des Caves a été effectuée par le service culturel de la Mairie avec la collaboration de Mme Brigitte Siddiqui pour la programmation de la musique classique (le dernier dimanche de chaque mois) et de M. Gérard Zihlmann pour la programmation jazz et chanson française (chaque jeudi).

D'autre part, les Caves ont continué leur collaboration avec les particuliers et les associations versoisiennes a perduré en 2011 avec le Parlement des Jeunes, les Travailleurs Sociaux Hors Murs et l'Association des Parents d'Elèves, la Bibliothèque, Alroma, le Rado et l'association Vrockal.

Ci-dessous, la dernière page des programmes du 1er et du 2ème semestre 2011.

## PROGRAMME

### JANVIER

JEU 13 JAM SESSION  
 VEN 14 KAY MUSIC  
 SAM 15 PAGODE DA CAVES  
 JEU 20 PEPPER FUNK  
 VEN 21 DATA?FAIL!  
 DIM 23 ADALBERTO MARIA RIVA  
 JEU 27 NICOLE LEU  
 VEN 28 H BILLY BABS

### FÉVRIER

D.D. DRAG'S BAND JEU 03  
 AMNÉSIA MÉMOR VEN 04  
 JAM SESSION JEU 10  
 BRACHOÍ VEN 11  
 ILAN ZAJTMANN DIM 13  
 BREL UNPLUGGED JEU 17  
 VAN ESSCHE QUARTET VEN 18  
 VROCKAL METAL FEST 09 SAM 19  
 THE ISTONES VEN 25

### MARS

JEU 03 LE QUINTEXTE  
 VEN 04 DIRT OAK ASHBURY  
 DIM 06 FESTIVAL DE GUITARE  
 JEU 10 JAM SESSION  
 VEN 11 FELLAY MUSIQUE  
 DIM 13 FESTIVAL DE GUITARE  
 JEU 17 LORAINÉ FÉLIX  
 VEN 18 EDDYSLOVIK  
 DIM 20 FESTIVAL DE GUITARE  
 JEU 24 ERNEST PLATINI QUARTET  
 VEN 25 SONIC RADE  
 DIM 27 FESTIVAL DE GUITARE  
 JEU 31 FUNK IT UP BAND

### AVRIL

SOIRÉE AJV SAM 02  
 ATELIER CHANT VARIÉTÉ JEU 07  
 VOIXPLURIELLES VEN 08  
 VOIXPLURIELLES SAM 09  
 VOIXPLURIELLES DIM 10  
 FJO BIG BAND FEATURING JEU 14  
 AUBTION VEN 15  
 SOIRÉE AJV SAM 16  
 CONCERT ROMANTIQUE DIM 17

### MAI

DANIEL HUNTER TRIO JEU 05  
 DYPINGOOS VEN 06  
 JAM SESSION JEU 12  
 AFFETTI CANTABILI DIM 15  
 LUDIANE PIVOINE JEU 19  
 NARANJAH VEN 20  
 ROAD FEVER SAM 21  
 ALROMA (THÉÂTRE) SAM 28

# LES CAVES

6 ROUTE DE SAUVERNY - VERSOIX - LESCAVESVERSOIX.CH

## PROGRAMME

### SEPTEMBRE

MER 14 LA PETITE FILLE DE M. LINH théâ.  
 JEU 15 JAM SESSION impro  
 VEN 16 PRISMA rock  
 JEU 22 JOËL LUCAS pop/rock  
 VEN 23 MONTÉVIDÉO bossa nova  
 SAM 24 PAGODE DA CAVES samba  
 DIM 25 LUCIA ALBERTONI classique  
 JEU 29 DUO NPQ jazz  
 VEN 30 AUDREY CAMPBELL soul

### OCTOBRE

SAM 01 VROCKAL METAL FEST 11 métal  
 JEU 06 TROMBONNE ATTITUDE jazz  
 VEN 07 NAJA'MASS reggae  
 SAM 08 LILI "READHEAD" FOREST. rock  
 JEU 13 JAM SESSION impro  
 VEN 14 POWERAGE TRIBUTE GANG rock  
 SAM 15 SIXTIES SHOW rock  
 DIM 16 LA MÉLANCOLIE DANS.. classique  
 JEU 20 CORALMA pop/rock  
 VEN 21 LOOP rock  
 SAM 22 PAGODE DA CAVES samba  
 JEU 27 LOTUS jazz  
 VEN 28 JOHN THE RAT pop

### NOVEMBRE

JEU 03 FUNK FLAVOUR funk  
 VEN 04 MANSIS pop/rock  
 DIM 06 MÉMORIUM FRANZ LISZT clas.  
 JEU 10 JAM SESSION impro  
 VEN 11 FREESOUL soul  
 SAM 12 VROCKAL METAL FEST 12 métal  
 JEU 17 TRISIK jazz  
 VEN 18 CALL ME BACK rock  
 SAM 19 MY NAME IS BLONDE humour  
 JEU 24 SWING DE FOU jazz  
 VEN 25 KEEP ON ROCKING rock

### DÉCEMBRE

JEU 01 JAZZ IN FRENCH jazz  
 VEN 02 POLIMERIS rock  
 DIM 04 RECITAL DE CHANT classique  
 JEU 08 JAM SESSION impro  
 VEN 09 VROCKAL METAL FEST 13 metal  
 SAM 10 PAGODE DA CAVES latino  
 JEU 15 PAOLO ROTA chanson

# LES CAVES

6 ROUTE DE SAUVERNY - VERSOIX - LESCAVESVERSOIX.CH

## Liste des émissions et des reportages produits par TéléVersoix en 2011

Vous pouvez voir ces séquences, ainsi que celles d'autres années, sur le site [www.versoix.ch/televersoix](http://www.versoix.ch/televersoix).

Du plus récent au plus ancien :

Décembre 2011 :

- Hommage aux bénévoles (7'28)
- Les Jubilaires 2011 (7'21)
- Versoix Expo 2011 (7'25)

Novembre 2011 :

- Concours hippique (9'16)
- La sortie des aînés (11'41)
- Une distilleuse à Versoix (8'16)

Septembre 2011 :

- La Semaine du soir (10')
- La fête du 1er août (12')
- Edith Buffat tourne la page (3')
- Versoix Centre-Ville poursuit sa métamorphose (3')
- Et la bière fût ! (7')

Juin 2011 :

- Une course en péril (8') et Festival du développement durable-Versoix (4')
- Prestation de serment (8')
- La sérénade au Maire (7')
- En avant la musique (14')
- Montfleury prend des couleurs (7')
- Les promotions 2011 (5')

Mai 2011 :

- Retour sur les Elections administratives du 17 avril 2011 (8')
- Coup de projecteur sur CinéVersoix (22')
- La Pâque juive à Versoix (18')

Avril 2011 :

- Elections municipales du 13 mars 2011 (10')
- Bonhomme Hiver (12')
- Sur un air de guitare (9')
- Du chocolat en veux-tu en voilà (22')
- 

Mars 2011 :

- Election au Conseil administratif : 4 candidats 3 sièges ! Débat télévisé du 28 mars
- Election du CA partie 1 : Sécurité, Social, Economie, Emploi, Fiscalité (60')
- Election du CA partie 2 : Divers, Zone agricole, Mobilité. Questions du public (53')
- Jean-Pierre RICCI, pêcheur (25')
- Versoix Centre-Ville îlot nord (10')

Février 2011 :

- Soirée du 8 fév. 2011 : Elections : 7 partis, 50 candidat-e-s, 25 sièges. Débat télévisé en 4 thèmes :
- Urbanisme (22')
- Sécurité (27')
- Vivre à Versoix (32')
- Questions du public (12')

Janvier 2011 :

- Rétrospective 2010 (30')
- Soupe du 1er janvier 2011 (10')
- FIVEAC : Film pour la promotion de Versoix pour l'installation d'entreprises (5')

